

ECHOS

JUDICIAIRES

GIRONDINS

VENDREDI 4 NOVEMBRE 2022 - 2,20 €

N° 6972-6973

GUILLAUME
FABRE

Directeur du
Hub Aquitaine KPMG

TALENCE

Inauguration de
Bordeaux Sciences
Économiques

**CHRONIQUE
DES NOTAIRES DE
LA GIRONDE**

Sortir de l'indivision

CONSOMMATION

À quoi ressemblera
le restaurant en 2030 ?

ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES
KPMG S'AFFIRME

ABALONE

agence d'emplois

PCORC

RECRUTEMENT - INTÉRIM

NOUVEAU !

Un accord

SAISONNIER

enfin pour vous !



TARIF COMPÉTITIF

Bénéficiez d'un tarif enfin adapté à votre métier.



SOLUTIONS DE RECRUTEMENT

Externalisez vos tracas liés à la gestion de personnel !
Et tout cela à un tarif vraiment adapté !



GESTION DE A À Z

Externalisez vos tracas liés à la gestion de personnel !
Et tout cela à un tarif vraiment adapté !

AGENCE DE BORDEAUX

7, rue Achard
05 56 11 14 70

AGENCE DE BORDEAUX

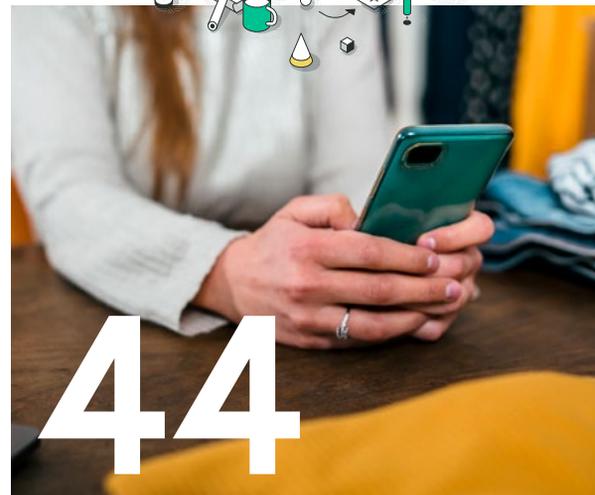
27, avenue Thiers
05 56 81 81 33

AGENCE DE PESSAC

68, boulevard Jean Jaurès
05 56 08 85 73

SOMMAIRE

42



46 CONSOMMATION

À quoi ressemblera le restaurant de 2030 ?

CULTURE & SPECTACLES

48 CINÉMA

Plancha

52 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL
APPELS D'OFFRES
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES
IMMOBILIER

24 CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE

Sortir de l'indivision

28 TENDANCES VINS

Nebbiolo ou la nouvelle quête du « Graal »

RÉGION ACTU

32 ECHOS EN RÉGION

36 LANDES

L'hôpital de Mont-de-Marsan change de visage

38 LOT-ET-GARONNE

Une centrale solaire sur les flots

TENDANCES BUSINESS

40 CRISE ÉNERGÉTIQUE

Les PME « au bord du gouffre »

42 ÉCONOMIE

Conjoncture : repères

44 SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Deux décrets clarifient les règles

GIRONDE ACTU

4 FOCUS

Accompagnement des entreprises : KPMG s'affirme

12 ACTU / NOUVELLE-AQUITAINE

Tourisme, une nouvelle structure de soutien

14 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

22 LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Domaine Albert Mann, tout là-haut en Alsace !



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUZZIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secretariat : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55



GUILLAUME
FABRE
Associé, directeur du
Hub Aquitaine KPMG

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES KPMG S'AFFIRME

Dans ce contexte d'incertitude que subissent les entreprises, le cabinet pluridisciplinaire KPMG cherche à proposer l'accompagnement le plus adapté au marché. Rencontre avec Guillaume Fabre, directeur du hub Aquitaine basé à Mérignac et en charge du pôle Expertise Service Conseil, auquel s'ajoutent les métiers d'Audit, Advisory, KPMG Avocats et Gestion Sociale, pour faire le point sur la situation actuelle.

Par Nathalie VALLEZ

EJG : Quel regard portez-vous sur la conjoncture actuelle ?

Guillaume FABRE : « Si on parle des grandes entreprises, on voit que les transactions ont ralenti cet été. Ça n'a pas encore touché les ETI ou les PME, mais on sent une forme d'incertitude dans la parole des dirigeants. Donc on ressent plus de vigilance ou de sélection avant d'engager de nouveaux projets. Le contexte de la crise en Ukraine a impacté les clients en termes d'investissements. Les problématiques de recrutement freinent également les entreprises dans leur capacité à faire, c'est un vrai sujet dans tous les services. Et chez nous aussi ! Les clients ont envie mais le contexte génère de la prudence. On n'a pas encore de défaillances, mais on reste très vigilants face à nos clients les plus fragiles. Tout dépend des secteurs, mais on retrouve partout cette forme d'incertitude. On a des outils à notre disposition pour accompagner en amont des difficultés : on a une activité « entreprise en dif-

ficulté ». Grâce à notre approche pluridisciplinaire, on peut donner de la lecture, les accompagner dans leur négo, mais aussi traiter l'origine des difficultés. On risque d'avoir une accélération des difficultés et on est prêts. »

EJG : Votre spécificité est de représenter plusieurs métiers, pouvez-vous présenter votre activité ?

G. F. : « Le cabinet couvre l'activité Expertise Service Conseil (ESC), les métiers du commissariat aux comptes, KPMG Avocats, l'Advisory (le conseil) et la Gestion Sociale. On s'adresse à des tailles de marchés un peu différentes : l'Advisory est plutôt orienté ETI et grands comptes, alors que la partie ESC et Gestion Sociale s'adressent davantage à un tissu d'entreprises TPE/PME. Sur l'activité ESC, on est

vraiment PME/ME. On a 30 % de PME de plus de 50 salariés. KPMG Avocats, qui compte des avocats en droits de sociétés, en fiscalité, en droit des affaires et du travail s'adresse à tous les comptes. La pluridisciplinarité c'est vraiment ce qu'on veut ancrer ici. »

EJG : Vous avez l'ambition de recruter 2 700 jeunes talents d'ici un an sur tout le territoire. Pouvez-vous nous parler de cette politique de recrutement ?

G. F. : « On veut s'adresser aux candidats, car on recrute beaucoup. En tant que cabinet de proximité, on est investis dans les écoles, les universités, les filières, de manière à être au plus près de nos futures ressources, et parce qu'on est capables de présenter quelque chose de pluridisciplinaire qui permet au candidat d'évoluer. La

« Les clients ont envie mais le **contexte génère de la prudence** »

○○○

mobilité n'est pas seulement géographique, mais également inter métier. On a aussi le choix de la spécialisation, sur la partie ESC, on peut devenir au bout de quelques années partenaire conseil ou expert régional de conseil. »

EJG : En quoi consiste cette activité d'expert conseil ?

G. F. : « On aide des entreprises à croître par croissance externe, à se céder, se réorganiser, à faire les bons choix de gestion et les bons choix patrimoniaux, et avoir accès à de nouveaux moyens comme la business intelligence : DATA et outils interconnectés, pour faire en sorte que l'analyse économique et financière soit pertinente pour la prise de décision. Il y a vraiment

2 métiers : l'expertise traditionnelle et l'expertise service conseil, plus orientée vers le conseil. Pour autant, il ne faut pas les opposer. Le métier évolue beaucoup, et nous on peut le transformer avec la force d'un groupe. »

EJG : Y a-t-il des spécificités régionales ?

G. F. : « C'est une bonne question et je ne pourrais pas parler de véritables spécificités. Mais il faut dire qu'à Bordeaux, et c'est important de le souligner, il y a un vrai effort de la métropole sur les start-ups. Le tissu de la création d'entreprises est vraiment formidable. Il y a beaucoup de porteurs de projets, c'est ce qui fait la capacité de la Région à les accompagner. »

EJG : Vous êtes engagés depuis quelques mois en tant qu'entreprise à mission. Qu'est-ce que cela signifie pour votre développement ?

G. F. : « Cela se traduit par des arguments très forts : des actions citoyennes, comme la journée MaDD (Make a Difference Day) où les 160 personnes du site de Bordeaux sont parties ramasser des déchets sur la voie publique. Et sur 200 sites, cela signifie 10 000 personnes en tout. C'est l'engagement vis-à-vis des salariés de notre relation au travail avec « l'Autre Contrat », c'est 4 jours payés 5 pour les jeunes parents, c'est du télétravail, du covoiturage... C'est un vrai engagement, avec des indicateurs clés par bureau, sur la diminution de nos émissions de déchets, de gaz. On a aussi un partenariat avec 60 000 rebonds : on accompagne des chefs d'entreprises qui ont perdu leur entreprise. Cet engagement est une prise de conscience. »

EJG : La formation est un volet important de votre cabinet...

G. F. : « Tout à fait, on a un cursus d'intégration des jeunes embauchés. Il y a un plan de formation permanente en local comme en national. Par exemple, on a fait un point sur les dispositifs fiscalité comptabilité pour les entreprises internet. Il y a des formations corporate qui sont gérées par le cabinet, et les formations expert métiers. On a une politique de formation permanente et d'accompagnement des ressources. »

EJG : Comment voyez-vous votre développement ?

G. F. : « Sur la partie RH, on accompagne la fidélisation des talents, avec des leviers tels que la loi sur le pouvoir d'achat. On a une offre adaptée au marché, aux petits comme aux très gros. Le développement se fera avec les talents si on fait de bons recrutements, et si on fait évoluer nos ressources, on est convaincus que ça tirera vers le haut. Le développement



De gauche à droite et de haut en bas Yoann Lefort, Guillaume Fabre, Sébastien Haas, Grégory Richard Julie Ansoult, Aurelie Lalanne Stéphanie Gauthier, Olivier Sulas, Camilla Spira

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

KPMG a l'ambition de **recruter 2 700 nouveaux talents** d'ici un an sur toute la France

GUILLAUME FABRE DE L'EXPERTISE COMPTABLE À L'EXPERTISE SERVICE CONSEIL

Entré chez KPMG il y a 18 ans, d'abord à Metz, puis à Dijon, en tant qu'expert-comptable et commissaire aux comptes, Guillaume Fabre, associé, directeur du hub Aquitaine et membre du Codir Sud-Ouest de KPMG a bénéficié d'une mobilité géographique : « On est présents partout en France », remarque-t-il. Si le site de Mérignac compte 160 collaborateurs, l'enseigne KPMG rassemble 10 000 personnes en France sur 200 bureaux. En charge du hub Aquitaine, Guillaume Fabre dirige les antennes de Bordeaux, Arcachon, Libourne, Agen, Périgueux, Bergerac, Marmande : « Je suis également en charge des activités d'expertise régionale de conseil qui concernent l'évaluation de société, l'acquisition, la cession, la restructuration d'entreprise (restructuring), la business intelligence et la gestion privée, » précise-t-il.

« En devenant entreprise à mission, on a changé notre manière de travailler, on a pris un virage à 180° »

va se passer également au travers de ce nouveau statut qu'est une entreprise à mission. Ça fait 8 mois qu'on a pris cet engagement avec plein d'événements. Ça a un impact fort sur la société, c'est une prise de conscience. On s'est équipés, outillés, transformés sur les enjeux clés de l'entreprise de demain, tels que la tech et l'ESG, sur lesquels chaque ETI et PME va devoir composer, notre développement va se centrer là-dessus. Il faut savoir changer notre façon de travailler, on a pris un virage à 180°.



© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

HÔTELLERIE

LA REPRISE

EN 2022

Pour sa 45^e édition, l'étude annuelle sur « L'Industrie hôtelière française » produite par KPMG se montre optimiste.

Par **Nathalie VALLEZ**

Présentée le 1^{er} décembre prochain à Bordeaux, cette enquête toujours aussi exhaustive proposera un focus général sur les performances de l'année 2021 avec une estimation de la courbe de reprise. Elle exposera ensuite un focus sur Bordeaux avec les taux d'occupation et prix moyens, et sera suivie d'une présentation de la CCI sur la métropole, avant de se terminer par les grandes tendances et perspectives 2022.

REVENGE TOURISME

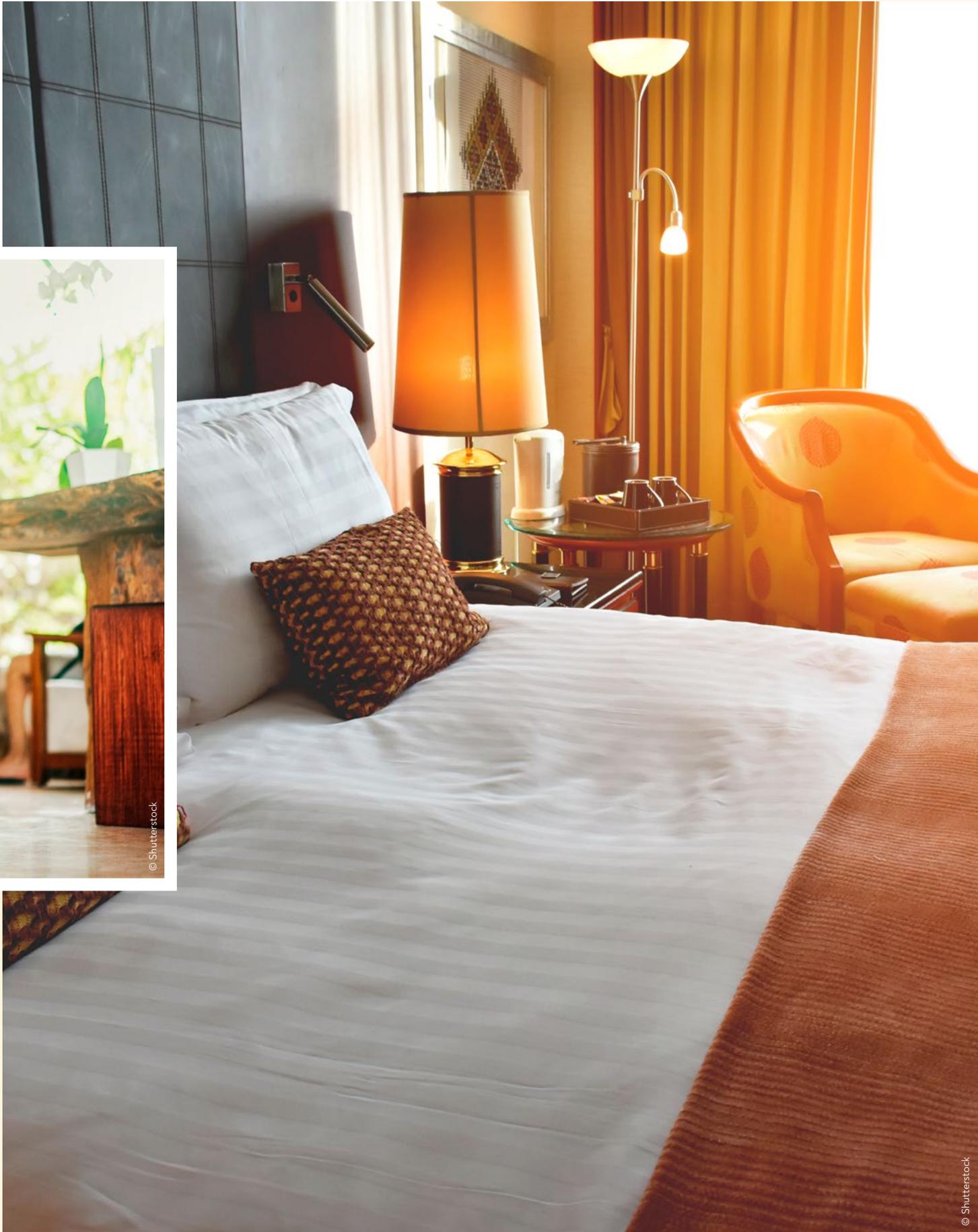
« Il y a une première partie quantitative », indique Romain Lecomte, manager de KPMG Hospitality à Bordeaux, qui se chargera de sa présentation, « avec les ratios de l'hôtellerie, avec les taux d'occupation et les prix moyens. » 2 900 hôtels ont participé à cette étude, soit 41 % des établissements en termes de nombres de chambres. « L'année 2021 est encore loin de 2019 », estime Romain Lecomte, « mais elle est

marquée par le revenge tourisme de la clientèle française et le retour de la clientèle frontalière à la fin de l'année. »

2022 est une très bonne année, avec le retour de la clientèle long courrier (en particulier nord-américaine) mais sans la clientèle asiatique. « On a retrouvé ou dépassé les prix moyens, mais le taux d'occupation n'est pas encore au niveau de 2019 », analyse Romain Lecomte. 2022 marque aussi la réouverture des salons, le renouveau du tourisme d'affaires et de loisirs. La seconde partie est plus qualitative et marque les grandes tendances : les impacts du Covid, les nouvelles manières de voyager, le tourisme écoresponsable, le mix business-loisirs, ainsi que l'hybridation et la mutation des hébergements, avec notamment le coliving. Présentée chaque année avec un acteur local, la CCI, cette étude s'adresse aussi bien aux hôteliers qu'aux promoteurs, investisseurs, banques et institutionnels.



2022 aura été une très bonne année avec le retour de la clientèle long courrier (en particulier nord-américaine)



© Shutterstock

© Shutterstock

LES AUTRES MÉTI

De gauche à droite
Grégory Richard,
Stéphanie Gauthier,
Aurélie Lalanne,
Guillaume Fabre, Julie
Ansoult, Sébastien Haas,
Olivier Sulas, Camille
Spira et Yoann Lefort,
9 des 11 associés KPMG
Bordeaux-Mérignac
(Alexandra Lesage et
Éric Junières
sont manquants).

SECTEUR AUDIT REPRÉSENTÉ À BORDEAUX PAR AURÉLIE LALANNE

Le secteur Audit et commissariat aux comptes certifie l'information comptable et financière, et contribue à renforcer la confiance des investisseurs. Il est composé de 4 associés, représente 65 personnes et couvre Bordeaux, Agen, Toulouse, Perpignan, Rodez, Dax, Bayonne et Pau. Le cabinet de Bordeaux chapeaute la Gironde, les Landes et le Lot-et-Garonne. « En Audit, nous travaillons essentiellement avec les PME, ETI, ainsi que quelques sociétés cotées », remarque Aurélie Lalanne.

SECTEUR KPMG AVOCATS REPRÉSENTÉ PAR JULIE ANSOULT

C'est le plus récent dans la galaxie KPMG, créé en mai 2019 par recrutement d'un gros cabinet parisien. « On a fait le choix d'un maillage territorial un peu moins fin que les autres métiers car avec une équipe de 10 personnes (avec l'objectif d'atteindre une quinzaine d'ici la fin de l'année), on peut rayonner sur toute la région. Nous sommes donc présents à Bordeaux, Toulouse et, dans une certaine mesure, Pau », estime Julie Ansoult. KPMG Avocat couvre les 3 domaines du droit des affaires : droit fiscal, droit des sociétés et droit social, et accompagne des entreprises sur le segment PME/ETI.

ERS KPMG



SECTEUR GESTION SOCIALE REPRÉSENTÉ PAR OLIVIER SULAS

Ce secteur prend en charge la paye, la déclaration sociale, juridique, le droit social et la mission RH. Olivier Sulas, qui est à la tête des 6 centres régionaux de Bordeaux, Toulouse, Pau, Perpignan, Rodez et Montpellier, indique : « on accompagne nos clients et on a des consultants RH au sein de chaque centre. Cela représente une centaine de collaborateurs (dont une quinzaine à Bordeaux) sur la partie paye et on produit 20 000 bulletins de salaires par mois, dans toutes les conventions collectives et tous les secteurs. La particularité, c'est qu'on travaille en transversalité avec tous les métiers de KPMG. On trouve des solutions pour tous ! » Cette structure accompagne les clients de A à Z, de la création de la structure avec les obligations liées à l'embauche des salariés jusqu'à sa croissance, son évolution, et sa fermeture si besoin. « On anime aussi beaucoup de formations, on se rend compte que les DAF et les RH sont très seuls », continue Olivier Sulas. « Il faut se faire un réseau de connaissances pour partager les expériences. On fait aussi intervenir des personnes extérieures telles que la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite) l'AGEFIPH (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées) ça permet de faire évoluer les clients sur toutes les problématiques. »

SECTEUR ADVISORY REPRÉSENTÉ PAR GRÉGORY RICHARD

Ce métier présent depuis longtemps chez KPMG a pris une toute autre ampleur depuis 5 ans environ. Il permet l'accompagnement à la transaction d'entreprise et le consulting : l'accompagnement des entreprises dans leur recherche de performances, leur transformation, leur digitalisation. Son marché (en Région) est celui des ETI. Il concerne une cinquantaine de collaborateurs répartis entre Bordeaux et Toulouse (dont une trentaine à Bordeaux). « C'est un marché qu'on développe fortement grâce à un fort maillage territorial. On accompagne les entreprises pour leur transformation : direction des opérations, direction financière, direction des systèmes d'information, ou stratégie », souligne Grégory Richard. « Les ETI ont 3 enjeux de transformation : la tech, le digital et l'ESG (critères Environnementaux Sociaux de Gouvernance) parce que ce sont forcément des opportunités de croissance. »



TOURISME UNE NOUVELLE STRUCTURE DE SOUTIEN

La nouvelle structure Nouvelle-Aquitaine Croissance Tourisme va accompagner le développement des projets immobiliers des entreprises touristiques, avec une priorité aux destinations rurales.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

L'assemblée générale constitutive de Nouvelle-Aquitaine Croissance Tourisme, société d'économie mixte locale (SEML), s'est déroulée à Bordeaux le 26 septembre et Michel Durrieu en préside le Conseil d'administration. Un comité d'orientation stratégique et un comité technique travailleront en appui.

REPOSITIONNER DURABLEMENT L'OFFRE TOURISTIQUE

La structure est née à l'initiative de la Région et la Banque des Territoires : une étude de faisabilité a permis de définir et quantifier le besoin de financement des TPE et PME touristiques (moins de 50 salariés). Ce secteur employant 140 000 personnes et réalisant

18 milliards d'euros de chiffre d'affaires avant la crise sanitaire a été très impacté et l'offre s'inscrit dans une tendance de montée en gamme, de retour à la nature et de séjours de proximité.

Cet outil accompagnant le développement des projets immobiliers des entreprises touristiques en Nouvelle-Aquitaine portera une attention particulière à ceux situés dans des destinations dites rurales, inscrits dans les orientations de Néo Terra.

16,5 MILLIONS POUR DES PROJETS IMMOBILIERS

La Région, actionnaire majoritaire, mobilise 8,4 millions d'euros (6,65 en capital et 1,75 en compte courant d'associés). La Banque des Territoires contribue à hauteur de 7,5 millions d'euros ; la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, Arkéa Banque et Crédit Agricole Aquitaine Expansion apportent ensemble 600 000 euros, soit 200 000 euros chacun. Dotée au total de 16,5 millions d'euros de fonds propres, la structure devrait réaliser 30 opérations d'investissement sur les cinq premières années d'exercice, ce qui pourrait générer 58,5 millions d'euros d'investissements touristiques sur le territoire.

Cet outil accompagnant le développement des projets immobiliers touristiques portera **une attention particulière à ceux situés en zones rurales**

DÉVELOPPEMENT ET TRANSITION

Une stratégie sera définie pour soutenir des activités d'hébergements, de loisirs et de visites. Les projets devront concerner des entreprises ayant une situation sanitaire saine avant crise, avec une présence en Nouvelle-Aquitaine, pour un projet structurant de développement et de transition d'un montant de 500 000 à 3 millions d'euros intégrant un investisse-

ment dans l'immobilier. La SEML prendra une participation à hauteur de 45 % maximum dans des sociétés civiles immobilières ayant des projets d'investissement et de création de valeur ; et avec des acquisitions temporaires d'actifs touristiques afin d'en confier l'exploitation à un opérateur via un bail commercial dans le cadre d'un projet de reprise-transmission.



Nouvelle-Aquitaine : L'assemblée constitutive a réuni Philippe Nauche, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge du tourisme, de l'économie territoriale et de l'intelligence économique ; Bernard Uthurry, conseiller régional délégué aux fonds propres ; Patrick Martinez, directeur régional Nouvelle-Aquitaine de la Banque des Territoires ; Éric Benayoun, directeur financement des projets institutionnels à la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes ; Cyril Cury, directeur institutionnel Nouvelle-Aquitaine chez Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels ; Xavier Hittos, chargé d'affaires en capital investissement et innovation chez Crédit Agricole Aquitaine Expansion, filiale du Crédit Agricole Aquitaine.

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



© Shutterstock



© Sdis

GIRONDE DES MESURES APRÈS LES INCENDIES

Le président Emmanuel Macron a reçu le 28 octobre à l'Élysée plus de 350 représentants des forces vives mobilisées pour lutter contre les feux de forêt de l'été 2022. Les personnes présentes comptaient des représentants des sapeurs-pompiers, personnels de la sécurité civile, forces de l'ordre, agriculteurs et élus girondins. Plusieurs annonces importantes ont été faites par le chef de l'État comme une météo des feux de forêt, un renforcement des obligations légales de débroussaillage, un meilleur aménagement des communes aux abords des forêts, ainsi que des investissements en faveur de moyens humains et matériels. Parmi eux, on note le renouvellement de la flotte des 12 canadairs, et l'acquisition de 4 supplémentaires, ainsi que la location de 10 hélicoptères lourds et l'achat de 2 autres. Enfin, dernier volet de ces annonces le reboisement de la forêt : « L'objectif est de replanter un milliard d'arbres d'ici 2030, soit le renouvellement de 10 % des forêts françaises (...) », a fait savoir un communiqué de la préfecture de Gironde. S'il a salué la pré-alerte météo qu'il a jugé intéressante, le président du département de la Gironde Jean-Luc Gleyze a, en revanche, regretté que la base canadair ne soit pas permanente. Comme d'autres élus, il a également regretté que les communes et le département ne soient pas cités pour un fonds de solidarité.



BORDEAUX

LE SALON NÉOBUSINESS EST DE RETOUR

NéoBusiness, le salon B2B des achats bas carbone et durables, est de retour en présentiel les 8 et 9 novembre au Palais de la Bourse de Bordeaux. Organisé par ADI N-A avec le club des ETI Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine, et le Conseil National des Achats et l'ADEME, NéoBusiness en Nouvelle-Aquitaine propose un « salon inversé » où les plus grands acheteurs privés et publics de la Région accueilleront des fournisseurs régionaux de solutions durables. L'objectif : développer des collaborations locales de confiance et contribuer à l'essor d'une économie régionale plus bas carbone et écoresponsable. En s'inscrivant à NéoBusiness, les fournisseurs peuvent également se référencer gratuitement sur la plateforme B2B qui reste ouverte à l'année. Ils peuvent ainsi profiter de plus de 1 500 contacts et plus de 700 entreprises en quête d'opportunités. Au programme : 8 conférences et 5 ateliers autour de la transition des industries régionales vers une économie bas carbone et écoresponsable.



GIRONDE

4 ENTREPRISES AU SALON ALL4PACK EMBALLAGE PARIS

Du 21 au 24 novembre prochain, à Paris Nord Villepinte, 4 entreprises girondines présenteront leur activité et leurs nouveautés à l'occasion d'All4pack Emballage Paris, le salon international de toutes les solutions innovantes et durables des emballages pour toutes les industries. Les entreprises girondines présentes seront HumanRobotics, de Mérignac, et ses robots collaboratifs ; Lucas France, de Bazas, qui depuis plus de 20 ans conçoit et fabrique des machines pour des opérations d'emballage ; Ripack Sefmat, du Haillan, leader mondial des solutions professionnelles d'emballage avec 40 ans d'expérience ; et enfin T. E. P. Agence Nouvelle-Aquitaine, de Vayres, et sa grande expérience notamment dans le conditionnement des vins. Attendu par l'ensemble de la profession, le salon réunira 1100 exposants venus du monde entier et 60 000 professionnels sur 4 jours.



BORDEAUX MÉTROPOLE CARREFOUR EMPLOI

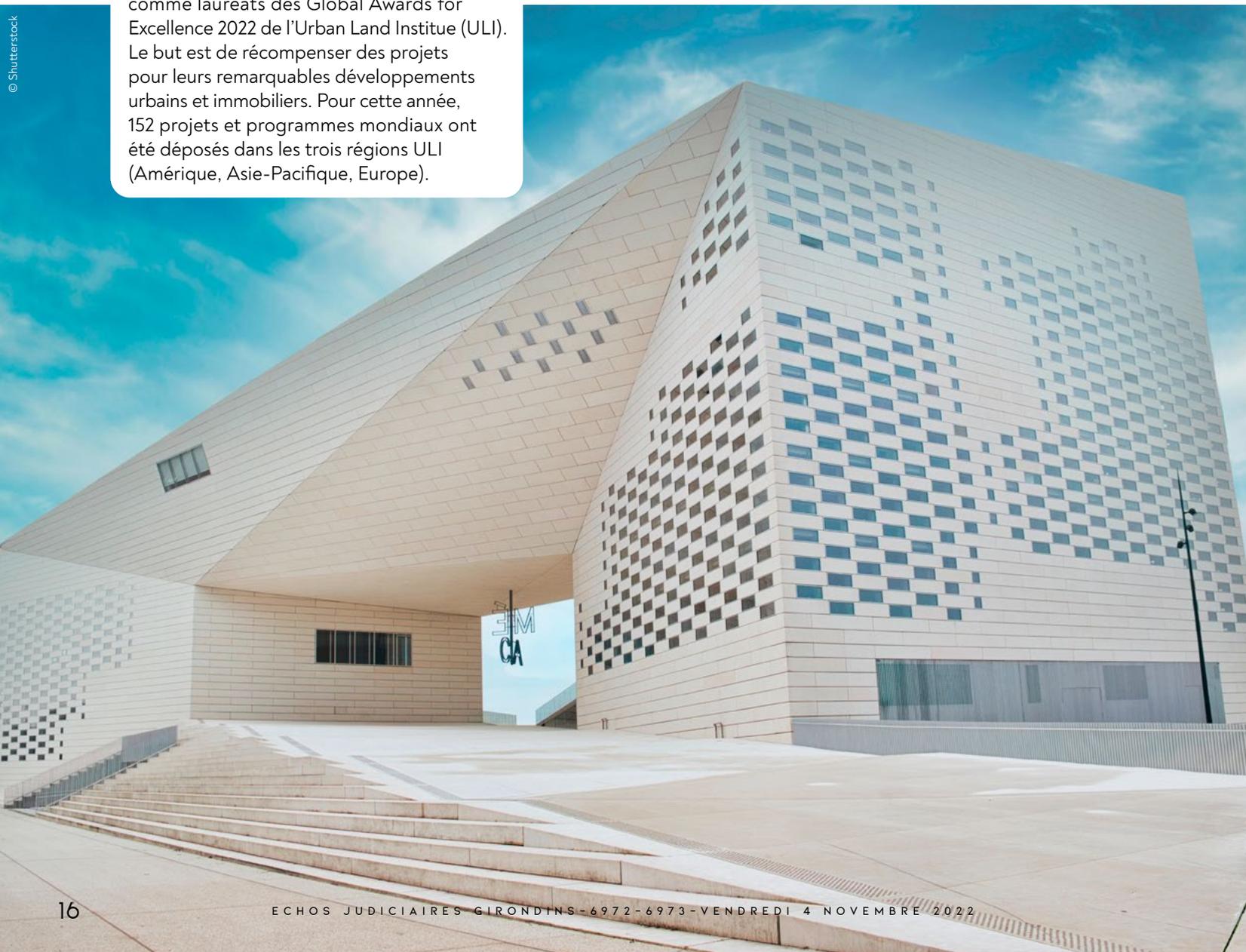
La 4^e édition du « Carrefour
Emploi Bordeaux Métropole »
aura lieu le jeudi 24 novembre,
de 10 h à 17 h, au Hangar 14
à Bordeaux. Une plateforme

digitale accessible 24h/24 (www.oui-emploi.fr)
permet de se renseigner sur les recruteurs
présents, de préparer sa visite tout en consultant
ou postulant en ligne aux offres référencées,
de convenir d'un entretien d'embauche par
visioconférence ou live chat, de s'inscrire à des
ateliers et conférences. Les candidats pourront
ainsi rencontrer 150 employeurs en face à face,
avec des milliers d'offres proposées. Entrée
libre, inscription gratuite, le salon est ouvert aux
personnes avec/sans expérience ou diplôme.

BORDEAUX LA MECA LAURÉATE DU GLOBAL AWARDS

La MECA (Maison de l'Économie créative
et de la Culture en Nouvelle-Aquitaine), a
reçu le prix international d'architecture :
« ULI Global Awards for Excellence 2022 ».
Ce dernier a été remis le 13 octobre à
Rotterdam. Six projets architecturaux du
monde entier ont ainsi été sélectionnés
comme lauréats des Global Awards for
Excellence 2022 de l'Urban Land Institute (ULI).
Le but est de récompenser des projets
pour leurs remarquables développements
urbains et immobiliers. Pour cette année,
152 projets et programmes mondiaux ont
été déposés dans les trois régions ULI
(Amérique, Asie-Pacifique, Europe).

© Shutterstock





BORDEAUX LE STADE CHABAN-DELMAS MONUMENT HISTORIQUE

Le stade Chaban-Delmas de Bordeaux vient d'être inscrit au titre des monuments historiques. Cela fait suite à une instruction menée par la Conservation régionale des Monuments historiques en collaboration avec la Ville de Bordeaux. Fabienne Buccio, préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, a signé le 24 octobre l'arrêté qui inscrit au titre des monuments historiques le stade. Situé dans la ville barrière d'Ornano, le stade historique de la ville de Bordeaux n'a pas d'équivalent. Conçu par les architectes Raoul Jourde et Jacques d'Welles dans le plus pur style Art déco, l'ancien parc Lescure est inauguré lors de la coupe du monde de football de 1938. Il est d'ailleurs rebaptisé en 2021 stade Chaban-Delmas en hommage à l'ancien maire de Bordeaux. Le complexe était déjà labellisé comme architecture contemporaine remarquable depuis 2007.

BORDEAUX 3^E CERTIFICATION POUR AGGELOS

L'agence de communication globale AGGELOS annonce avoir obtenu pour la 3^e fois la certification B Corp en septembre 2022. C'est l'un des outils les plus crédibles qu'une entreprise puisse utiliser pour mesurer son impact sur ses collaborateurs, sa communauté, son environnement et ses clients. Cette distinction intervient lors de cette année qui est particulière pour l'ensemble de l'Écosphère, qui fête 4 anniversaires marquants. Fondée aux États-Unis en 2006, la certification B Corp est attribuée à des entreprises à but lucratif qui répondent à des critères sociaux, environnementaux, de transparence et de gouvernance. L'entreprise doit ainsi prouver son impact par le biais d'un outil d'évaluation de ses pratiques ESG (Environnement, Social, Gouvernance) mis gratuitement à disposition par l'ONG B Lab. AGGELOS devient l'une des seules entreprises françaises à obtenir 3 fois consécutivement la certification.





© Shutterstock

TALENCE INAUGURATION DE BORDEAUX SCIENCES ÉCONOMIQUES

Le 25 octobre Dean Lewis, président de l'université de Bordeaux, Antoine Petit, président du CNRS et Tanguy Bernard, directeur de BSE, ont inauguré Bordeaux Sciences Économiques (BSE). BSE est l'un des principaux laboratoires de recherche en économie, ouvert aux autres disciplines scientifiques, et capable de contribuer significativement à l'information des politiques publiques aux niveaux local, national et international. Issu de la fusion du Groupe de recherche en économie théorique et appliquée (GRETha) et du Laboratoire d'analyse et de recherche en économie et finance internationales (LAREFi) au 1^{er} janvier 2022, il rassemble l'ensemble des chercheurs en économie de l'université de Bordeaux et devient le principal centre de recherche en économie de la Région Nouvelle-Aquitaine, parmi les plus importants au niveau national.

TANGUY
BERNARD
directeur de BSE



© D.R.

GIRONDE CONVENTION ENTRE L'ÉTAT ET LES OPÉRATEURS DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUES

Fabienne Buccio, préfète de la Gironde, les procureurs de la République de Bordeaux et Libourne, ont signé ce mardi 25 octobre 2022 une convention visant à renforcer la lutte contre les actes de malveillance sur les infrastructures avec les représentants de la direction départementale et les opérateurs de communication électronique : Altice France SFR, Bouygues Telecom, Cellnex France groupe, Free, Hivory, Orange et TDF. Cette convention décline au niveau départemental la convention nationale. Les infrastructures des réseaux de télécommunications peuvent faire l'objet de dégradations volontaires provoquant de graves perturbations pour les acteurs économiques et les particuliers, mais aussi pour le fonctionnement courant des services de l'État notamment en situation de crise.



GIRONDE DE NOUVEAUX LAURÉATS AMORÇAGE

La liste des nouveaux lauréats Nouvelle-Aquitaine Amorçage du mois d'octobre 2022 vient d'être diffusée avec 4 start-ups et 9 lauréats accompagnés et 255 000 euros engagés. Dionymer (33), une technologie biomimétique unique qui valorise les déchets organiques en polymères biodégradables ; Myotact (33), un dispositif médical permettant de réduire les douleurs du membre fantôme chez les personnes amputées ; Cali Intelligences (33), une solution d'analyses des flux de vidéoprotection pour le secteur du retail, sont ces nouveaux lauréats. Créée en 2002 à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Caisse des Dépôts, l'association Nouvelle-Aquitaine Amorçage favorise le développement des entreprises innovantes via un dispositif de prêt à l'honneur de 0 %. Tous les champs d'activités sont éligibles sous réserve que le projet présente un fort degré d'innovation.

BARSAC PORTES OUVERTES DE LA MAISON DES VINS DE BARSAC ET SAUTERNES

Les vigneron de Sauternes et Barsac vous donnent rendez-vous du 11 au 13 novembre 2022 pour leurs portes ouvertes ! Située à 40 minutes de Bordeaux, sur la rive gauche de la Garonne et à deux pas de l'océan Atlantique, la route des vins traverse les appellations Sauternes et Barsac sur plus de 50 km. L'événement aura lieu dans différents châteaux à Sauternes, Barsac, Bommès, Fargues et Preignac à partir de 11 h. Il est organisé en partenariat avec « la raisin d'or » : manifestation sportive qui se déroule dans le vignoble Barsac et Sauternes.



BORDEAUX KOMET XPERIENCE À LA DIRECTION ARTISTIQUE 3D D'AYA NAKAMURA

Dans le cadre de la série de concerts « Ondes sonores » proposée sur Fortnite par l'éditeur de jeu vidéo Epic Games, le concert interactif d'Aya Nakamura y fut accessible du 6 au 8 octobre, et maintenant en replay. Les équipes de la toute jeune (1 an en août dernier) start-up bordelaise Komet Xperience ont réalisé les environnements 3D apparaissant sur le clip diffusé sur les écrans géants dans l'environnement du jeu Fortnite. Les environnements conçus par Komet Xperience ont servi de fil rouge aux équipes d'Atlas Creative, basé aux USA, pour recréer, dans Fortnite, une expérience de 15 minutes visant à suivre l'artiste sur ses 5 clips. Ayant fêté ses 1 an en août dernier, Komet Xperience avait déjà travaillé sur le clip de Vald, « le retour du V » en novembre 2021 avec Mado XR. Cette jeune pousse réalise des expériences 3D immersives et interactives utilisées pour concevoir des mondes virtuels (metavers), mais également des supports de communication ou des serious games. Elle regroupe 4 jeunes cofondateurs bordelais.



© D.R.

Le siège de We& à Bègles

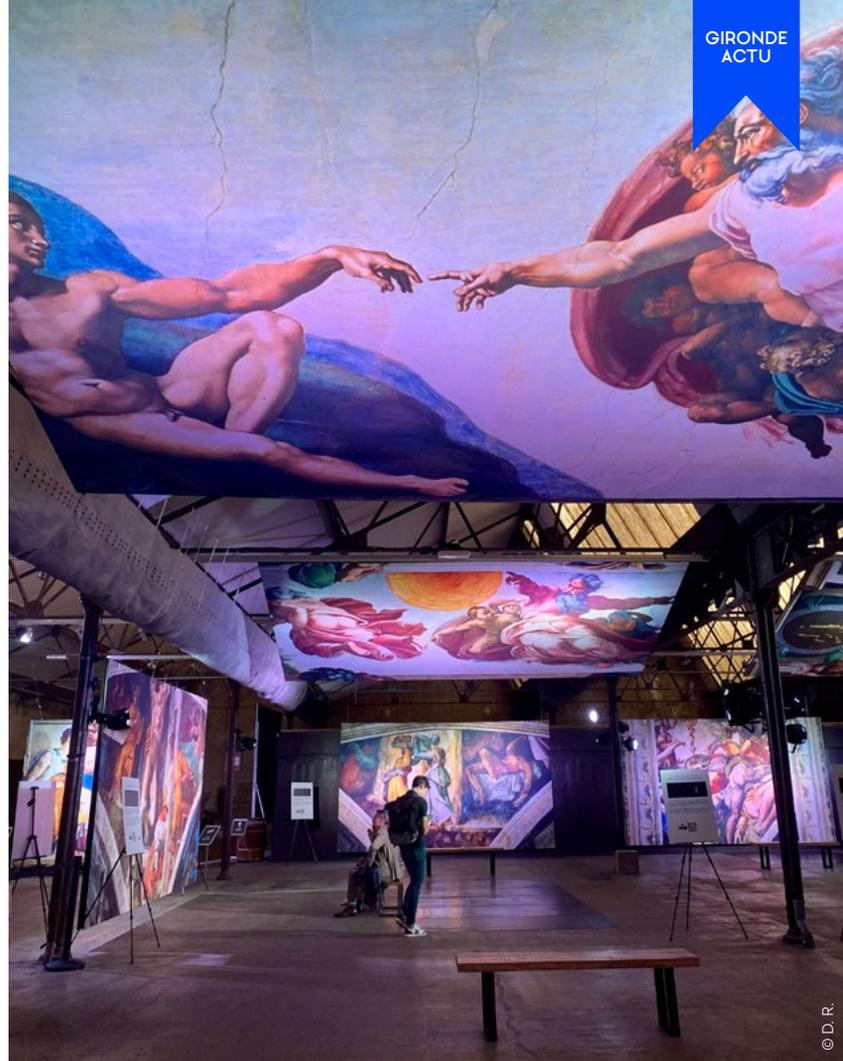


BÈGLES WE& SE DÉVELOPPE

Né en 2020 de la réunion de 4 agences historiques (New Compact, Citron pressé, Vitamine B et By Events) implantées dans le Sud-Ouest (à Bordeaux et à Toulouse), le groupe We& poursuit son maillage territorial. Après l'intégration il y a un an de la Boîte de Scène (Hauts-de-France), l'agence de communication globale intègre Melbourne, fondée en 1992 à Lyon (Auvergne-Rhône-Alpes) par Alain Verdelle et Anne Dumas qui dispose localement d'un savoir-faire reconnu dans la stratégie, la création, l'événementiel et le digital. Agence en perpétuel mouvement, engagée dans une démarche RSE (labellisation LUCIE en cours), We& a pour ambition de poursuivre son développement de manière endogène en proposant à ses clients des compétences complémentaires, mais aussi grâce à de la croissance externe. Objectifs affichés : 10 agences regroupées au sein de We& et 15 M€ de CA d'ici fin 2025. De quoi séduire des marques et des annonceurs nationaux et internationaux en quête de créativité et d'une relation basée sur la confiance et l'expertise.

BORDEAUX LA CHAPELLE SIXTINE EN IMAGES

Démocratiser l'accès à la culture. C'est le pari de cette exposition, qui retrace en 34 toiles, les fresques de la chapelle Sixtine. Cette exposition, qui a tourné plusieurs années aux États-Unis et dans d'autres pays anglo-saxons, a d'abord été présentée à Lyon avant de se produire pour la 2^e fois en France, à la Faïencerie à Bordeaux. Proposée comme une exposition « complémentaire » elle permet de découvrir les fresques, reproduites dans une impression en très haute qualité, mises en valeur et commentées. Chaque visiteur doit se munir d'écouteurs personnels afin de suivre les explications. Si elle permet en effet de découvrir tranquillement chaque fresque, sans être piétiné par une horde de touristes comme dans la chapelle, elle peine en revanche à reproduire son atmosphère magique. Le projet d'un concert Candelight (à la bougie), produit par Fever, organisateur des deux événements, devrait lui apporter un petit supplément d'âme. La Chapelle Sixtine de Michel-Ange : l'exposition Jusqu'au 4 décembre, 24 rue de la Faïencerie à Bordeaux



© D. R.



© Stéphane Guitard

BORDEAUX UN AVOCAT AU SOMMET

Pari réussi pour l'avocat bordelais Stéphane Guitard qui a gravi les 6 476 mètres qui l'ont mené au sommet du Mera Peak, dans l'Himalaya. Ce trek, qui a duré 3 semaines, rassemblant l'avocat bordelais et 5 autres confrères parisiens, avait pour vocation de récolter des fonds en faveur des enfants népalais : « Mon séjour prend donc un autre sens lorsque j'apprends que nous aidons la Nepal Children's Organization par une aide financière de tous nos partenaires dont Sports au Barreau de Paris (SPAB) », a ainsi souligné Stéphane Guitard. Un défi où il a dû lutter contre des conditions extrêmes : « Je n'avais pas imaginé une telle souffrance, une telle dévotion dans le silence de cette ascension sur la glace », écrivait-il le 23 octobre dernier sur son compte Facebook, le lendemain de son escalade. « Le souffle est coupé. Le cœur en alerte maximale. Les mains et les pieds transis de froid. Une promesse, ça se mérite. »

Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX



DOMAINE ALBERT MANN TOUT LÀ-HAUT EN ALSACE !

L'Alsace est un vaste vignoble qui s'étend sur 15 000 hectares répartis sur deux départements, le Haut et le Bas-Rhin. Les crus du Bas-Rhin (situés au nord) sont plus discrets que ceux du Haut avec cependant deux terroirs bien célèbres : le secteur d'Andlau reconnu pour sa finesse et le secteur de Barr reconnu pour sa puissance. Mais il est vrai que les terroirs du Haut-Rhin, (situés au sud), des villages de Bergheim à Kaysersberg, offrent une palette de vins d'Alsace plus équilibrée, fine et séduisante. Avec pas moins de 51 terroirs classés en Grand Cru, le vignoble alsacien a su valoriser ses plus belles parcelles, en particulier pour l'élaboration de vins blancs légendaires, majoritairement en monocépage, plantés de riesling, muscat, pinot gris et gewurztraminer, les fameux cépages nobles. Cela étant dit, nous voilà sur l'un des grands crus les plus féconds, le fameux Schlossberg. Cité dès le XV^e siècle, il est le premier à avoir obtenu la reconnaissance en grand cru en 1975.

Cultivé en terrasses en raison de sa très forte pente, ce sont ses arènes granitiques qui constituent son excellente fertilité minérale en plus de son exposition plein sud. Au domaine Albert Mann, la famille Barthelmé livre l'une des meilleures lectures de ce grand cru, avec ce 2020 en riesling d'une fraîcheur immense. Dans ce millésime précoce, l'équilibre d'une acidité mûre renforce l'expression du cépage, si singulière. Comme on dit, le grain roule sur la langue et son fruité enrichit la finale. Il appelle les grands fromages, les crustacés ou encore le risotto truffé !

Disponible au Chai Mica,
11 rue Michel-Montaigne,
Bordeaux



SORTIR DE L'INDIVISION

L'indivision est une situation dont on peut vouloir sortir. Passage en revue des différentes procédures

Aux termes de l'article 815 du Code civil « Nul ne peut être contraint à demeurer dans l'indivision et le partage peut toujours être provoqué, à moins qu'il n'y ait été sursis par jugement ou convention ».

TOUT D'ABORD QU'EST-CE QUE L'INDIVISION ?

L'indivision est la situation dans laquelle se trouvent des biens sur lesquels s'exercent des droits de même nature appartenant à plusieurs personnes. Chacun ayant un droit de même nature sur une quote part, aucun n'ayant de droit privatif.

DANS QUELS CAS SUIS-JE EN INDIVISION ?

L'indivision peut être conventionnelle et avoir pour origine un acte volontaire. Ce sera le cas lorsque plusieurs personnes achètent un bien immobilier ensemble : deux concubins ou encore des époux soumis au régime de la séparation des biens. L'indivision peut également être légale, s'établir de plein droit dans des cas spécifiques par la loi. Elle existe entre les cohéritiers lors de l'ouverture d'une succession. Elle est à différencier du démembrement de propriété lorsque l'usufruit (droit d'usage) et la nue-propriété sont détenus par des personnes différentes.

COMMENT FONCTIONNE L'INDIVISION ?

L'indivision peut être conventionnelle, c'est à dire organisée au travers d'un contrat conclu entre ses membres. À défaut d'une convention, la loi prévoit un régime légal organisé par les articles 815 et suivants du Code civil. La détention d'un bien par plusieurs personnes n'est pas simple à gérer et l'on se demande souvent comment faire pour sortir de l'indivision. Il existe plusieurs possibilités pour sortir de l'indivision, sur le terrain amiable ou par voie contentieuse.

COMMENT SORTIR DE L'INDIVISION À L'AMIABLE ? (PAR VOIE DE CONCILIATION)

Plusieurs voies sont possibles :

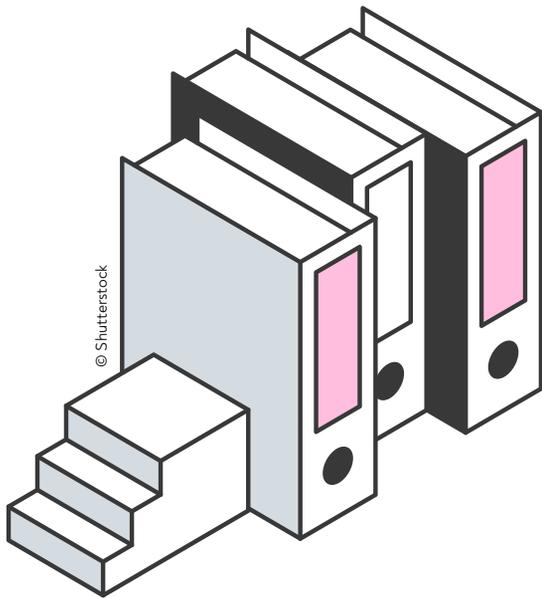
- Le partage amiable

Il nécessite l'accord de tous les indivisaires tant pour la composition que pour la répartition des lots. Par exemple, trois héritiers dans une succession composée d'un bien immobilier, de parts sociales et de liquidités ou comptes bancaires. Chaque héritier a droit à un tiers de chaque bien. Un partage devant notaire est effec-



Par M^e Chloé RENAULT,
notaire à Créon





tué aux termes duquel l'un récupère le bien immobilier, l'autre les parts sociales et le dernier des liquidités. Les lots doivent être d'égale valeur. Dans le cas contraire, des soultes seront déterminées (somme d'argent à verser pour compenser l'inégalité des lots).

- La vente des droits indivis

Chaque indivisaire peut vendre ses droits indivis, soit à l'un de ses cohéritiers, soit à un tiers. Il faut toutefois trouver un acquéreur conscient de la situation d'indivision dans laquelle il entre et proposer la vente en priorité aux autres indivisaires (article 815-14 du Code civil).

- La vente du bien indivis

Il s'agit d'un acte dit de disposition qui nécessite le consentement de tous les indivisaires. C'est souvent dans cette situation que les tensions surviennent.

Quelles sont les solutions pour vendre un bien indivis sans l'accord de tous ?

- L'hypothèse du coindivisaire hors d'état de manifester son consentement

Par exemple une hospitalisation soudaine : la procédure de l'article 815-4 du Code civil et menant à une vente à l'amiable permet à un indivisaire d'obtenir du président du tribunal judiciaire, un mandat judiciaire d'agir au nom et pour le compte de celui qui est empêché. Ces décisions sont prises en procédures dites accélérées. Le délai d'obtention de ces autorisations varie en fonction des tribunaux.

- L'hypothèse de l'indivisaire clairement opposé à la vente

La procédure de l'article 815-5 du Code civil permet à un ou plusieurs indivisaires d'obtenir l'autorisation de vendre le bien indivis, et ainsi de passer outre l'opposition de l'indivisaire non consentant. Il faut toutefois remplir deux conditions :

- l'existence d'un refus,
- la mise en péril de l'intérêt commun.

C'est au demandeur d'apporter la preuve, par tous moyens, de la réunion de ces conditions. La jurispru-

dence a admis cette procédure pour permettre le règlement des droits de succession par l'ensemble des héritiers. Cette procédure n'est pas applicable en cas de démembrement de propriété si l'usufruitier refuse de vendre. Elle est également plus longue à obtenir que celle relatée ci-dessus. Une fois l'autorisation obtenue et la vente réalisée, le prix sera conservé par le notaire à défaut d'accord unanime de tous les indivisaires sur sa répartition.

- La procédure de l'article 815-6 du Code civil

Elle permet au président du tribunal judiciaire de prescrire ou autoriser toutes les mesures urgentes que requiert l'intérêt commun. La jurisprudence a confirmé que cette procédure permet de demander au juge la vente du bien indivis. Dans cette situation également, le prix de vente sera conservé par le notaire à défaut d'accord unanime de tous les indivisaires sur sa répartition.

- L'hypothèse du mandataire successoral

Dans le cas d'une succession la procédure de l'article 813-1 du Code civil permet à un héritier, un créancier, ou toute autre personne intéressée, de demander la nomination par le président du tribunal judiciaire dans le ressort duquel la succession est ouverte, d'un mandataire successoral, par exemple lorsque l'un des indivisaires décède avant le partage et qu'il y a des difficultés pour régler sa propre succession (recherche d'héritiers nécessaire ou mésentente manifeste).

Cette procédure permet au mandataire désigné de représenter l'indivisaire décédé (ses héritiers). Le mandataire pourra être autorisé à régulariser la vente du bien indivis dépendant de la succession (articles 813-4 et 814 du Code civil) et partager le prix. Il s'agit ici d'une procédure dite accélérée.

COMMENT SORTIR DE L'INDIVISION LORSQU'AUCUN ACCORD N'EST POSSIBLE ?

À défaut d'accord amiable, c'est la voie contentieuse qui doit être empruntée.

Deux hypothèses sont présentées :

- L'hypothèse de l'indivisaire volontairement taisant

La procédure de l'article 815-5-1 du code civil permet la vente à la majorité des deux tiers des droits indivis. Il s'agit d'une procédure menant à une vente sur adjudication c'est-à-dire une vente aux enchères publiques, à la barre du tribunal.

Cette procédure ne s'applique pas en cas de démembrement de propriété ni lorsque l'un des indivisaires se trouve hors d'état de manifester sa volonté ou qu'il est placé sous un régime de protection (tutelle, curatelle). Par exemple, trois héritiers sont propriétaires de la maison de leurs parents, les deux frères veulent vendre et la sœur refuse de répondre ou de vendre : les deux frères qui détiennent les deux tiers du bien, peuvent obtenir l'autorisation judiciaire de vendre malgré le refus de leur sœur.

À défaut d'accord amiable, c'est la voie contentieuse qui doit être empruntée



La procédure se déroule en deux étapes :

- La première étape devant le notaire
Le ou les indivisaires détenant au moins 2/3 des droits indivis (dans notre exemple les deux frères) expriment leur intention de vendre. Dans le délai d'un mois suivant son recueil, le notaire fait signifier cette intention aux autres indivisaires (à la sœur). Puis, dans un délai de trois mois après la signification, le notaire dresse un procès-verbal qui mentionne le comportement des autres indivisaires. Dans notre exemple, ce procès-verbal mentionnera si la sœur s'est présentée et ses raisons en cas d'opposition à la vente ou si elle ne s'est pas présentée au rendez-vous.
- La seconde étape :
Elle est judiciaire aux fins d'obtenir l'autorisation du juge. Les indivisaires détenant les 2/3 des droits indivis

(les deux frères), munis du procès-verbal du notaire, assignent (leur sœur), devant le tribunal judiciaire, afin d'obtenir l'autorisation de vente. Le juge rend alors sa décision en s'assurant que la vente ne porte pas atteinte de façon excessive aux droits des autres indivisaires (dans notre exemple aux droits de la sœur).

- Le partage judiciaire

Il intervient dès qu'il y a un désaccord entre les coindivisaires sur un partage de l'indivision. Il s'agit toutefois d'une procédure lourde et complexe mais qui peut mener à l'adjudication sur licitation (vente aux enchères publiques). Elle doit être ordonnée par le juge lorsque les biens indivis ne sont pas partageables en nature, ce qui sera le cas lorsqu'un seul bien immobilier est détenu par plusieurs personnes.

NEBBIOLO

LA NOUVELLE QU



On cite souvent la Bourgogne dès qu'il s'agit d'évoquer la frénésie entourant les plus grands vins du monde. Pourtant ces dernières années, c'est du côté d'Alba et du Piémont italien qu'il faut se rendre pour trouver la dernière success-story. Là-bas, deux appellations, Barolo et Barbaresco font tourner la tête des amateurs du monde entier.

Par Gaël HERROUIN

OU ÊTE DU « GRAAL »

En avril 2018, dans les allées du Salon Vinitaly à Vérone, l'info fit le buzz. Une parcelle d'un demi-hectare de Barolo, située au cœur de l'un de ses « crus » les plus prestigieux, s'échangeait pour un prix de 2 millions d'euros : 4 millions l'hectare, un prix encore jamais vu alors en Italie.

LES « PÉPITES ITALIENNES »

Pourtant, être vigneron sur ces collines, qu'on appelle ici « les Langhe », n'a pas toujours été facile. Jusqu'à la fin des années 80, les enfants des vignerons préféraient fuir la vigne pour aller travailler chez Fiat à Turin ou chez Ferrero, le producteur de Nutella à Alba. Il faudra attendre le début des années 90 pour assister enfin à la reconnaissance, juste logique, des vins italiens sur la scène internationale.

« SUPER TOSCANS »

C'est à cette époque que les Américains vont découvrir les « pépites » italiennes. D'abord avec les « super toscans », élaborés à partir de cépages internationaux (comprenez la syrah et les cépages bordelais qui, à l'époque brillent presque seuls au firmament). Puis rapidement les vignerons piémontais, sentant arriver un souffle nouveau, prennent leur bâton de pèlerin et vont faire découvrir leurs vins de nebbiolo Outre-Atlantique. Ils apprennent vite, modifient le goût de leur vin pour plaire au plus grand nombre. Les premiers en Italie, ils vont communiquer autour de la notion de crus, comme en Bourgogne, et mettre en avant leurs différents terroirs pour différencier leurs vins.

ALBA DESTINATION TOURISTIQUE

Alba et sa région deviennent alors une destination touristique. On découvre les spécialités locales, la truffe blanche et la noisette du Piémont (seule AOP au monde pour une noisette, et la base du goût du Nutella) à travers des trattorias où l'on mange très bien, pour pas cher, et où l'on boit des vins âgés superbes, pour une misère. On cite souvent la Bourgogne pour évoquer Alba et le nebbiolo, le cépage offrant comme le pinot noir, un jus clair et un nez

fruité. Pourtant, c'est plutôt au Beaujolais et ses nombreuses collines que Barolo et Barbaresco font penser. Hormis qu'ici les vignes de nebbiolo ont recouvert les moindres versants et recoins. C'est un océan de vignes et de « l'or en barre » au fond de cet océan.

DIFFICILE À CULTIVER

Le nebbiolo, dont l'origine vient du mot *nebbia* (brouillard en italien) est un cépage particulier et difficile à cultiver. C'est certainement une des raisons de son succès. Il s'exporte très mal hors de sa région d'origine. Compte-tenu de son succès, beaucoup s'y sont essayés hors-Italie et s'y sont « cassés les dents ». Le cépage est capricieux, comme son alter ego, le pinot noir qui se magnifie en Bourgogne, le nebbiolo, fin et subtil autour d'Alba s'exprime différemment hors de son territoire d'origine.

Le nebbiolo riserva du domaine de La Cetto au nord du Mexique est une version intéressante du cépage. Le vin qui a bénéficié d'un long élevage en barriques pendant 18 mois puis deux ans en bouteille, bascule sur les fruits noirs compotés. On y retrouve les tanins fermes habituels du cépage, le vin est vraiment bon, cependant l'équilibre et la complexité du cépage ont été gommés par la latitude.

Nebbiolo, c'est un océan de vignes et « de l'or en barre » au fond de cet océan

SOLS À DOMINANTE CALCAIRE

Le nebbiolo est aussi un cépage grandiose par sa capacité à bien vieillir, mais qui se mérite. Il n'aime que les sols à dominante calcaire, bourgeoise tôt, donc sensible au gel, mais mûrit tard, donc sensible aux pluies d'arrière-saison. Sa structure tannique ainsi que son acidité peuvent largement rebuter. Même avec des techniques de vinification modernes et un éle-



Le nebbiolo est aussi **un cépage grandiose** par sa capacité à bien vieillir, mais **qui se mérite**

vage en barrique, donnant du « sucrant » et polissant les tannins, un barolo requiert de la patience avant dégustation.

Le succès rencontré par ce cépage est donc assez surprenant. Son profil est quelque part aux antipodes de la tendance mondiale vers des vins riches, sans agressivité en bouche. Les Italiens le considèrent comme un « vino d'arrivo », autrement dit comme un vin que l'on n'aime pas d'emblée, que l'on découvre et apprécie avec le temps. Son accès gustatif élitiste et sa rareté sont certainement d'autres sous-jacents de son succès. Les vigneron piémontais lui ont préféré à une époque, le barbera, plus facile. Au final, le nebbiolo ne pèse que 6 % du vignoble piémontais (il est surtout présent dans la vallée d'Aoste avec 27 % des surfaces) et ne pousse que sur 7 600 hectares en Italie (87^e cépage mondial). Hors de Barolo et de Barbaresco, l'inflation heureusement redescend. Les amateurs se ruent sur les Langhe Nebbiolo, l'appellation sous-régionale ou sur les vins piémontais d'appellations Ghemme, Lessona ou Gattinara. Il vous en coûtera une trentaine

d'euros contre 300 pour un cru de barolo chez un vigneron réputé. Aujourd'hui tout sourit aux vignobles autour d'Alba.

Hissé au rang des meilleurs vins du monde, le barolo est définitivement international : 95 % de la production est exportée aux États-Unis, en Europe et jusqu'en Chine (source : *Le Monde* - 5 septembre 2018 – Jérôme Gautheret).

LE FONCIER S'ENVOLE

Seul un nuage passe dans le ciel, le foncier s'envole trop rapidement ! Or Le barolo, pour l'heure, c'est 1 200 propriétaires sur 2 100 hectares. Autrement dit, beaucoup de personnes possèdent de toutes petites



surfaces, très souvent en indivision... de gros problèmes potentiels à l'intérieur d'une famille. Le vigneron Bruno Ceretto précise encore : « Lorsque nous avons acheté les terres sur lesquelles nous faisons notre Barolo « Brunate », qui représentent une parcelle d'un peu plus de 5 hectares, nous avons payé, il y a un demi-siècle, pour 90 millions de lire [environ 50 000 euros]. Aujourd'hui, on nous en propose près de 20 millions d'euros ». Il n'est pas vendeur ! Mais Barolo voit de plus en plus arriver de gros investisseurs et la financiarisation du terroir est en cours.

95 % de la production du barolo est exportée aux États-Unis, Europe et jusqu'en Chine

Alors ne tardons pas et régalons-nous, tant qu'il en est encore temps, d'un Barolo cru Ceretta de chez Luigi Baudana, d'un cru Marenga de chez Luigi Pirra ou enfin d'un cru Bricco delle Viole de chez Giancarlo Viberti. Impossible de citer toutes les belles cuvées qu'il m'ait été permis de boire (j'ai vraiment un métier difficile, vous ne trouvez pas ?). En tout cas, je fais aussi partie de ceux qui pensent, que le nebbiolo fait partie des plus grands cépages au monde.



GAËL HERROUIN

Expert gradé et assermenté près le Tribunal de Commerce de Paris

Membre de la Compagnie des **Courtiers-Jurés-Experts** en vins (Association créée en 1322, reconnue d'utilité publique par l'État)

Gérant de la société **Les Vins Dévoilés**, créateur d'événements autour de la dégustation de vins rares.

Tél. **06 68 32 91 69**
contact@lesvinsdevoiles.com

LES ECHOS EN RÉGION

DORDOGNE

UN PROJET PÉRIGORD HABITAT À LA COQUILLE

Le projet de déconstruction des huit logements et des locaux administratifs de l'ex-gendarmerie, inoccupés depuis le premier semestre 2021, a été lancé à La Coquille. La démolition de ces bâtiments des années 1970 laissera place à un renouvellement de l'offre plus conforme aux standards actuels et plus adaptée aux besoins. Périgord Habitat reconstruira 10 logements sociaux locatifs, des maisons de plain-pied, de type 2 et 3 avec jardin privatif, dans l'esprit d'une résidence intergénérationnelle, le tout implanté à proximité des équipements dédiés aux seniors. Cette opération, démolition et construction d'un coût estimé à 1,614 million d'euros, est financée par des subventions de l'État (en partie au titre du fonds friches), de la Région, du Département, de la Comcom Périgord-Limousin et d'Action Logement. La commune a cédé un terrain pour l'euro symbolique. En plus de fonds propres à hauteur de 14 %, Périgord Habitat a eu recours à des prêts de la Banque des Territoires.

DORDOGNE LUXE : DUO FÉMININ POUR REPETTO

Le binôme Laurence Levy, CEO, et Charlotte Gaucher, DGA et fille du président, Jean-Marc Gaucher, prend la relève pour diriger Repetto (200 salariés dont 80 à la manufacture de Saint-Médard-d'Excideuil). Après avoir collaboré pour Yves Saint Laurent Beauté chez L'Oréal, elles souhaitent développer le réseau de boutiques en France, intensifier les partenariats de la marque en Asie (45 % du CA sur ce continent) et accélérer sur le marché américain au regard de la hausse de ses ventes. La danse classique reste le patrimoine de Repetto pour rayonner au niveau mondial. Pour l'univers de la chaussure, la redécouverte des modèles iconiques se conjugue à l'innovation pour séduire une clientèle plus jeune, dans une dynamique « balletcore » et grâce aux nombreux artistes qui incarnent la maison depuis 75 ans. Avec sa collection Athleisure (2022), Repetto ambitionne de devenir la référence grâce à sa maîtrise de lignes alliant technicité, confort et style.



DORDOGNE CENTRE DE TRI MODERNISÉ

L'automne est encore placé sous le signe des remous pour la réorganisation de la collecte des déchets en Dordogne, mais le SMD3 a largement investi pour moderniser le centre de tri de la Rampinsolle, à Coulounieix-Chamiers, qui a fait l'objet de quatre mois de travaux afin d'augmenter la capacité de traitement du site (15 000 à 22 000 tonnes) ; améliorer le tri des journaux, papiers et carton ; diminuer les gestes de tri pour les trieurs et le refus de tri ; investir dans un tri balistique, un crible à fine, deux trieurs optiques, une presse à balles avec un convoyeur d'alimentations (tapis roulant) pour la compression des bouteilles plastiques. L'aménagement de ce nouveau processus a coûté 3,4 millions d'euros.

© Shutterstock

DORDOGNE VALORISATION DES DÉCHETS POUR CONSOLI

Consoli, entreprise familiale de Prigionieux créée en 1976, a débuté avec des activités de terrassement et des travaux agricoles. Les prestations de services se sont développées dans le domaine agricole et le transport public de céréales. Un projet consiste à structurer l'entreprise autour du recyclage et de la revalorisation de remblais et de déchets verts issus des travaux de démolitions, l'activité de l'entreprise en générant d'importantes quantités. Avec l'acquisition d'un cribleur-broyeur de déchets minéraux et verts, le béton pourra être revalorisé en granulats (création de chemins, remblais) et les déchets verts deviendront engrais organique. Ce projet est financé par la Région à hauteur de 30 000 euros.



© Shutterstock

LOT-ET-GARONNE LÂCHER D'ESTURGEON DANS LA GARONNE

Espèce migratrice menacée d'extinction, l'esturgeon européen fait l'objet d'un ambitieux plan national d'action de conservation de l'espèce, coordonné par la Direction régionale de l'environnement de Nouvelle-Aquitaine. Au cours des années 1990, les derniers esturgeons sauvages ont ainsi été capturés afin de réaliser des essais de reproduction assistée de cette espèce emblématique du bassin Garonne-Dordogne. Plusieurs lâchers dans le milieu naturel ont eu lieu entre 2007 et 2014. En 2022, après 15 ans d'effort et pour la première fois, une reproduction assistée a en outre pu être réalisée avec les individus nés en captivité en 2007. Le signal d'une reproduction naturelle, essentielle à la survie de l'espèce, est désormais attendu. Afin de poursuivre le repeuplement du milieu naturel, un nouveau lâcher a eu lieu le 14 octobre à Couthures-sur-Garonne, en présence des membres du projet ainsi que des financeurs.



LOT-ET-GARONNE PARTENARIAT DANS L'ÉNERGIE

Wenergy, filiale du Groupe Weck, guichet unique pour toutes les problématiques de maîtrise de l'énergie à destination des professionnels, signe un partenariat avec Antargaz, fournisseur multi-énergies, pour répondre aux enjeux de rénovation énergétique et de maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments pour les professionnels. Ce rapprochement permettra aux deux acteurs de renforcer leur contribution à la promotion de solutions d'économie d'énergie et de développer une offre d'efficacité énergétique globale. « Grâce à ce partenariat, nous allons pouvoir mettre en avant le savoir-faire de Wenergy et proposer à nos clients de nouvelles offres 360°, intégrant la stratégie d'économie d'énergie, le coût de l'énergie et le financement des projets. C'est cette approche globale que nous voulons pour les clients Antargaz afin qu'ils puissent, en pleine maîtrise des informations, prendre rapidement et efficacement des décisions pour leurs bâtiments. Cette collaboration s'inscrit également dans la stratégie globale du Groupe Weck afin de poursuivre notre développement », déclare Christophe Weck, président du Groupe Weck.

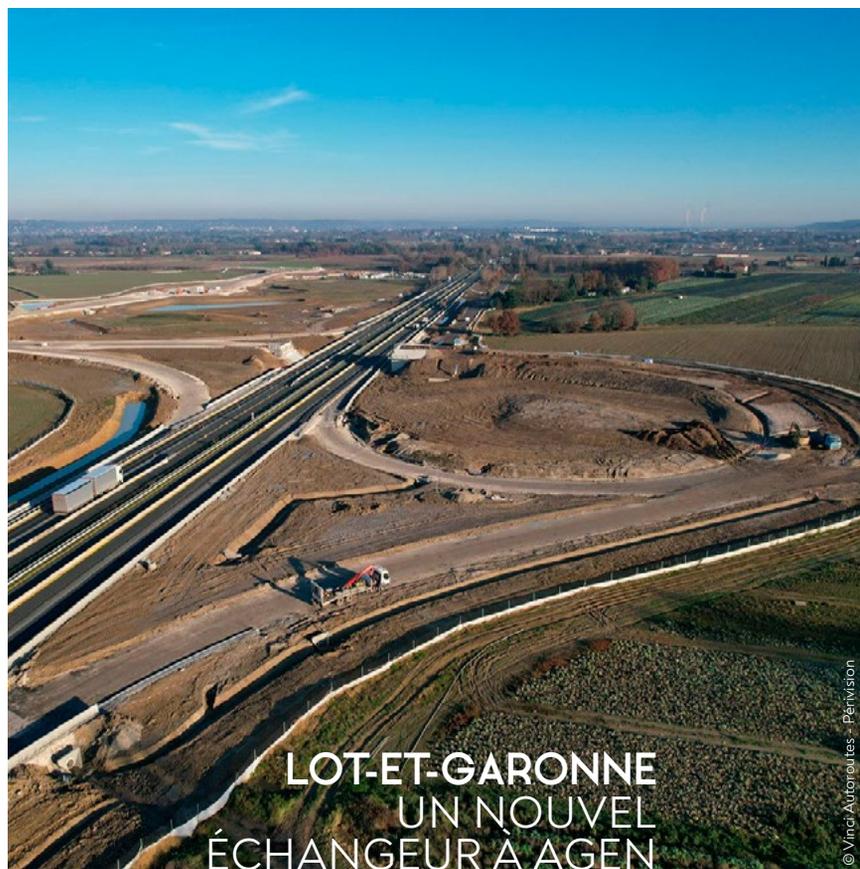
LOT-ET-GARONNE LA REPRISE D'ENTREPRISE MISE EN AVANT

À l'occasion de la 5^e édition du Mois de la Transmission, deux journées seront dédiées à la reprise d'entreprise à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris. Ainsi, lundi 21 et mardi 22 novembre seront consacrés à la découverte des opportunités existantes pour les Franciliens tentés par le Sud-Ouest. En effet, en Nouvelle-Aquitaine, plus de 110 000 dirigeants d'entreprises ont plus de 55 ans, dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des services soit plus du tiers du nombre total des entreprises de moins de 10 salariés. Dans ce contexte, la Région souhaite donc promouvoir et valoriser la reprise d'entreprise, fédérer toutes les initiatives des acteurs de la transmission sur un même agenda en novembre de chaque année et initier des événements communs. Les syndicats professionnels de l'artisanat ainsi que les départements de Lot-et-Garonne, Corrèze, Pyrénées-Atlantiques et Dordogne sont partenaires de l'opération.



LOT-ET-GARONNE BIOLOKLOCK S'INVITE À L'ÉLYSÉE !

BioloKlock, c'est avant tout l'histoire d'une saga familiale avec quatre générations successives. L'esprit pionnier : Franz, pharmacien homéopathe, achète la ferme dans le Lot-et-Garonne dans les années 1930 ; Jean-Didier la convertit à l'agriculture biologique en 1960 ; Bernard diversifie les fruits produits par les vergers et ajoute à la production des fruits, leur transformation ; David crée BioloKlock en 1995, engage les vergers sur la voie de la permaculture et se spécialise dans un artisanat d'excellence. Et en 2022, les confitures tout droit venues du petit village de Montpezat ont fini sur la table du chef de l'État à l'Élysée. Une belle reconnaissance pour cette ferme biologique familiale.



LOT-ET-GARONNE UN NOUVEL ÉCHANGEUR À AGEN

L'autoroute A62 a désormais une nouvelle sortie à Agen Ouest. L'échangeur, tout juste sorti de terre, sera inauguré jeudi 10 novembre en présence de Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, Jean Dionis, maire d'Agen et président de l'agglomération, Jean-Noël Chavanne, préfet, et Pierre Coppey, directeur général adjoint de Vinci. Le montant du chantier s'élève à 17,4 millions d'euros HT. Sur ce montant, 1,3 million est réservé aux aménagements paysagers. Il est à noter que le Conseil départemental et l'Agglomération d'Agen cofinancent l'infrastructure à hauteur de 12,3 millions. Le solde du coût global est à la charge du futur exploitant : Vinci Autoroutes.



LOT-ET-GARONNE VITAMONT INVESTIT SUR UNAJU

Un look japonais épuré, de fines bulles, des infusions de plantes et de fruits, une bouteille transparente de bordeaux, la marque Unaju créée par Marion et François Delmas Saint-Hilaire, cofondateurs de la société Manufacture Bordeaux, ne manque ni de charme ni d'audace. C'est ce positionnement original ainsi que la personnalité des 2 dirigeants qui ont séduit Charles Kloboukoff, PDG de Compagnie Léa Nature et le Comité de Direction de Vitamont pour investir à hauteur de 60 % du capital dans un premier temps. Le cédant, Franck Latrille, continuera d'accompagner la prometteuse start-up qui dépassera largement le million d'euros de chiffres d'affaires cette année avec une croissance soutenue. Une acquisition qui témoigne de la stratégie du Lot-et-Garonnais Vitamont, spécialiste historique des jus de fruits depuis plus de 40 ans, et leader en magasins bio, de se diversifier vers les softs « bien-être » et innovants.

L'HÔPITAL DE MO CHANGE D

La première pierre du futur plateau technique a été posée cet automne, en même temps qu'a été inaugurée la nouvelle chaufferie biomasse. Des investissements d'ampleur pour accompagner la modernisation de l'hôpital montois.

Par Julie DUCOURAU



Le nouveau plateau technique de 8 700 m² s'intègre dans un programme immobilier de plus de 240 millions d'euros sur 10 ans



MONT-DE-MARSAN LE VISAGE

Pour le centre hospitalier intercommunal (CHI) de Mont-de-Marsan et du Pays des Sources, la construction du nouveau plateau technique de 8 700 m² s'intègre dans un programme immobilier de plus de 240 millions d'euros sur 10 ans. À lui seul, ce projet représente 40 millions d'euros d'investissement, financés à 90 % sur fonds propres, pour reconstruire l'accueil du site de Layné, le service des admissions, le plateau de consultations médicales et chirurgicales, le service de chirurgie ambulatoire et un bloc opératoire pour exercer la chirurgie de précision dans de nombreuses spécialités : gynécologique, vasculaire, viscérale, orthopédique, urologique, etc.

20 SALLES D'OPÉRATION

Le bloc va ainsi passer de neuf à 20 salles d'opération dédiées à la chirurgie et à l'endoscopie qui bénéficieront des dernières normes pour améliorer la qualité et la sécurité, complétées par 26 postes de surveillance post-interventionnels, plus communément appelés salles de réveil.

Après l'installation d'un robot chirurgical en fin d'année, le CHI souhaite équiper ce nouveau bloc d'une salle hybride qui « représente un enjeu majeur pour favoriser la formation des internes en chirurgie, l'attractivité médicale sur le territoire, le confort du patient et les synergies entre les établissements du territoire, le CHU de Bordeaux notamment ».

« L'HÔPITAL DE DEMAIN »

C'est « l'hôpital de demain » qui se construit là pour « une meilleure qualité de soins et l'accès à des technologies de dernières générations », s'est félicité le directeur général du CHI, Frédéric Pigny, lors de la cérémonie officielle de la pose de la première pierre du futur bâtiment, le 29 septembre dernier à Layné, le site principal du centre hospitalier montois. Les travaux pour ce bâtiment moderne, conçu par les agences d'architectes Moon Safari et ArtBuild, sont prévus pour durer trois ans.

Déjà, « la métamorphose a commencé avec le nouveau parking [450 places, NDLR] sur le site de l'ancien stade Jean-Loustau. Une partie de la voirie a été rétrocedée pour mieux rationaliser l'espace », a expliqué Charles Dayot, maire de Mont-de-Marsan et président de Mont-de-Marsan Agglomération.



Les travaux pour le bâtiment sont prévus pour durer trois ans

En parallèle, a été inaugurée, en remplacement de l'ancienne chaufferie au gaz naturel, une nouvelle chaufferie biomasse. Dans le cadre de la construction de son plateau technique ultra-moderne, le CHI a « choisi d'accélérer dans la décarbonation de ses besoins de chaleur grâce à une énergie locale et renouvelable : le bois-énergie », ce qui représente, d'après l'hôpital, une économie de 1 230 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent de 3 000 allers-retours entre Mont-de-Marsan et Paris en voiture.

EN CHIFFRES

1 415 lits et places

89,59 % des patients originaires des Landes,
7,29 % du Gers

2 988 salariés dont 281 personnels
médicaux et 1 947 personnels soignants
et éducatifs

7 pôles d'activité clinique
et 80 services de soins

13 486 interventions par an

130 936 consultations externes en 2021

37 426 passages aux urgences

1 249 naissances

UNE CENTRALE SOLAIRE SUR LES FLOTS

La forêt des Landes de Gascogne en Lot-et-Garonne va abriter une centrale solaire unique en Nouvelle-Aquitaine. Face à la hausse des coûts de l'énergie, ce projet très innovant offre de nouvelles perspectives pour le développement des énergies renouvelables.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Après avoir vu l'arrivée d'un Center Parcs, ouvert cette année et affichant un taux de fréquentation déjà très élevé, les paisibles Landes de Gascogne n'en finissent plus d'innover ! C'est en effet dans ce bout de forêt de Lot-et-Garonne qu'a démarré le chantier de la plus grande centrale solaire flottante de Nouvelle-Aquitaine avec la pose de la première pierre le 13 octobre dernier.

46 000 PANNEAUX SOLAIRES SUR UN LAC DE 28 HECTARES

C'est précisément sur la commune de Durance que l'entreprise Valeco, avec le soutien des collectivités locales, va installer près de 46 000 panneaux solaires qui auront la particularité de flotter sur les eaux d'un lac artificiel de 28 hectares créé dans le cadre de l'activité d'extraction sablière de l'entreprise Sibelco, propriétaire du foncier.

PANNEAUX SITUÉS À 10 MÈTRES DES BERGES

Recouvrant 55 % de la surface du lac, les panneaux seront situés à plus de 10 mètres des berges et seront supportés par des flotteurs prévus à cet effet, avec un point d'ancrage au sol afin de les maintenir en place. D'une puissance de 19,8 mégawatts, la centrale solaire produira l'équivalent de la consommation annuelle de 12 700 habitants. Rattaché au poste de source de Nérac, le site permettra ainsi d'alimenter en électricité verte les villages environnants et apportera quelques retombées économiques aux collectivités locales qui percevront un montant global de 170 000 euros par an : « Cette première pierre illustre notre engagement en faveur de la transition énergétique du territoire mais aussi de son développement économique. Comme l'électricité va toujours au chemin le plus court, l'énergie produite sur place sera injectée dans le réseau à proximité du lac et bénéficiera directement aux habitations environnantes », explique Raymond Girardi, président de la Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne.



« Le site permettra ainsi d'alimenter **en électricité verte les villages environnants** »



La pose de la première pierre
de la future centrale solaire flottante.

© D.R.

« Ce projet de parc solaire flottant **permet d'optimiser un site dégradé** »

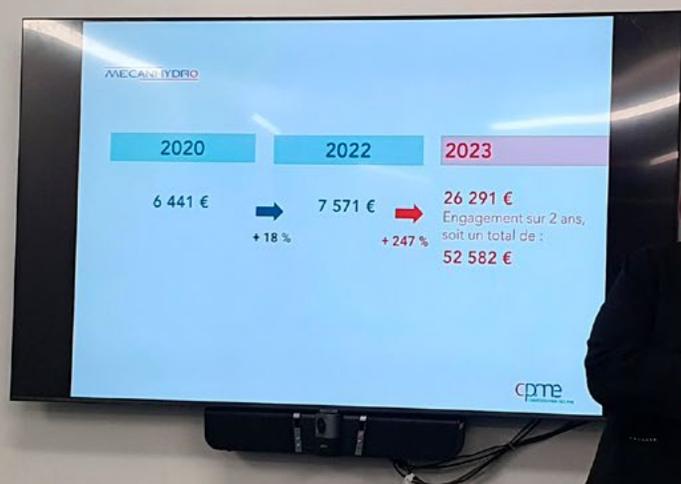
UNE SOLUTION FACE AU MANQUE DE FONCIER

Ce projet d'envergure apporte une nouvelle réponse face à la forte hausse des projets de développement des énergies renouvelables. Pour rappel la France doit produire 40 % de son électricité à partir de sources renouvelables à l'horizon 2030 (contre 23 % en 2019) afin de respecter les objectifs européens ; et le solaire flottant présente de nombreux avantages notamment sur la disponibilité de foncier : « Ce projet de parc solaire flottant, qui fait partie des premiers parcs développés en France, permet à la fois d'optimiser un site dégradé et de contribuer, à notre échelle, à rehausser la part d'énergie décarbonée dans notre mix énergétique », ajoute Raymond Girardi. Placer des panneaux photovoltaïques sur des plans d'eau artificiels non exploités permet ainsi de générer de l'électricité bas carbone sur des grandes surfaces qui n'ont en général pas d'autres fonctions. Dans un contexte international difficile sur le marché de l'énergie, la solution proposée

par la société montpelliéraine Valeco, (la filiale française d'EnBW, l'un des plus grands énergéticiens en Allemagne et en Europe, est spécialisée dans le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement de projets d'énergies renouvelables autour de l'éolien et du solaire) est donc vouée à un bel avenir.

ÉLECTRICITÉ LOCALE ET BAS CARBONE

« Dans le contexte de crise énergétique que nous connaissons, le photovoltaïque est une réponse directe à la nécessité de produire de l'électricité locale et bas carbone. En tant qu'entreprise qui œuvre depuis plus de 20 ans pour la transition énergétique, implantée notamment à Toulouse et Bordeaux, nous sommes fiers de participer à ce projet innovant pour créer la plus grande centrale solaire flottante de Nouvelle-Aquitaine ayant obtenu un permis de construire », détaille François Daumard, président de Valeco qui emploie près de 250 personnes et travaille sur toute la chaîne de valeur en France et à l'international



François Asselin, président de la CPME, et Marie-Emmanuelle Contesse, dirigeante de Mecanhydro

LES PME « AU BORD DU GOUFFRE »

Touchées par la flambée des prix de l'énergie, les PME sont dans l'impasse, alerte la CPME. Elle préconise de faire évoluer les mesures de soutien prises par le gouvernement, jugées inefficaces. En attendant, de nombreux entrepreneurs vivent un cauchemar : l'échéance de leurs contrats, en décembre prochain.

Par Anne DAUBRÉE

« Le risque est systémique », alerte François Asselin, président de la CPME, Confédération des petites et moyennes entreprises. Celle-ci tenait une conférence de presse consacrée à « Flambée des prix de l'énergie : des PME au bord du gouffre ? », le 20 octobre, à Paris. Plusieurs entrepreneurs y ont témoigné des difficultés qu'ils

rencontrent. Mais le président de la CPME a d'abord dressé un tableau général des inquiétudes des entreprises. D'après les décomptes du syndicat patronal, quelque 150 000 sociétés seraient aujourd'hui dans une impasse économique à cause de la flambée des prix. Et globalement, le climat actuel est « très anxiogène. Nous avançons dans le brouillard », a précisé François

Asselin. « Nous travaillons quotidiennement avec Bercy. (...) Aujourd'hui, nous sentons que le gouvernement a pris la mesure de ce qui se passe, mais ce qui se déroule au niveau européen est loin d'être neutre », a ajouté François Asselin. Le plan allemand, qui prévoit 200 milliards d'euros de soutien à l'économie, inquiète fortement la CPME qui redoute un décrochage entre les deux économies.

Mais avant tout, l'inquiétude naît des incertitudes sur l'issue des négociations au niveau européen, en matière de politique énergétique. Au moment de la conférence de presse de la CPME, le Conseil Européen était en effet réuni sur le sujet. « Les signaux ne sont pas très positifs », estime François Asselin. Pendant ce temps, en cas d'échec européen, la CPME explique travailler avec Bercy à un « plan B ». Depuis mars dernier, le gouvernement a progressivement mis sur pied des mesures de soutien aux entreprises : bouclier tarifaire pour les petites entreprises et aide « gaz et électricité », dans le cadre du plan de résilience. Mais ces dernières sont inefficaces, d'après la CPME. « Les curseurs adoptés pour accéder aux dispositifs ne correspondaient pas à la réalité des entreprises », pointe François Asselin.

PAS D'EMBAUCHES, NI D'INVESTISSEMENTS

C'est ce qu'illustre l'exemple de Mecanhydro, société de maintenance hydraulique de six salariés, au chiffre d'affaires de près d'un million d'euros, basée à Chambéry. « Ma TPE ne peut bénéficier ni de l'aide d'urgence, ni du bouclier tarifaire », témoigne Marie-Emmanuelle Contesse, sa dirigeante. Pour le bouclier tarifaire, par exemple, l'entreprise correspond aux critères de nombre de salariés et de chiffre d'affaires, mais l'importance de sa consommation d'électricité l'exclut du dispositif. « Notre contrat est supérieur à 36 kVA, exclus du tarif réglementé. Nous sommes en offre marché », précise la cheffe d'entreprise. À tous égards, les conséquences sont importantes. Déjà, en deux ans, la facture d'électricité de Mecanhydro a augmenté de 18 %. En 2020, l'entreprise dépensait 6 441 euros pour ce poste et 7 571 euros, en 2022. Pour 2023, elle a reçu les propositions tarifaires de deux énergéticiens. La première, qui prévoit un engagement sur trois ans, représente 18 608 euros par an et la seconde, sur deux ans, 26 291 euros annuels. Des charges qui vont grever lourdement le résultat de l'entreprise : - 11 % dans le premier cas, - 20 % dans le second. « Les conséquences ? Un développement compliqué, des investissements irréalisables, et les embauches... on ne sait pas. Nous avons aussi peur d'être déficitaire et de ne plus pouvoir accéder à l'emprunt », explique Marie-Emmanuelle Contesse. Elle doit aussi faire face au remboursement du PGE (50 000 euros par an) et aux augmentations de salaires (5 % en octobre 2021 et des

primes Macron). « En 2022, nous n'avons pas encore répercuté les hausses des prix, nous grappillons sur nos marges. Demain, cela ne sera pas possible », alerte la dirigeante.

« BIDOUILLERIES » ET RENFORCEMENT DES AIDES

D'ici la fin de l'année, Marie-Emmanuelle Contesse va devoir réaliser un choix entre ces propositions tarifaires. C'est aussi le cas de très nombreuses autres entreprises : pour la plupart, leurs contrats d'électricité arrivent à échéance en décembre prochain. Et en la matière, les témoignages sont unanimes : les contrats sont « incompréhensibles », estime par exemple, Jean-Dominique Regazzoni, à la tête de deux PME du textile, Emo et Sotratex, qui emploient 110 salariés, à Troyes. La succession des propositions reçues par le chef d'entreprise donne le tournis. En mai, une première proposition s'élevait à 238 045 euros pour un contrat de deux ans. Moins de six mois plus tard, ce même contrat était proposé pour... 415 127 euros ! « Tant qu'il fait 18 degrés à Paris, on y gagne sur les tarifs. Mais le courtier m'a prévenu : en décembre, les prix vont exploser car de très nombreux contrats s'achèvent à cette échéance. J'ai découvert plein de choses », ironise Laurent Pillard, dirigeant de l'organisme de formation Léna conseil (10 salariés) et de l'imprimerie Agence 46 (deux salariés), dans le Val-d'Oise. Pour s'en sortir, il envisage des « bidouilleries » : faire installer deux compteurs dans le bâtiment de 800 m² qui abrite ses deux structures et souscrire à deux contrats qui lui permettent de bénéficier des tarifs réglementés...

150 000 sociétés seraient dans une impasse économique à cause de la flambée des prix

Face aux difficultés rencontrées par ses adhérents, la CPME demande plus de clarté dans les factures d'énergie et attend la nomination du « négociateur » promis par Bercy, sur le sujet. Elle propose également un élargissement des dispositifs d'aide publique. Les TPE de moins de 10 salariés et au chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros devraient pouvoir bénéficier du tarif régulé, quelle que soit leur consommation d'énergie. Concernant les aides, la Confédération préconise de faire évoluer les critères d'obtention : toutes les entreprises pour qui la facture d'énergie représente 3 % du chiffre d'affaires et a doublé sur une période donnée en 2022 devraient être éligibles. Et les critères concernant l'excédent brut d'exploitation devraient être abandonnés. Réponse attendue de Bercy : début novembre.

CONJONCTURE

REPÈRES

Par Aïcha
BAGHDAD
et B. L.

LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES POURSUIVENT LEUR PROGRESSION

Pour le quatrième mois consécutif, les créations d'entreprises en France ont progressé en septembre, portées essentiellement par les secteurs de l'immobilier, la construction, le commerce et la restauration.

Selon les derniers chiffres de l'Insee, publiés le 18 octobre, en septembre, 91 961 nouvelles entreprises ont été immatriculées, dont 35 755 sociétés classiques et 56 206 micro-entreprises. Toutefois, la hausse se ralentit : elle s'établit à 1,5 %, en deçà de celle du mois d'août (+ 2,1 %). Les créations d'entreprises classiques augmentent de 2,6 %, après une baisse de 0,6 %, tandis que celles de micro-entreprises reculent (+ 0,9 % contre + 3,8 %).

Côté secteurs, les créations d'entreprises rebondissent nettement dans les activités immobilières (+ 11,3 %), et également dans l'hébergement-restauration (+ 9,8 %), ainsi que, dans une moindre mesure, dans le commerce et la réparation d'automobiles (+ 5,6 %) et la construction (+ 3,4 %). A *contrario*, le nombre de nouvelles entreprises recule dans le soutien aux entreprises (- 1,1 % après + 3,8 %). Après son essor durant la crise sanitaire grâce à l'activité de la livraison à domicile, le secteur du transport et entreposage se replie aussi (- 5,5 %, après + 9 %).

Un été favorable. De juillet à septembre, les nouvelles immatriculations ont rebondi de 7 % par rapport aux mêmes mois un an auparavant. Une tendance portée par les créations d'entreprises individuelles sous le régime de micro-entrepreneur (+ 9 %) et celles des sociétés (+ 6,2 %).

La situation est **plus favorable dans l'industrie**





DEUX DÉCRETS CLARIFIENT LES RÈGLES



Il aura malheureusement fallu attendre une guerre en Ukraine et une raréfaction de l'électricité en France pour limiter le gaspillage énergétique. Par deux décrets annoncés pendant l'été, mais publiés le 6 octobre, le gouvernement vient de clarifier et de durcir les règles en matière d'utilisation de l'énergie pour les professionnels. Ces deux textes confirment le rôle central du maire en la matière.

Par Nicolas TAQUET, avocat

PUBLICITÉ LUMINEUSE

Le premier décret n° 2022-1294 du 5 octobre 2022 harmonise les règles en matière de publicités lumineuses définies comme des publicités à la réalisation desquelles « participe une source lumineuse spécialement créée à cet effet » : lettres découpées, tubes néon, diodes... En l'état antérieur du droit, en effet, le Code de l'environnement interdisait ces publicités dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants ne faisant pas partie d'une unité urbaine de plus de 100 000 habitants. Pour le reste, il distinguait entre les « unités urbaines de moins de 800 000 habitants », qui devaient disposer d'un règlement local de publicité (RLP), et les autres communes, dans lesquelles c'est le code qui fixait les règles d'extinction des enseignes lumineuses.

Désormais, pour toutes les communes de France, selon le nouvel article R. 581-35 du Code de l'environnement, « les publicités lumineuses sont éteintes entre 1 heure et 6 heures » du matin. Des exceptions ont cependant été aménagées pour celles « installées sur l'emprise des aéroports », et celles « supportées par le mobilier urbain affecté aux services de transport [gares, métros] et durant les heures de fonctionnement desdits services, à condition, pour ce qui concerne les publicités numériques, qu'elles soient à images fixes ». Il peut être également dérogé à cette extinction lors d'événements exceptionnels, définis par arrêté municipal ou préfectoral.

Cette disposition s'applique depuis ce 7 octobre, excepté pour les publicités lumineuses supportées par

le mobilier urbain, pour lesquelles, les horaires d'extinction ne seront applicables qu'à partir du 1^{er} juin 2023. Si le décret n'a pas entamé les possibles sanctions administratives fondées sur les articles L. 581-26 à L. 581-33 du Code de l'environnement, il a renforcé les sanctions pénales puisque le non-respect de ces obligations est passible d'une amende de 5^e classe (1 500 euros au plus) et non plus de 4^e classe, comme c'était le cas auparavant.

FERMETURE DES PORTES

Le deuxième décret n° 2022-1295 du 5 octobre 2022 est plus important en ce qu'il vient très clairement combler un véritable vide juridique. Il impose désormais pour les locaux tertiaires chauffés ou refroidis, dans des conditions normales d'exploitation, la fermeture des ouvrants. En clair, il n'est plus possible de laisser les portes ouvertes sur la rue, lorsque les locaux sont chauffés ou, au contraire, climatisés. En effet, si certaines municipalités, comme la mairie de Paris, avaient interdit de tels comportements pendant l'été, il n'existait aucune réglementation nationale sur ce point et le sujet était laissé à la libre appréciation des maires agissant par le biais de leur pouvoir de police administrative.

Désormais, le tout nouvel article R. 175-7 du Code de la construction et de l'habitation dispose que : « les ouvertures de tout bâtiment, ou partie de bâtiment, dans lequel sont exercées des activités tertiaires marchandes ou non marchandes, y compris celui appartenant à une personne physique ou morale du secteur primaire ou secondaire, chauffé ou refroidi à l'aide d'un ou de plusieurs systèmes de chauffage ou de climatisation, au sens de l'article R. 175-1, donnant sur des espaces extérieurs ou sur une partie de bâtiment non chauffée ou refroidie, sont équipées de systèmes de

fermeture manuels ou automatiques limitant les déperditions thermiques ».

Ce texte est donc d'application très large puisqu'il vise, par exemple, tous les commerces, les restaurants, les hébergements, les administrations publiques, les locaux d'enseignement, de santé etc. Seule et unique exception : cette disposition ne s'applique pas lorsque des exigences de renouvellement d'air intérieur le nécessitent, notamment pour des raisons de santé et de sécurité, par exemple dans des établissements de santé. Le code précise, bien entendu, que « lorsqu'un ou plusieurs de ces systèmes de chauffage ou de climatisation fonctionnent, ces systèmes de fermeture ne doivent pas, en condition normale d'exploitation, être maintenus ouverts par l'exploitant du bâtiment ou de la partie de bâtiment concerné, y compris pendant les heures d'ouverture aux usagers ». Ce texte est d'application immédiate.

Le contrôle du respect de cette disposition relève de la compétence du maire de la commune du lieu d'implantation du bâtiment, agissant en qualité d'agent de l'État. En cas d'inobservation de cette disposition, celui-ci adresse à l'exploitant du bâtiment une mise en demeure de se conformer aux obligations qui lui incombent et l'invite à présenter ses observations dans un délai qui ne peut excéder trois semaines. À l'issue de ce délai, s'il constate la persistance du non-respect de ses obligations par l'exploitant, le maire peut prononcer à l'encontre de ce dernier une amende administrative d'un montant maximal de 750 euros.

Il n'est plus possible de laisser les portes ouvertes sur la rue

Cette « table gastronomique » a été conçue par Sicis, entreprise italienne spécialisée dans l'art de la mosaïque. Elle fait partie des espaces mis en scène au salon EquipHotel.



À QUOI RESSEMBLERA LE RESTAURANT EN 2030 ?

Les professionnels de la restauration et de l'hôtellerie vont se retrouver au salon EquipHotel, du 6 au 10 novembre à Paris. Ils font face aux évolutions successives des attentes des consommateurs, compliquées par l'inflation, et s'efforcent d'imaginer le visage de leur secteur en 2030...

Par Anne DAUBRÉE

L'été fut beau, l'avenir sera dense en défis. Du 6 au 10 novembre, le salon EquipHotel dédié aux professionnels de l'hôtellerie et de la restauration se tiendra sous le signe de « l'hospitalité engagée » vis à vis des clients, des salariés et de l'environnement, expliquait

Béatrice Gravier, sa directrice, le 11 octobre, lors d'une conférence de presse, à Paris. Ce salon international réunit environ 1 200 exposants, dont 40 % viennent de l'étranger, et quelque 100 000 visiteurs qui cherchent des solutions pour répondre aux attentes des clients. Ces dernières ont profondément évolué, estime Nicolas Nouchi, responsable des études chez CHD Expert, cabinet spécialisé, auteur d'une récente enquête sur le sujet, présentée lors de la conférence de presse. En effet, avec les confinements, le secteur a fait face à une « mutation des comportements des consommateurs », explique Nicolas Nouchi. Pour lui, les opérateurs se sont adaptés et ont fait preuve de « résilience ». Et l'été passé a été « plutôt formidable ». Las, au moment où le segment redémarre, l'inflation impose d'augmenter le prix des prestations, phénomène qui déclenche un nouveau changement du comportement des consommateurs : ces derniers vont réaliser des arbitrages face à l'augmentation des tarifs (estimée entre 5 % à 15 %).

« Le restaurant doit rester un lieu de plaisir »

D'après l'étude, dans le domaine de la restauration, par exemple, le quart des clients environ ne va pas modifier ses habitudes de consommation. Mais 62 % d'entre eux vont probablement réduire la fréquence de leurs visites. La tendance est comparable pour l'hôtellerie. Dans plus de neuf cas sur dix, « ce que le client attend, c'est de la transparence » de la part des professionnels, pointe Nicolas Nouchi. Les consommateurs peuvent éventuellement accepter une augmentation des prix, si celle-ci est justifiée. En revanche, 45 % d'entre eux ne veulent pas d'une diminution de la quantité ou d'une baisse de la qualité des prestations qui permettraient de conserver un prix inchangé.

Toutefois, les professionnels disposent de leviers pour contrer cette baisse probable de la consommation, d'après l'étude. Ils peuvent, notamment, miser sur des services particuliers : Wifi, abonnement Netflix, spa, piscine, machine à café disponible à volonté, ambiance musicale, petit-déjeuner soigné, décoration particulièrement soignée aussi ou étonnante... Car une tendance majeure se fait jour : « Les clients se rendent dans un restaurant pour se nourrir, dans un hôtel pour être hébergé, mais cela ne suffit plus. En effet, il y a eu une progression qualitative de l'offre importante et la qualité est devenu un standard de base. L'offre alimentaire ou celle liée à l'hébergement ne pèsent plus que pour 50 % de la satisfaction. Ce qui compte aujourd'hui ? L'expérience client », analyse Nicolas Nouchi. Le consommateur souhaite « passer un bon moment », pouvoir partager ses photos avec une communauté, bénéficier d'une ambiance agréable, d'un cadre surprenant, d'un accueil chaleureux...

HOLOGRAMME À L'ACCUEIL, EXOSQUELETTE EN RÉSERVE

Celui-ci sera assuré par un hologramme, sur le stand de Resto France Experts du salon EquipHotel. L'association qui regroupe une centaine d'entreprises du secteur propose sa vision de la restauration... en 2030. « Le principe consiste à sortir de la routine pour essayer d'anticiper. Ce que nous exposons n'est pas nécessairement réalisable, mais inspirant », précise Marc Grandmougin, président de Resto France Experts, lors de la conférence de presse. Les professionnels se sont basés sur les grandes tendances du marché pour imaginer des solutions pour demain, à l'aide de technologies variées. Par exemple, il s'agit de faire face à la pratique grandissante des repas achetés au restaurant mais consommés à la maison, avec plus de la moitié des Français qui utilisent les plateformes de livraison au moins une fois par mois. Resto France Experts a imaginé des drones qui

pourraient récupérer les déchets du repas, afin de ne pas encombrer les poubelles des ménages...

Mais avant tout, « en 2030, le restaurant doit rester un lieu de plaisir », poursuit Marc Grandmougin. Diverses technologies sont convoquées, jugées pertinentes pour remplir cet objectif : à l'entrée, le client pourrait être accueilli par un hologramme. Et aussi, pour proposer une expérience originale et sans cesse renouvelée, « la restauration deviendrait immersive », complète Marc Grandmougin. Un univers (aquatique un jour, alpin le lendemain, Renaissance le troisième) serait projeté sur les murs et le plafond du local. Le menu serait conçu en accord avec le monde choisi. « En 2030, le restaurant reste toujours situé au même endroit, mais avec une ambiance différente et une cuisine adaptée », résume Marc Grandmougin.

Autre piste explorée, les technologies pourraient permettre de « prendre en compte la santé du client. Aujourd'hui, on précise la présence d'allergènes dans les plats. C'est un début... Cela pose peut-être un petit problème de confidentialité, mais on pourrait imaginer qu'avec les montres connectées qui mesurent diabète ou cholestérol, le client qui entre dans le restaurant y trouve une carte adaptée à son état de santé. Il ne s'agirait pas d'enlever les plats qu'il ne peut pas manger, mais d'indiquer ceux déconseillés », imagine Marc Grandmougin. Dans le restaurant version 2030, les technologies se mettraient aussi au service du professionnel : des logiciels pourraient lui permettre de prédire, quelques jours à l'avance, la fréquentation probable de son local. Et aussi des salariés : un exosquelette devrait rendre moins pénible la corvée de porter des charges lourdes, une des difficultés du métier. Un enjeu de taille, déjà très actuel : le secteur compte 300 000 postes à pourvoir, dès aujourd'hui...

L'ITALIE À L'HONNEUR

L'Italie est le premier pays étranger exposant du salon, avec 140 entreprises qui viennent présenter leur offre. Cette année, elles ont bénéficié du soutien de l'ICE, Agence pour le commerce extérieur, l'équivalent italien de Business France, assurant la présence de petites entreprises innovantes aux côtés de celles bien établies. De l'autre côté des Alpes, ce secteur représentait 26 milliards d'euros en 2021, dont 13,5 milliards d'euros à l'export, la France étant le premier pays de destination.

PLANCHA

DU RÉCHAUFFÉ

Les amis d'Yves lui ont fait un beau cadeau pour ses cinquante ans : un voyage surprise en Grèce ! Hélas, le vol est annulé et pas de nouveau départ avant deux semaines. Yves leur propose alors d'aller dans son manoir de famille en Bretagne. Le décor est sublime mais la pluie tombe sans discontinuer, au grand désespoir d'Antoine dont la mauvaise humeur finit par agacer tout le monde. Au fil des conversations entre quatre murs, le voile va se lever sur des secrets enfouis... C'est le Breton de la bande, Guillaume de Tonquédec, qui a trouvé (en blaguant) le titre de cette suite, selon le réalisateur :

« Lorsque nous étions en tournée de promotion de *Barbecue*, Guillaume finissait ses interventions par un « Après *Barbecue*, on se retrouvera pour la suite, *Plancha* à la mer et enfin pour *Pierrade* à la montagne ! » Maintenant Guillaume souhaite qu'on prépare pour cet hiver *Wok* en Thaïlande ! »

Éric Lavaine signe un joli portrait de groupe avec la troupe quasi complète de *Barbecue* (moins Florence Foresti) qui avait réuni 1,5 million de spectateurs. Lambert Wilson est toujours Antoine, le meneur, encore plus caractériel depuis le décès de son père quelques mois plus tôt. Franck Dubosc renoue, avec un humour pince-sans-rire savoureux, avec les angoisses du parano Baptiste qui craint, entre autres, d'être viré ou de subir les malédictions bretonnes évoquées par Yves. Désormais divorcé d'Olivia, Baptiste est en couple avec Ana qui gagne mieux sa vie que lui, ce qui crée quelques tensions.

« Antoine n'a pas résolu le problème de la mort de son père et de l'absence de communication avec ce dernier. Avec ses amis, il est à la fois drôle et cassant, s'en prend à tout le monde et balance des propos blessants. Il devrait se réjouir d'être en vie après son infarctus mais ne peut s'empêcher de se focaliser sur ce qui ne va pas. Je me suis servi de la paranoïa de Baptiste pour inventer les contes et légendes des Kermelon et des Kerneq que lui raconte Yves. On a beau vivre dans une



En salle depuis le 26 octobre

Un film d'Éric Lavaine

Avec Lambert Wilson, Franck Dubosc,
Guillaume de Tonquédec**Comédie**

société ultra-rationnelle, tout ce qui est ésotérique rencontre un succès colossal. Face à un parano, les superstitions liées aux contes et légendes bretons sont irrésistibles !

Guillaume de Tonquédec est toujours savoureux en Monsieur-je-sais-tout qui ne peut s'empêcher de multiplier les anecdotes ennuyeuses. C'est lui qui entraîne ses copains dans son fief, en en faisant des tonnes.

« J'ai utilisé à fond ses racines. Il y a même un village qui s'appelle Tonquédec ! Le plus souvent, quand les gens sont fiers de leurs origines, ils n'y connaissent rien. Yves trouve juste super classe d'avoir des ancêtres celtes. »

Jérôme Commandeur est irrésistible en pote qui met les pieds dans le plat dès qu'il ouvre la bouche. Jean-Mich était le seul célibataire du groupe, il a évolué en partant à l'étranger. Un bouleversement de statut qui déstabilise Laurent (Lionel Abelanski), inquiet de voir la hiérarchie de la bande changer à son désavantage.

« Son évolution est la plus spectaculaire : la chrysalide est devenue papillon. Dans les groupes d'amis, on

est souvent prisonnier d'un personnage et on risque toute sa vie de rester à sa place. En quittant Lyon et ses amis pour créer le premier centre Midas du Costa Rica, il s'est libéré de ce carcan et revient avec une jolie femme, un enfant et son travail passionné. Bon, il n'a pas trop évolué sur ce côté qui lui fait dire des vérités qui font mouche. »

S'ils sont très liés, certains sont ainsi envieux de leurs camarades ou ont besoin d'être rassurés sur la teneur de leur amitié. On se reconnaît dans les agissements puérils de ces adultes pas encore matures, qui affichent leurs déceptions et ne se montrent guère attentifs à leurs compagnes. On les devine inquiets du temps qui passe :

« Comme le dit Antoine, combien de Noël en bonne santé nous reste-t-il ? Je me sens personnellement très proche de lui là-dessus. Avec *Barbecue*, j'étais davantage dans la chronique assez simple mais les personnages ont pris de la bouteille, et moi aussi ! J'ai essayé de maintenir un équilibre entre une vraie problématique et des situations de comédie qui ne viennent pas casser la vérité du propos. Il n'y a aucune vanne qui ne repose sur rien. Par exemple, l'histoire de l'album de famille avec le jardinier peut exister, avec ici un brin d'exagération évidemment. Faire des cocktails sans alcool avec alcool, je l'ai fait ! J'ai repris des phrases et des situations que j'ai vécues. »

Une suite plus plaisante (et plus mélancolique) que le premier volet, affaiblie par une écriture qui néglige clairement les personnages féminins, même si Caroline Anglade apporte du peps dans ses échanges corsés avec Franck Dubosc. Sophie Duez, trop rare, donne du fil à retordre à son mari Lambert Wilson, mais ça reste trop peu. Un défaut à corriger dans le tome 3 ?





© D.R.

MASCARADE

Des filous sur la Riviera

En attendant de vivre de sa plume d'écrivain, Adrien est le gigolo de Martha, ex grande actrice qui n'est plus que l'ombre d'elle-même. Lors d'une soirée, il rencontre Margot, arnaqueuse de haut vol. C'est le coup de foudre et il est déterminé à la séduire. Comme elle attache beaucoup d'importance à sa sécurité matérielle, il imagine un plan machiavélique pour abuser un agent immobilier trop crédule. Tout ne se passera pas comme prévu... Nouveau film choral à la structure éclatée pour Nicolas Bedos après *M. et Mme Adelman* et *La Belle Époque*, sous le soleil de la Côte d'Azur. Le récit, même s'il fait preuve d'un réel dynamisme, n'a pas la même efficacité que ce précédent opus. Il prend trop son temps pour, au final, se contenter de retournements prévisibles. Nicolas Bedos a la générosité d'aimer les personnages presque tous antipathiques de sa satire sur le pouvoir toxique de l'argent. Pierre Niney sait se faire à la fois médiocre et élégant, Isabelle Adjani joue avec son image de star usée et Marine Vacth est une femme fatale convaincante qui agit avec froideur et détermination pour profiter de l'intérêt qu'elle fait naître chez les hommes riches et puissants.



© D.R.

X

Un tournage mortel

1979. L'équipe d'un film pornographique s'installe dans une maison isolée au fin fond du Texas. Les propriétaires, qui habitent juste à côté, ignorent tout de leur projet. La première journée se déroule sans heurt et en toute discrétion mais la nuit va virer au cauchemar... Ti West, grand talent du fantastique encore méconnu signe un *slasher* bien sanglant, presque aussi tranchant que *Massacre à la tronçonneuse* dont il s'inspire ouvertement. Si on reconnaît les codes de nombre de productions d'horreur, le scénario les détourne avec panache. On s'attache à ces personnages en danger dont on comprend les aspirations et les traits de caractère, positifs comme négatifs. Entre Maxine, la provinciale prête à tout pour réussir (Mia Goth, intense sans trop en faire), l'étalon afro-américain héroïque (joué par le rappeur Kid Cudi), le producteur opportuniste qui sent venir le phénomène de la vidéo, l'ingénue pas si ingénue et son fiancé-réalisateur plus timide ou la star des films adultes sans pudeur, tous trouvent leur place, sous le regard inquiétant d'un couple de fermiers fatigués mais encore un peu vifs. Une œuvre cinéphilique réellement terrifiante. Amateurs, régalez-vous ! Les autres, cachez-vous !

EN BREF

JEAN DUJARDIN sera le narrateur du documentaire *Gardiennes de la planète* de Jean-Albert Lièvre. Le texte sera tiré de l'ouvrage *Whale Nation* d'Heathcote Williams publié en 1988, un long poème en prose, hymne à la beauté, à l'intelligence et à la majesté des baleines.

KERI RUSSELL (*Mission Impossible 3*) sera la vedette de la comédie policière *Cocaine Bear* d'Elizabeth Banks, aux côtés du regretté Ray Liotta et d'Alden Ehrenreich (le jeune Han Solo). Un ours est retrouvé mort au milieu de quarante conteneurs contenant des traces de drogue, apparemment jetés d'un avion. Tiré de faits réels survenus dans le Kentucky en 1985 !

Le boxeur **GEORGE FOREMAN** fera l'objet d'un biopic où il sera interprété par un certain Khris Davis. Médaillé d'or olympique, il est surtout connu pour son combat historique avec Mohamed Ali au Zaïre en 1974. En remontant sur le ring à 45 ans en 1994, il est devenu le champion poids lourd le plus âgé de l'histoire. Forest Whitaker jouera son entraîneur...

JOAQUIN PHOENIX RESSORT SON JOKER

Oscarisé pour son rôle du *Joker*, le comédien retrouvera son réalisateur Todd Phillips dans *Joker: Folie à Deux*, présenté comme un film musical. Sa principale partenaire sera Lady Gaga qui sera une nouvelle Harley Quinn (vue sous les traits de Margot Robbie dans *Suicide Squad* notamment). Zazie Beetz, qui jouait la voisine dont il s'éprenait sans qu'elle ne s'en rende compte, reviendra aussi à ses côtés, alors que Brendan Gleeson rejoindra la troupe pour un nouveau rôle. Aucune précision supplémentaire pour le moment sur ce projet inattendu, tant le premier film semblait se suffire à lui-même dans sa façon de revisiter l'histoire du meilleur ennemi de Batman.

LE RETOUR DES INCONNUS

Didier Bourdon a fait le point chez nos confrères d'Allociné sur son actualité cinématographique. Il sera le partenaire de Christian Clavier dans la comédie *Cocorico* de Julien Hervé (scénariste des *Tuche*), autour d'un mariage entre la fille d'aristocrates viticoles fortunés et le fils d'un concessionnaire Peugeot, où ils joueront les heureux (?) papas. Il participera à la suite de *Trois Zéros* de Fabien Onteniente, sobriement titrée *Quatre Zéros*, avec Gérard Lanvin et Karim Benzema, le Ballon d'or 2022, qui fera ses débuts au cinéma. Il sera commissaire dans une autre comédie, *38,5 quai des Orfèvres* de Benjamin Lehrer et, *last but not least*, retrouvera ses comparses des Inconnus, Bernard Campan et Pascal Légitimus pour un film réalisé par Riad Sattouf, Didier Bourdon précisant que ce projet est « un truc un peu délirant où on jouera plusieurs personnages ». Il s'agit « d'un film AVEC les Inconnus, mais pas DES Inconnus ». Le vrai retour du trio en tant que tel pourrait se faire dans un premier temps sur le petit écran à travers une émission spéciale puis sur le grand avec un troisième épisode des *Trois Frères* qui serait le dernier et pourrait s'intituler *Les Trois Grands-pères*, si cette « idée juste comme ça, en l'air » était menée à son terme. Contrairement aux deux premiers volets, ils ne souhaitent pas en signer la mise en scène.

PIERRE LOTTIN ET BASTIEN BOUILLON AMIS D'ENFANCE

Le premier a été révélé en fils idiot des *Tuche* et a récemment été vu dans les films plus dramatiques *Notre-Dame-de-Paris* de Jean-Jacques Annaud et *Les Harkis* de Philippe Faucon. Le deuxième a connu un grand succès l'été dernier grâce à *La Nuit du 12*. Ils seront réunis dans *Moi vivant* de Baptiste Debraux, aux côtés de Léa Drucker et Marion Barbeau, ex-danseuse et révélation d'*En corps* de Cédric Klapisch. Rochebrune, petite ville des Ardennes, est au bord du chaos. Johnny, leader du mouvement de protestation qui secoue cette bourgade depuis des mois, a disparu après avoir braqué un fourgon. Lorsque Paul apprend la nouvelle, il quitte Paris pour revenir dans la ville qui l'a vu grandir afin de retrouver son ami d'enfance avant la police. Seulement, l'enquête d'Anna la mène inéluctablement vers le secret qui unit Paul et Johnny...

BORDEAUX VENTES DU 24 NOVEMBRE 2022, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/16	EJG 30-09-2022	SCP JOLY-CUTURI AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)	APPARTEMENT	BORDEAUX	37 cours Aristide-Briand	40 000 €
22/42	EJG 7-10-2022	CABINET FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON	APPARTEMENT T5, GARAGE ET CELLIER	LANGON	Résidence « La Paradou » 14 et 16 chemin de la Garenne	50 000 €
22/58	EJG 7-10-2022	ELIGE	MAISON À USAGE D'HABITATION MITOYENNE DE TYPE T4	BORDEAUX	22 rue du Professeur Pachon, cité Charles-Martin	156 000 €

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de la Gironde est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.

- Les tarifs visés à l'article 1^{er} sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4^e et 5^e de l'article 3 de l'arrêté.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

ELIGE
Avocats à la Cour
70, rue de l'Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX - TEL 05 56 00 82 33

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX,
30 rue des Frères Bonie CS 11403 33000 BORDEAUX CEDEX

IMMEUBLE EN PIERRE AVEC UN ÉTAGE

situé, 7 Cours du Général de Gaulle
et 5 rue du Docteur Bos à LESPARE MEDOC (gironde)

MISE A PRIX : 100.000 €

LE JEUDI 15 DECEMBRE 2022 A 15 H 00

Un immeuble en pierre avec un étage situé, 7 Cours du Général de Gaulle et 5 rue du Docteur Bos à LESPARE MEDOC (gironde), en travaux, composé de deux parties séparées par une porte cochère formant un arceau et comprenant au rez-de-chaussée : sur la partie droite trois pièces et débarras à la suite et sur la partie gauche quatre pièces et débarras à la suite, au premier étage cinq pièces et un grenier au dessus, dépendances à la suite et jardin non attenant le tout cadastré dite ville section :

- AK 32 pour 06 a 77 ca
- AK 44 pour 04 a 13 ca

Le bien serait occupé par le propriétaire.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX et au Cabinet d'Avocat poursuivant la vente.

Renseignements téléphoniques au 05 56 00 82 33 du mardi au vendredi de 14 h 00 à 15 h 00

Visites : les mercredis 16 et 23 novembre 2022 de 9 h 00 à 11 h 00

REFERENCE DU GREFFE : 21/00048

L22EJ04871

AARPI CB2P AVOCATS,
Avocats à BORDEAUX,

14 Rue de la Verrerie - TEL : 05.56.48.07.80. - secretariat@cb2p-avocats.fr

VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
au Palais de Justice, 30 rue des Frères Bonie

ENSEMBLE IMMOBILIER À USAGE HÔTELIER

1160 Route de Soulac 33290 LE PIAN MEDOC

MISE A PRIX : 475 000 EUROS

**AUDIENCE DU JUGE DE L'EXECUTION DU
8 DECEMBRE 2022 A 15 HEURES**

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX. Pour tout renseignement et pour enchérir, s'adresser à l'AARPI CB2P AVOCATS, Avocats poursuivant la vente, lesquels comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable.

VISITES : 16 Novembre 2022 de 10 h à 12 h

22 Novembre 2022 de 14 h à 16 h

RG N°21/00053

L22EJ04354

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
30 RUE DES FRERES BONIE

APPARTEMENT + PARKING EXTÉRIEUR

sis à VILLENAVE D'ORNON (33140) Rés. Le Jardin de Ballerina, 2^{ème} étage,
Bâtiment B1, Porte 201 Chemin de Galgon, 2 rue Gustave Gounouilhou

MISE À PRIX : 51 000 €

LE 8 DÉCEMBRE 2022 À 15 HEURES

DESIGNATION : section AV n°282 et 286 et notamment le lot 97 et les 57/100.000^{ème} des PCG y afférentes et le lot 134 et les 1 137/100.000^{ème} des PCG y afférentes

DESCRIPTION SOMMAIRE : Entrée, SDB, WC, 2 chambres, salon/cuisine ouverte, balcon, cellier, 1 place de stationnement extérieure n°96

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. tél. au 05 57.14.46.40 le lundi et le mardi de 15H à 17H et sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 24/11/2022 de 10h à 12h et 1/12/2022 de 10h à 12h

RG : 22/00065

L22EJ04499



Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AS 33 19 0402 01 Ensemble de parcelles en nature de vigne, terre et bois **FOURS** 2 ha 88 a 50 ca - 'Aux cent jours': B- 1603(*)[F1]- 1603(*)[F2]- 1603(*)[F3] **MAZION** 10 ha 03 a 34 ca - 'A la fond du grand bois': A- 115(*)- 116- 117- 118[F1]- 118[F2]- 119- 120 - 121(*)[F1]- 121(*)[F2]- 124 - 'Bas de la voie': A- 580- 592 - 'Biraud': B- 304 - 'Cazaumoulin': B- 222 - 'Chemin des boimes sud': A- 61- 62- 64- 65- 68(*)[F1]- 68(*)[F2] 69[F1]- 69[F2]- 70- 71[F1]- 71[F2]- 72[F1]- 72[F2]- 73[F1]- 73[F2]- 74- 78- 111- 112- 113- 114 - 791[75]- 792[75]- 793[76] - 'Fosses du loup': A- 179- 181- 182- 183- 184- 185- 186 - 187- 188- 189- 190- 191- 192- 193- 194- 196- 197- 198 - 'Grand bois': A- 201- 202 - 204- 205- 206- 207- 208- 209- 210[F1]- 210[F2] - 'La cafourche': A- 271- 850[273] - 851[274] - 'La maison neuve': A- 257- 258- 842[259] - 'Lavoie': A- 658 - 'Saint aulay': A- 309 Zone A et/ou N du PLU (FOURS) / A et/ou N du PLU (MAZION)

AS 33 19 0403 01 Une parcelle en nature de vigne **MAZION** 98 a 40 ca - 'Biraud': B- 305[F1]- 305[F2]- 305[F3] Zone A et/ou N du PLU (MAZION)

AS 33 22 0150 01 Ensemble de parcelles en nature de vignes, bois et terres. **CAMARSAC** 11 ha 84 a 14 ca - 'Bois vert': B- 991[140]- 998[143]- 999[143]- 1433[995](A) - 1434[995] - 'De creon': B- 844[139]- 1436[997] - 'De croignon': B- 1431[993](A)[F1] - 1431[993](B)[F2]- 1431[993](C)[F3] - 'De feuillade': C- 48 - 'De la lande': C- 47- 59 - 'La cure': B- 133- 134- 135- 595[132]- 945[843]- 967[136](A)[F1]- 967[136](B)[F2]- 967[136](C)[F2] Zone A et N du PLU (CAMARSAC)

AS 33 22 0339 01 Une parcelle en nature de bois **SAINT-AUBIN-DE-BLAYE** 22 a 79 ca - 'Champ de richaudeau': AN- 602[24] Zone N du PLU (SAINT-AUBIN-DE-BLAYE)

AS 33 22 0340 01 Diverses parcelles en nature de bois, lande, terre **CAVIGNAC** 3 ha 72 a 77 ca - 'Au pas': AE- 52[46]- 54[41]- 56[234]- 57[45]- 61[464] - 'Petit moulin': AE - 14[91]- 19[79]- 22[83]- 24[86] CEZAC 5 a 00 ca - 'Moulin de prade': ZH- 58- 59 Non constructible RNU (CAVIGNAC) / N du PLU (CEZAC)

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 21/11/2022** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33520 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

L22EJ06031

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



MAIRIE DE LORMONT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Mairie de LORMONT

Rue André Dupin

BP N°1

33305 LORMONT CEDEX

Objet du marché

Collecte mensuelle et traitement des encombrants ménagers et prestations occasionnelles de propreté sur la ville de Lormont

Mode de passation

Marché passé selon une procédure Adaptée (articles L2123-1 et L2123-4 et R 2123-1 et suivants du code de la Commande Publique)

Obtention du dossier

Le dossier est téléchargeable sur le profil acheteur de la Ville de Lormont sous le lien suivant :

<https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/578074?orgAcronyme=s3y>

Critères de sélection des offres

Voir règlement de la consultation

Renseignements :

D'ordre administratif :

Service des Marchés Publics

Courriel : marchespublics@lormont.fr

D'ordre technique :

Courriel : anne-charlotte.riedel@lormont.fr

Date limite de remise des offres :

Le 28 novembre 2022 à 12 h00

Date de publication et signature de l'Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur

A Lormont, le 26 octobre 2022

Le Maire,

L22EJ05733



MAIRIE DE LORMONT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Mairie de LORMONT

Rue André Dupin

BP N°1

33305 LORMONT CEDEX

Objet du marché

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle technique (périodique et ponctuel) sur les établissements recevant du public, les locaux de travail et des équipements divers de la ville de Lormont.

Mode de passation

Marché passé selon une procédure Adaptée (articles L2123-1 et L2123-4 et R 2123-1 et suivants du code de la Commande Publique)

Obtention du dossier

Le dossier est téléchargeable sur le profil acheteur de la Ville de Lormont sous le lien suivant :

<https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/577756?orgAcronyme=s3y>

Critères de sélection des offres

Voir règlement de la consultation

Renseignements :

D'ordre administratif :

Service des Marchés Publics

Courriel : marchespublics@lormont.fr

D'ordre technique :

Courriel : joris.martinez@lormont.fr

marine.grossin@lormont.fr

Date limite de remise des offres :

Le 24 novembre 2022 à 12 h00

Date de publication et signature de l'Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur

A Lormont, le 24 octobre 2022

Le Maire,

L22EJ05214



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

pour le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol

COMMUNE DE PORTE-DE-BENAUGE

Une enquête publique est prescrite sur le territoire de la commune de PORTE-DE-BENAUGE du lundi 21 novembre 2022 au mardi 20 décembre 2022 inclus, afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol dans cette commune.

Le projet de centrale solaire photovoltaïque se situe en totalité sur la commune de Porte-de-Benaugue à environ 2 km au nord-est du bourg de Cantois, sur une ancienne carrière d'argile. Le projet occupe une surface d'environ 22,7 ha clôturée en deux ensembles distincts, pour une puissance installée d'environ 20,02 MWC et une production estimée à 24122 Mwh/an.

Le responsable du projet photovoltaïque est la société ARKOLIA INVEST 85, 16 Rue des Vergers ZA du Bosc 34130 MUDAISON. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au représentant du maître d'ouvrage, Monsieur Quentin BONNEAUD, Chef de projets, à l'adresse mail : qbonneaud@arkolia-energies.com ou par téléphone au n° 07.86.93.38.19.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant le dossier de permis de construire, avec une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire ainsi que les divers avis émis sur ce projet, à la mairie de PORTE-DE-BENAUGE, située 844 Le Bourg Sud-Arbis

33760 PORTE-DE-BENAUGE, où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde à l'adresse suivante : www.gironde.gouv.fr, rubriques « publications », « publications légales », « Enquêtes publiques et consultations du public ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde. Les observations pourront aussi être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie concernée, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment dédié à l'accueil du public (DDTM) à la cité administrative - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

Le commissaire enquêteur, Madame Virginie BELLARD-SENS, consultante en environnement, se tiendra à la disposition du public à la mairie de PORTE-DE-BENAUGE pour recevoir les observations, les :

- lundi 21 novembre, 9h-12h
- vendredi 2 décembre, 14h30-17h30
- jeudi 8 décembre, 9h30-12h30
- mardi 20 décembre, 16h-19h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, à la mairie de PORTE-DE-BENAUGE, à la DDTM de la Gironde et sur le site internet des services de l'État de la Gironde :

<http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-légales>.

La Préfète de la Gironde, est compétente pour statuer sur la demande de permis de construire déposée par la société ARKOLIA INVEST 85.

L22EJ05925

COMMUNE DE FARGUES SAINT-HILAIRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Mise à l'enquête publique de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté en date du 11 octobre 2022,

le Maire de FARGUES SAINT-HILAIRE

a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier de déclaration de projet relatif à la création d'un Pôle Educatif au domaine de la Frayse, valant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de BORDEAUX a désigné Monsieur Olivier BERTRAND (Consultant dans les domaines aéronautique, défense et transformation numérique), comme Commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de FARGUES SAINT-HILAIRE, pendant une durée de 32 jours consécutifs, du lundi 31 octobre 2022 à 09H00 au jeudi 1^{er} décembre 2022 à 18H00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (lundi-mercredi-jeudi 9H-12H et 14H-18H, mardi-jeudi 14H-18H).

Le Commissaire-enquêteur recevra le public à la Mairie les jours et heures suivants :

- Lundi 31/10/2022 de 9H00 à 12H00
- Jeudi 10/11/2022 de 14H00 à 18H00
- Vendredi 18/11/2022 de 9H00 à 12H00
- Vendredi 25/11/2022 de 14H00 à 18H00
- Jeudi 01/12/2022 de 14H00 à 18H00

Pendant la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté en mairie et sur le site internet de la commune (<https://www.fargues-saint-hilaire.fr/>) et les observations sur le projet pourront être consignées :

- sur le registre d'enquête déposé en mairie
- par courrier électronique avec la mention en objet « Enquête Publique PLU : Commune-enquêteur », à l'adresse suivante : mairie@fargues-saint-hilaire.fr
- par courrier à : « Monsieur le Commissaire-enquêteur - Enquête publique PLU - Hôtel de ville - 61 avenue de l'Entre-deux-Mers - 33370 FARGUES SAINT-HILAIRE »
- par voie électronique via une plateforme participative dont le lien sera disponible sur le site internet de la commune : <https://www.fargues-saint-hilaire.fr/>

Le dossier dématérialisé pourra par ailleurs être consulté sur un poste informatique mis à la disposition du public en mairie.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également accessibles sur le site internet de la mairie : <https://www.fargues-saint-hilaire.fr/>

À l'issue de l'Enquête publique, le Conseil Municipal se prononcera définitivement, par délibération, sur la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU. Le Conseil Municipal pourra prononcer l'approbation de ce projet après y avoir apporté d'éventuelles modifications en tenant compte des avis reçus (CDPENAF, MRAE, PPA...), des observations du public, du rapport et des conclusions du Commissaire-enquêteur.

Le Maire.

L22EJ03064



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

2^{ÈME} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquêtes publiques conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire
Requalification du Chemin Blanc sur le territoire de la commune de Martignas en Jalle

BORDEAUX MÉTROPOLE

Par arrêté en date du 29 septembre 2022, la Préfète de la Gironde, a prescrit les enquêtes publiques conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire concernant les travaux de requalification du Chemin Blanc, sur le territoire de la commune de Martignas sur Jalle.

Ces enquêtes se déroulent du mercredi 2 novembre au vendredi 18 novembre 2022 inclus.

Le déroulement des enquêtes doit tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures

barrières en vigueur.

Monsieur Sylvain BARET, Officier Supérieur de l'armée de l'air retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées peuvent pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance des dossiers d'enquêtes conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire à l'accueil de la Mairie de Martignas sur Jalle - Hôtel de Ville, 3 avenue de la République, (les lundi, mardi et mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00), et consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit sur les registres d'enquête.

Ces observations peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de Martignas-sur-Jalle.

En outre, le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public, à la mairie de Martignas-sur-Jalle et assure des permanences aux jours et horaires suivants :

- Mercredi 2 novembre 09h30 - 12h30
- Lundi 7 novembre 14h00 - 17h30
- Vendredi 18 novembre 13h30 - 16h00

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales (Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex) et à la mairie de Martignas-sur-Jalle, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.

Notifications du dépôt du dossier d'enquête parcellaire à la mairie seront faites aux propriétaires intéressés sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

À l'issue de l'enquête parcellaire, dans un délai de 30 jours, le commissaire enquêteur communiquera à la Préfète de la Gironde le procès-verbal de la consultation publique et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés.

PUBLICITÉ COLLECTIVE

En exécution des articles L.311-2 et L.311-3 du code de l'expropriation, le public est informé que :

«LES PERSONNES INTÉRESSÉES AUTRES QUE LE PROPRIÉTAIRE, L'USUFRUITIER, LES FERMIERS, LES LOCATAIRES, LES PERSONNES QUI ONT DROIT D'EMPHYTEOSE D'HABITATION OU D'USAGE ET CELLES QUI PEUVENT RÉCLAMER DES SERVITUDES, SONT TENUES DE SE FAIRE CONNAÎTRE À L'EXPROPRIANT DANS UN DÉLAI D'UN MOIS À DÉFAUT DE QUOI, ELLES SERONT, EN VERTU DES DISPOSITIONS FINALES DES ARTICLES PRÉCITÉS, DÉCHUES DE TOUS DROITS À L'INDEMNITÉ».

L22EJ03826

DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Exploitation du forage d'eau potable « Lamothe 2 » sur la commune de Loupiac et du forage d'eau potable « La Gravette » sur la commune de Cadillac

Une enquête publique unique est prescrite du mercredi 02 novembre 2022 au vendredi 02 décembre 2022 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine à partir du forage « Lamothe 2 » sur la commune de Loupiac et du forage « La Gravette » sur la commune de Cadillac, la déclaration d'utilité publique de ces travaux de dérivation des eaux et la déclaration d'utilité publique du périmètre de protection mis en place autour des forages où seront installés des servitudes d'utilité publique.

Le responsable du projet est : le Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement des deux rives de la Garonne 11, place Gambetta - 33720 PODENSAC. Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de Monsieur F. REMAUT tél : 05.57.98.39.75.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant une étude d'incidence, une notice explicative, un projet d'arrêté et une décision de cas par cas, sera mis à la disposition du public à la Mairie de Loupiac et à la Mairie de Cadillac, aux jours et heures habituels d'ouverture au public où les intéressés pourront faire part de leurs observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat de la Gironde www.gironde.gouv.fr, rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur par mail à l'adresse suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête ou par courrier adressé à la Mairie de Cadillac siège de l'enquête publique.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la cité administrative à l'accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Le commissaire enquêteur Monsieur Pierre PELLOUX Officier supérieur de l'Armée de Terre retraité, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations le ;

Mairie de Cadillac :

- mercredi 2 novembre de 13h30 à 16h30 (ouverture de l'enquête)
- jeudi 10 novembre de 15h00 à 17h00
- mercredi 16 novembre de 14h00 à 16h00
- mardi 22 novembre de 08h30 à 10h30
- vendredi 2 décembre de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête).

Mairie de Loupiac :

- mercredi 2 novembre de 08h00 à 11h00 (ouverture de l'enquête)
- mardi 8 novembre de 14h00 à 16h00
- jeudi 17 novembre de 14h00 à 16h00
- mercredi 23 novembre de 08h00 à 10h00
- vendredi 2 décembre de 09h00 à 12h00 (clôture de l'enquête).

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Loupiac et à la Mairie de Cadillac et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer service des procédures environnementales cité administrative 2 rue Jules Ferry Bordeaux ainsi que sur le site internet des Services de l'Etat de la Gironde : www.gironde.gouv.fr.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'autorisation de prélèvement d'eau et déclarer d'utilité publique le captage et le périmètre de protection instauré.

L22EJ02711

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions de l'article 625-1 et suivants et R 625-1 et suivants du Code de Commerce, l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Greffe pour les affaires suivantes :

Liquidation Judiciaire du 06/04/2022

SAS ISULA MEA 7 ALLEE DE CHARTRES 33000 BORDEAUX

N° greffe: 2022J00214 A - N° siren: 853281640

Liquidation Simplifiée du 20/04/2022

SARL ATARAXIE BATIMENT 60-69 RUE CAMILLE PELLETAN 33150 CENON

N° greffe: 2022J 00260 D - N° siren: 848231791

Liquidation Simplifiée du 27/04/2022

SARL LCDT 6 AV DE L'ESCART 33450 SAINT-LOUBES

N° greffe: 2022J00273 D - N° siren: 893673277

Liquidation Simplifiée du 04/05/2022

SAS @ CREPE 70 COURS VICTOR HUGO 33000 BORDEAUX

N° greffe: 2022J 00296 D - N° siren: 849693817

Liquidation Judiciaire du 11/05/2022

SASU CTD PEINTURES ZI DE BELLOC 33340 LESPARRÉ-MEDOC

N° greffe: 2022J 00302 D - N° siren: 890102221

Liquidation Simplifiée du 18/05/2022

Sarl WOOD SIDE 10 rue Galilée 33185 LE HAILLAN

N° greffe: 2022J00327 - N° siren: 812218295

Liquidation Simplifiée du 18/05/2022

SAS INFRA SOLUTIONS 1 Lot. Le Clos Maurillon 33650 SAINT-MORILLON

N° greffe: 2022J00328 - N° siren: 893468405

Liquidation Judiciaire du 15/06/2022

SAS ECORENT 33 16 RUE PAUL COMMARIEU 33400 TALENCE

N° greffe: 2022 J00267 A - N° siren: 887501351

Liquidation Judiciaire du 14/09/2022

SARL F2A CONCEPT 26 AV GUSTAVE EIFFEL 33701 MERIGNAC CEDEX

N° greffe: 2022J 00355 D - N° siren: 840636740

Liquidation Simplifiée du 08/06/2022

SARL ATARAXIE PLOMBERIE 61-69 RUE CAMILLE PELLETAN 33150 CENON

N° greffe: 2022 J00362 D - N° siren: 892239153

Liquidation Simplifiée du 08/06/2022

SAS AEC 61-69 RUE CAMILLE PELLETAN 33150 CENON

N° greffe: 2022 J00363 D - N° siren: 891484776

Liquidation Judiciaire du 08/07/2022

Association ADEPA 2 rue Jean Bonnardel 33140 VILLENAVE-D'ORNON

N° greffe: 22/RG04113 - N° siren: 452207319

Liquidation Judiciaire du 15/06/2022

EIRL GUILHOU ALEXANDRE, ROBERT, GÉRARD 75 BIS AV PASTEUR 33185 LE HAILLAN

N° greffe: 2022J 00389 D - N° siren: 828081091

Liquidation Simplifiée du 22/06/2022

SARL MODERN PRESSING 100 AV DE BORDEAUX 33850 LEOGNAN

N° greffe: 2022J 00402 D - N° siren: 883089757

Liquidation Simplifiée du 13/07/2022

EURL COLINI 7 TER AV DE L DE TASSIGNY 33470 GUJAN-MESTRAS

N° greffe: 2022J 00457 D - N° siren: 500247333

Liquidation Simplifiée du 13/07/2022

SAS GRAPHI AQUITAINE 296 AV PASTEUR 33185 LE HAILLAN

N° greffe: 2022J 00460 D - N° siren: 330872490

Liquidation Simplifiée du 27/07/2022

SARL CG AUTO BASSIN 341 AV VULCAIN 33260 LA TESTE-DE-BUCH

N° greffe: 2022J 00485 D - N° siren: 890582430

Liquidation Simplifiée du 27/07/2022

SAS IDWIND AV DU DOCTEUR SCHWEITZER 33405 TALENCE CEDEX

N° greffe: 2022J 00487D - N° siren: 533814364

Liquidation Judiciaire du 27/07/2022

SARL STYL'AUTO33 8 RUE GEORGES LITALIEN 33270 FLOIRAC

N° greffe: 2022J 00488 A - N° siren: 820185825

Liquidation Simplifiée du 14/09/2022

SAS IRON MOTORS 4 rue Pascal 33370 TRESSÉS

N° greffe: 2022J00513 - N° siren: 812216091

Liquidation Simplifiée du 18/08/2022

SARL ALLIANCE PROFESSIONNELLE BORDELAISE 14 rue Achille Allard 33400

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner,
accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

TALENCE

N° greffe: 2022J00517 - N° siren: 528993868

Liquidation Simplifiée du 18/08/2022

SAS MC À VOTRE SERVICE 1 av Neil Armstrong 33700 MERIGNAC

N° greffe: 2022J00521 - N° siren: 900784810

Liquidation Judiciaire du 31/08/2022

SARL SOCIETE DE DEVELT GROUPE PICAUD CANTOIS 33760 TARGON

N° greffe: 2022 J 00532 RP - N° siren: 789462025

Liquidation Simplifiée du 31/08/2022

SAS GO SWIM CHEMIN GRAND ESTEY 33360 LATRESNE

N° greffe: 2022J 00541 D - N° siren: 830009197

Liquidation Judiciaire du 31/08/2022

SAS CONCEPT CAR'S 30 RUE DE L'HERMITE 33520 BRUGES

N° greffe: 2022J 00542 D - N° siren: 847505039

Liquidation Simplifiée du 31/08/2022

SAS ACTION SPORT BEGLES 72 RUE DU CHEVALIER DE LA BARRE 33130 BEGLES

N° greffe: 2022J 00543 D - N° siren: 880032875

Liquidation Judiciaire du 31/08/2022

SAS M- PARGADE 144 COURS DU MEDOC 33000 BORDEAUX

N° greffe: 2022J 00544 D - N° siren: 454200676

Liquidation Simplifiée du 14/09/2022

SAS SHIMECO 34 COURS DU MARECHAL JOFFRE 33720 PODENSAC

N° greffe: 2022J 00561 D - N° siren: 828196634

Liquidation Simplifiée du 14/09/2022

SARL FOURNIL DE CENON 61-69 RUE CAMILLE PELLETAN 33150 CENON

N° greffe: 2022 00577 R - N° siren: 752804302

-1 La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L625 du Code de Commerce.

Pour avis le 4-11-2022,

SELARL Laurent MAYON Mandataire Judiciaire CS 71036 33081 BORDEAUX
L22EJ05796

Objet : Marchand de biens, achat de biens immobiliers, exécution d'éventuels travaux avant revente, construction et investissement locatif, activité d'apporteur d'affaires en immobilier, accompagnement, formation et conseil en immobilier

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Stéphane GAY, demeurant 14 bis allée de la Perrucade 33650 LA BREDE

Directeur général : Laurent LACOTE, demeurant 10 rue Muscadelle 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ05245

Société d'Expertise Comptable
PESSAC
www.erecapluriel.frMOSS CARS Conseil
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 13 passage du Jauga, 33750 ST QUENTIN DE BARONAVIS DE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé signé sous forme électronique en date du 26.10.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS
Dénomination : MOSS CARS Conseil
Siège : 13 passage du Jauga, 33750 ST QUENTIN DE BARONDurée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 500 euros

Objet : Commerce de véhicules légers (automobiles et motos, notamment), neufs et occasion ; achat, revente dans ces domaines ; Courtier en véhicules légers, notamment automobiles ; Mandataires en véhicules légers, notamment automobiles ; Dépôt vente de véhicules légers, notamment automobiles ; Location de véhicules légers, notamment automobiles, sans chauffeurs ; Nettoyage de véhicules légers, notamment automobiles ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Corentin DAUPEYRON demeurant 13 Passage du Jauga, 33 750 SAINT QUENTIN DE BARON.

Directeur Général : Matthias BOUMATI, demeurant 65 Avenue de Truc, APPT 26, 33 700 MERIGNAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Libourne

L22EJ05249

Aux termes d'un ASSP en date du 01/09/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI FLUC-TUAT NEC MERGITUR**Sigle : **FLU**

Objet social : Acquisition location ad-

L22EJ05560

ministration gestion immobilière

Siège social : 29 Allée DES PELOUSES D ASCOT, 33270 BOULIAC

Capital initial : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Gérance : HEBRARD Marion, demeurant 29 Allée DES PELOUSES D ASCOT, 33270 BOULIAC FRANCE

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément des associés

Marion Laurent-Hébrard, agissant en qualité de gérante

L22EJ05604

Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

MD

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgiens-dentistes
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Quai de l'Isle 33230 GUITRES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUITRES du 25/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : MD

Siège social : 2 Quai de l'Isle, 33230 GUITRES

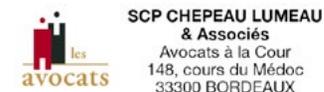
Objet social : l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Adrian MUSCA, demeurant 2 Quai de l'Isle, 33230 GUITRES

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis La Gérance
L22EJ05348Avis est donné de la constitution le 25/10/2022 de la société **MORYGO**, Société Civile - CAPITAL SOCIAL : 1.000 €

OBJET : Propriété, gestion, acquisition, entretien, réparation, réfection, rénovation, aménagement et édification de tous immeubles ; tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles ; administration, mise en valeur et exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ; consentir tout prêt ou garantie, contracter tous emprunts ; toutes opérations d'acquisition et/ou vente à titre occasionnel de tous immeubles, biens et droits immobiliers, ainsi que la souscription de tout emprunt avec ou sans sûreté réelle - SIEGE SOCIAL : 4, allée de Mounhomme - 33380 MIOS - DUREE : 99 ans - RCS BORDEAUX.

GERANT : M. Nicolas REPOUX, demeurant 4, allée de Mounhomme - 33380 MIOS.

Il est précisé que les cessions entre vifs ou par décès à d'autres personnes que les associés ne peuvent devenir définitives qu'après autorisation donnée par décision collective extraordinaire.

L22EJ05560

CONSTITUTIONS

AVIS DE
CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 12 octobre 2022, à Bordeaux.

Dénomination : **BENAUGE**.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 12, rue Croix Seguey, 33000 Bordeaux.

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, la cession, directement ou par mandat, la mise en valeur, la transmission ainsi que la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux au profit des associés et/ou gérants, le cas échéant, de tout immeuble ou terrain ainsi que, plus largement, tous biens et droits immobiliers ainsi que leur accessoire, annexe ou complément ; La gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières, acquis ou non en emploi de biens mobiliers ou immobiliers ; L'obtention de toute ouverture de crédit et/ou prêt nécessaire à la réalisation de cet objet ainsi que la remise en garantie des actifs sociaux en contrepartie desdits concours financiers ; Eventuellement et exceptionnellement, sans que cela ne puisse remettre en cause le caractère civil de la Société, l'aliénation du ou des actifs devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en société ;

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe (montant minimum) : 10.000 euros

Cession de parts et agrément : Les

parts sociales sont librement cessibles entre les associés, ainsi qu'au profit d'ascendants ou de descendants du Cédant. Pour tous autres hypothèses, elles sont cessibles sur agrément de la collectivité des associés.

Gérant : Monsieur Christian DE ROQUEFEUIL, demeurant 12, rue Croix Seguey, 33000 Bordeaux

Gérant : Madame Marie DE ROQUEFEUIL épouse ARTRU, demeurant 155 route des Faveries, 49220 Le Lion d'Angers

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.
L22EJ04349SLG PATRIMOINE
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 11 rue Montesquieu, 33650 LA BREDE

AVIS DE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA BREDE du 21 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SLG PATRIMOINE
Siège : 11 rue Montesquieu, 33650 LA BREDEDurée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros



Anne GAUDY LOTTIN
Avocate au barreau de
Bordeaux

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 26/10/2022 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SAVEURS & COQ**

Forme : SARL

Durée : 99 ans

Capital : 1000 €

Siège social : 1 rue Charles Chaumet, 33680 Lacanau

Objet social : la restauration rapide et le snacking, sur place ou à emporter, pâtisserie, et la vente de produits dérivés liés.

Gérance : Mme Lucile CANNARD et Mme Kristell LE QUENVEN, demeurant ensemble 22 Avenue de la Plage, 33680 Lacanau

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ05573

Aux termes d'un ASSP en date du 26/10/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ISTANBUL BARBER**

Objet social : SALON DE COIFFURE ET BARBIER

Siège social : 359 AVENUE THIERS, 33000 BORDEAUX

Capital : 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : Mme TAS DEDE Adile, demeurant 13 RUE GEORGES JEROME DURRET, APT 405, 33310 LORMONT

Admission aux assemblées et droits de votes : CONVOCATION SIMPLE

Pour avis

MME DEDE TAS Adile

L22EJ05578



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCI GARAN

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros

Siège social : 1 avenue Lassalle du Ciron,
33210 LANGON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26/10/2022 à LANGON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI GARAN

Siège social : 1 avenue Lassalle du Ciron, 33210 LANGON

Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent. L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, La constructions sur les terrains dont la Société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination, L'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de biens sociaux, L'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la

Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Gérance : Monsieur Frédéric GARIN demeurant 6 rue Ernest Godard 33000 BORDEAUX et Madame Sophie GARIN demeurant 23 cours Xavier Arnoz 33000 BORDEAUX

L22EJ05587

Aux termes d'un ASSP en date du 17/10/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LITTLE THUNDER**

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevé, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : 22 Avenue Raymond Boivin, 33600 PESSAC

Capital initial : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Co-gérance : PACAUD Clement, demeurant 22 Avenue Raymond Boivin, 33600 PESSAC FRANCE et TONNERRE Monique, demeurant 13 Boulevard de la Plage, 33120 ARCACHON FRANCE

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Office Notarial Maître Vincent LANDAIS

L22EJ05596



19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B.P. 50
33695 MERIGNAC CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte sous seing privé en date du 26 octobre 2022, de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **DUMOUSAUD**

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 1000 euros

Siège social : 2 Cours de Tournon 33000 Bordeaux

Objet : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- L'acquisition, la location, la mise en valeur, la construction, l'entretien, la gestion et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ou droits immobiliers de toutes natures, ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières ou financières s'y rattachant directement ou indirectement.

- La souscription de tous emprunts ou crédits-baux nécessaires au financement de ses acquisitions ou de ses activités et plus généralement toute opération financière en lien avec son activité.

- La constitution de toutes sûretés réelles sur le patrimoine social.

- La cession éventuelle de tout ou partie de ses actifs immobiliers, ou leur apport à toute personne morale existante ou à constituer,

- Et, plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, notamment financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à cet objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement sous quelque forme que ce soit.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Apport : il a été fait apport en numéraire de 1000 euros correspondant aux

100 actions de 10 euros de valeur nominale de la société.

Condition d'admission aux assemblées et droits de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire devant être un autre associé ou le Président. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Président : Monsieur Jean-François Dumoussaud demeurant 2 Cours de Tournon 33000 Bordeaux.

Agrément : Tout transfert de valeurs mobilières entre associés, ou par un associé au profit de ses ascendants ou descendants, à quelque titre et par quelque moyen que ce soit, est libre et non soumise à agrément. Tout autre transfert de valeurs mobilières au profit d'un tiers à quelque titre que ce soit devra faire l'objet d'un agrément préalable par décision collective des associés.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Les associés fondateurs

Pour avis,

L22EJ05605



Etude de Maîtres
Cécile YAIGRE-BOYÉ,
Frédéric YAIGRE,
Stéphane YAIGRE
et Nicolas YAIGRE,
notaires associés,
à BORDEAUX (Gironde),
14 rue de Grassi.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Stéphan YAIGRE, Notaire Associé de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 26 octobre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

dénomination : **SCI TRESOR.**

siège social : YVRAC (33370), 2 chemin de Cassin.

durée : 99 années

capital social : SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70 000,00 EUR) divisé en 700 parts

apports immobilier

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

gérant : Monsieur Frédéric SANANES demeurant à YVRAC 2 Chemin de Cassin.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

Le notaire.

L22EJ05655

Aux termes d'un ASSP en date du 21/10/2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **JD COUVERTURE**

Objet social : - La réalisation de tous travaux de Couverture, Zinguerie, Etanchéité, Charpente;

Siège social : 2 Impasse de la libération, 33460 MACAU

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. JEAUNAUD Dimitri, demeurant 2 Impasse de la Libération, 33460 MACAU

Pour avis

M. JEAUNAUD Dimitri

L22EJ05662



AVOCATS

KETARINGU-BASTIDE

SAS au capital de 10000€
Siège social: 42 rue Léon Gambetta
33140 Villenave d'Ornon
RCS Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 27/10/2022 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : KETARINGU-BASTIDE

Forme : SAS

Siège : 42 rue Léon Gambetta 33140 Villenave d'Ornon.

Objet : Toutes opérations et activités commerciales et financières, se rapportant à tous types de restauration, plats à emporter et toutes activités se rapportant au métier de bouche.

Durée : 99 ans

Capital : 10 000 €

Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions deux jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée. Les droits de vote attachés aux Actions est en principe proportionnel au capital qu'elles représentent, chaque titulaire d'une action bénéficiant d'une voix. Toutefois, un droit de vote double est conféré au titulaire d'actions de catégorie A du fait de sa qualité d'associé fondateur détenant plus de la moitié du capital de la Société. Ce droit de vote double cesse en cas de disparition des actions de catégorie A.

Inaliénabilité des actions : Les actions de la société sont inaliénables pendant une durée de 3 ans à compter de son immatriculation au rcs.

Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des droits de vote.

Président : la société REGANSEM PARTICIPATIONS SARL au capital de 100000€, immatriculée au rcs de Bordeaux sous le n°847 681 806, dont le siège est 42 rue Léon Gambetta 33140 Villenave d'Ornon, représentée par M. Emmanuel Mesnager, Gérant.

Directeur Général : la société IFNAG INVESTISSEMENT, SARL au capital de 180000€, immatriculée au rcs de Bordeaux sous le n°847 592 524, dont le siège est 6 rue du Port 33490 Saint-Macaire, représentée par M. Ivan-Frédéric Duclos, Gérant.

Immatriculation au rcs de Bordeaux.

Pour avis

L22EJ05691

Par acte SSP du 29/08/2022, il a été constitué une SOCIETE CIVILE présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : DCI Objet social : La société a pour objet la réalisation de tous investissements mobiliers et immobiliers à caractère civil exclusivement. Siège social : 92 Rue du Docteur Albert Barraud 33000 BORDEAUX. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux. Au capital de : 21 000 €. Mode de cession de parts sociales : Les parts sociales, librement cessibles entre associés ou au profit de leurs descendants, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement de l'assemblée générale extraordinaire. Gérance : Mme CAILLEUX Delphine demeurant 92 rue du Docteur Albert Barraud 33000 BORDEAUX.

22EJ25418



Cabinet E. QUEREAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05.64.37.16.10

LE FOURNIL DES VIGNOBLES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 Rue Aristide Briand
33250 PAULLIAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Pauillac du 26 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LE FOURNIL DES VIGNOBLES

Siège social : 17 Rue Aristide Briand, 33250 PAULLIAC

Objet social :

- Fabrication et vente, au détail, gros et demi gros, au moyen de tournées, dépôts et magasins de tous produits de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, chocolaterie, glacier et confiserie ainsi que la vente de produits dérivés, produits régionaux et produits traiteurs.

- Achat en gros et vente au détail de tous produits de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, chocolaterie, glacier et produits traiteurs.

- Vente de boissons alcoolisées ou non alcoolisées à emporter ou à consommer sur place.

- Vente de journaux moyennant commissions.

- Formation d'adultes en boulangerie et pâtisserie.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur José RODRIGUES BRANCO demeurant 17 Rue de l'Annie Postel 33460 MARGAUX et Monsieur Pierre RODRIGUES BRANCO demeurant 13 Impasse du Parc des Sports, 33460 MARGAUX CANTENAC

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
La Gérance

L22EJ05702

BANDOUILLE

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros

Siège social :
14, Allée Jean-Dominique Cassini
33270 BOULIAC

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signature privée en date du 20/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : BANDOUILLE.

Siège social : 14, Allée Jean-Dominique Cassini, 33270 BOULIAC.

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties

à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : M. Stéphane, André, Robert BONNE, demeurant 14, Allée Jean-Dominique Cassini, 33270 BOULIAC.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par la collectivité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis La Gérance
L22EJ05706

Aux termes d'un ASSP en date du 25/10/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **Hexagone Academy**

Objet social : Formation continue, formation professionnelle, formation pour adultes

Siège social : 9 Rue de Condé, 33000 BORDEAUX

Capital initial : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : HADDOU Souhila, demeurant 17 Avenue de la République, 37300 JOUE LES TOURS FRANCE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts

Souhila Haddou
L22EJ05713

INTERNATIONALE COSMETIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 Place des Capucins
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 5 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : INTERNATIONALE COSMETIQUE

Siège social : 47 Place des Capucins, 33000 BORDEAUX

Objet social : Vente de produits cosmétiques et capillaires, vente d'accessoires coiffants et de cartes téléphoniques. Opérations d'intermédiaire de transfert d'argent et point relais colis.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Yalini YOGANATHAN, née KANAGARASA demeurant 23 rue Contrescarpe, 33 000 BORDEAUX.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
La Gérance
L22EJ05740



LABATTUT & ASSOCIES
Société d'avocats
15 rue Colbert 33000
Bordeaux
Tel : 05 47 74 54 20

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée **LES DUCHESSES** - Capital social : 1 000 € - Siège social : 38, Rue KIESER 33000 BORDEAUX - Durée : 99 ans - Objet social : Prise de participation dans le capital social de toutes sociétés ou entreprises ; Gestion de ses titres, Contrôle et animation des sociétés filiales, alliées ou du même groupe ; toutes prestations de services notamment au profit de ses filiales ; commerce de gros de boissons - Assemblée : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire ; chaque action donne droit à une voix ; le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent - Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies au Titre IV des statuts - Président : Société GAROPAILLES (SARL au capital de 7 100 € - siège social : 38, rue KIESER 33000 BORDEAUX - RCS BORDEAUX 750 132 532) - Directeurs Généraux : Monsieur Maxime COURVOISIER demeurant 83, Avenue de VERDUN - 33200 BORDEAUX - Monsieur Tom FAUCOEUR demeurant 20 Rue de RUAT 33000 BORDEAUX - Monsieur Daniel GALLACHER demeurant 99, Rue du Maréchal FOCH - Résidence Viravent aptt. 4 - 33150 CENON.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
L22EJ05773

Aux termes d'un ASSP en date du 25/10/2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **YABAO SARL**

Objet social : Vente à distance, e-commerce et Import-export de produits électroniques, produits ménagers, produits de première nécessité, chaussures, vêtements. Tous produits non réglementés.

Siège social : 9 Rue de Condé, Bureau 3, 33000 BORDEAUX

Capital initial : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Gérance : DAI Yaxia, demeurant Cité Washang bourg Lintou, district Dianbai, 510000 Guangdong CHINE

L22EJ05774

LES FRERES ARNAUD
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 232 Avenue de la Libération
Charles de Gaulle
33110 LE BOUSCAT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EYSINES du 27 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée, Dénomination : LES FRERES ARNAUD, Siège : 232 Avenue de la Libération Charles de Gaulle, 33110 LE BOUSCAT, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Capital : 5 000 euros, Objet : Restaurant-bar avec licence III, la dégustation sur place de vins, de spiritueux, de produits régionaux, d'épicerie fine, d'articles de cave et vente à emporter,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'ins-

cription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Charles ARNAUD, demeurant 28 Rue des Ontines, 33700 MERIGNAC.

Directeur : M. Antoine ARNAUD, demeurant 100 Avenue Aristide Briand, 33110 LE BOUSCAT.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ05797



MINÉRAL
AVOCATS

12 place de la Bourse
33000 BORDEAUX
Tél : 05.57.10.05.50

EXPERTISE TECHNIQUE HABITAT INGENIERIE CONSEIL ET COORDINATION (ETHICC)

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 3.000 euros
Siège social : 70 rue Cardinal Lavigerie, 33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 28.10.2022 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination : EXPERTISE TECHNIQUE HABITAT INGENIERIE CONSEIL ET COORDINATION (ETHICC)

Siège social : 70 rue Cardinal Lavigerie 33000 BORDEAUX

Objet : le conseil et études techniques, administratives, sociales, financières et juridiques se rapportant aux domaines du génie civil, du bâtiment, de la construction, de l'environnement et du développement durable ; l'accomplissement de toutes formes de missions liées à ces domaines, notamment la délégation de maîtrise d'ouvrage, l'assistance maîtrise d'exécution, l'ordonnancement la coordination et le pilotage ; L'assistance maîtrise d'ouvrage en phase de conception et d'exécution ; la maîtrise d'œuvre, notamment l'élaboration d'études de faisabilité, la mise aux normes, le suivi des permis de construire, l'assistance à la passation des marchés de travaux, ainsi que la conduite et la réception des travaux ; les missions d'expertises judiciaires dans l'ensemble des domaines visés ci-dessus

Durée : 99 ans

Capital : 3.000 €

Président : M. Jean-François Volpato, demeurant 70 rue Cardinal Lavigerie, 33000 Bordeaux

Cession : la cession des actions de l'associé unique est libre ; les cessions entre associés sont libres ; en cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées à des tiers, à titre onéreux ou gratuit, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des actions

Immatriculation : RCS de BORDEAUX

Pour avis,
L22EJ05802

DG MEDIATION

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 rue des Arbousiers
33980 AUDENGE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUDENGE du 27 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : DG MEDIATION

Siège : 12 rue des Arbousiers, 33980 AUDENGE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Toutes prestations de Médiations Conventionnelles et Judiciaires auprès de Centres de Médiations et d'Associations de Médiation, auprès de Tribunaux Administratifs et de Tribunaux Judiciaires, de conseils auprès de syndicats professionnels et d'instances représentatives du personnel.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Didier GUÉNON, demeurant 12 rue des Arbousiers, 33980 AUDENGE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ05809



CORNET VINCENT SEGUREL
Société d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

-SERRALHEIRO, demeurant 1 rue des Mésanges, 33250 Paulliac.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ05810

Suivant acte sous signatures privées, en date à BORDEAUX, du 28 octobre 2022, a été constituée la société civile dénommée «**SC BLEUETS**», siège social : BORDEAUX (33000), 6 rue de Condé .

Capital social : NEUF MILLE EUROS (9.000,00 €), divisé en 900 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 900,

Constitué d'apports en numéraire.

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, l'annexe de dits biens.

La prise de participation dans d'autres sociétés, l'acquisition, l'administration, la gestion, la vente de biens mobiliers.

La proposition de conseils professionnels sur mesure.

Le tout soit au moyen de capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Durée : QUAATRE-VINGT DIX NEUF (99) ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(e) premier gérant de ladite société : - Monsieur GUCLU Kadir, gérant de société, demeurant à BORDEAUX (33000), 6 rue de Condé.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ05813



C REMY DECAMPS

Société par actions simplifiée
au capital de 12 000 €
Siège social : 95 rue du Palais Gallien
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 01/02/2022 à BORDEAUX, enregistré à la Recette des impôts de BORDEAUX le 25/10/2022, sous la référence 3304P61 2022 A 11096, Monsieur Remy DECAMPS a fait apport de son entreprise individuelle, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 382 484 384 à la société C REMY DECAMPS, avec entrée en jouissance le 01/02/2022, moyennant le prix de 12 000 €.

La société bénéficiaire présente les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : C REMY DECAMPS

Siège : 95 rue du Palais Gallien 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 12 000 €

Objet : courtage en vins et spiritueux

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à

l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Madame Nathalie, Marie CALVET épouse DECAMPS demeurant 95 rue du Palais Gallien 33000 BORDEAUX

Directeur général : Monsieur Remy, François, Marie DECAMPS demeurant 95 rue du Palais Gallien 33000 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX

Pour avis

La Présidente

L22EJ05832



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

CALM INVEST Société par actions simplifiée au capital de 100 euros Siège social : 6 Lotissement Les Jardins du Braou, Route de la Plage 33138 LANTON AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LANTON du 28/10/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : CALM INVEST Siège : 6 Lotissement Les Jardins du Braou, Route de la Plage, 33138 LANTON Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 1 000 euros Objet : la prise de participation dans toutes sociétés et autres personnes morales de toutes formes, l'acquisition, l'exploitation et la gestion de ces participations ; l'animation et l'orientation de la politique des sociétés filiales ; l'émission d'actions, d'obligations, de titres quelle qu'en soit la nature ; la prestation de services en matière informatique, administrative, financière et comptable, de marketing, de documentation et de recherche, de recrutement et de gestion de personnels ; conseil aux entreprises ; conseil en aménagement ; maîtrise d'ouvrage ; apporteur d'affaires. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Madame Mathilde BESLER, demeurant 6 Lotissement Les Jardins du Braou, Route de la Plage, 33138 LANTON Directeur Général : Monsieur Cyrille BESLER, demeurant 6 Lotissement Les Jardins du Braou, Route de la Plage, 33138 LANTON La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis, le Président

L22EJ05856

APF
Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 1 000 euros
Siège social : 102 Rue du Port du Moulin
33350 FLAUJAGUES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FLAUJAGUES du 28 octobre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associée unique,

Dénomination : APF,

Siège : 102 Rue du Port du Moulin 33350 FLAUJAGUES,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Capital : 1 000 euros,

Objet : L'acquisition et la détention de tous titres de participation ou de placement, parts et actions de toutes sociétés, la gestion de ces titres et valeurs mobilières, la gestion de ses filiales, la réalisation de toutes prestations administratives, informatiques, commerciales, financières et de direction générale au bénéfice des sociétés dont elle détient le contrôle ou la

majorité des titres ou des droits de vote et plus généralement l'exécution de tous services requis par ces sociétés afin d'assurer leur administration, leur développement et leur animation, toutes opérations de trésorerie avec des sociétés ayant avec elle, directement ou indirectement, des liens de capital conférant à l'une des entreprises un pouvoir de contrôle effectif sur les autres.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Présidente : Madame Alice PINEY, demeurant 102 Rue du Port du Moulin 33350 FLAUJAGUES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ05863



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 27/10/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société Civile Immobilière

DENOMINATION SOCIALE : MAEIMO

SIEGE SOCIAL : Lieudit Roynet - 33500 ARVEYRES

OBJET SOCIAL :

-l'acquisition de tous immeubles et biens ou droits immobiliers en pleine propriété ou démembrements, bâtis ou non bâtis, l'aménagement, l'administration, l'exploitation, la location et la mise en valeur, par l'édification ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers, dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière ou nue-propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport, crédit-bail ou autrement,

-la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire,

-l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ou toutes autres opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation,

-éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraires

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec un agrément donné dans les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

GERANCE : Le Premier Gérant de la Société nommé sans limitation de durée est Monsieur David VILLAIN, né le 7 juin 1973 à TOULOUSE (31000), de nationalité Française, demeurant Lieudit Roynet à ARVEYRES (33500),

Immatriculation de la Société au RCS de LIBOURNE

Pour avis, la Gérance

L22EJ05865



VOXEL
Société d'Avocats
29 Rue Robert Caumont
Les Bureaux du Lac II
Bâtiment S
33000 BORDEAUX
Tél : 05 33 09 15 15
www.voxel-avocats.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à BORDEAUX, du 28 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SPFPL RADIOLOGIE TARDIVEL**

Forme sociale : Société de Participations Financières de Profession Libérale de Médecins Sous forme de Société par Actions Simplifiée

Siège social : 327 boulevard Wilson - 33200 BORDEAUX

Durée : 99 années à compter de sa date d'immatriculation au R.C.S.

Capital : 1.000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune

Objet : la prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecins, ainsi que toute activité indissolublement liée à la gestion desdites participations ; la fourniture de services, de conseils, ainsi que toutes opérations de trésorerie vis-à-vis des filiales ; plus particulièrement, toutes prestations de services concourant à la gestion, administrative, financière, comptable ou encore à la gestion des ressources humaines des filiales ; ainsi que toutes prestations de services d'assistance, d'études et de conseils en matières financière, économique, comptable, administrative, juridique ou autre au profit des filiales ; et plus généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique et financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Madame Anne-Marie TARDIVEL, demeurant 327 boulevard Wilson - 33200 BORDEAUX .

La société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX. Pour avis. La Présidente.
L22EJ05879



Me Fanny Baudouin
16 cours Portal
33000 BORDEAUX

Avis est donné de la constitution de la société **HOMA COTTIGNIES** - Société à responsabilité limitée au capital de 200.000 Euros - Siège Social : Bordeaux (33000) 28 cité Avelane - OBJET : La prise de participation dans le capital social de toutes Sociétés par la souscription, l'acquisition ou la vente de titres négociables ou non négociables ; La gestion des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ; La fourniture de tous services d'assistance, d'accompagnement et de conseil en matière de management, d'administration et de gestion d'entreprise, notamment l'analyse, la planification et l'organisation des activités, la négociation de contrats commerciaux, la gestion de ressources humaines, le développement de stratégies commerciales, la mise en œuvre de démarches promotionnelles et publicitaires, l'aide au rapprochement d'entreprises, le conseil aux entreprises en matière d'organisation, de structuration, de restructuration, de fusion, d'ac-

quisition ; De participer activement à la conduite de la politique de son groupe et au contrôle de tout ou partie des filiales ; l'animation sous toutes ses formes des participations détenues ; De consentir tout prêt ou garantie aux sociétés de son groupe et de contracter tous emprunts - DUREE : 99 Ans - R.C.S. BORDEAUX.

GERANTS : Monsieur Maxime COTTIGNIES, né le 11 décembre 1984 à AGEN (47), de nationalité française, demeurant à Bordeaux (33000) 28 cité Avelane, est nommé gérant de la Société pour une durée illimitée.

Madame Anne-Sophie COTTIGNIES, née STENPIEN le 31 janvier 1983 à REIMS (51), de nationalité française, est nommée gérante de la Société pour une durée illimitée.

Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément de la collectivité des associés.

L22EJ05884

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 28.10.2022 constitution de la SAS :

AeroDIODE OPEX

Capital social : 1 000 euros.

Siège social : 1 Allée des Peupliers 33400 TALENCE.

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme, la revente, de tout immeuble, bien immobilier et équipement y appartenant. La prestation de services autour du numérique, des technologies lasers, et actions commerciales y référentes. La production, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits systèmes technologiques optoélectroniques à l'exclusion des produits électroniques ayant pour objet principal le pilotage de diodes lasers ou la génération de signaux.

Président : Monsieur Franck-Sébastien ERMENEUX, demeurant : 1 Allée des Peupliers 33400 TALENCE.

Directrice Générale : Madame Adèle MORISSET, demeurant : 31 Avenue Marc Desbats 33600 PESSAC.

Agrément des cessions d'actions: la cession des actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés réunis en AGE.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX.

L22EJ05897

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Frédéric YAIGRE, Notaire Associé de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 27 octobre 2022 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **JUPALJEAN**

Forme : société par actions simplifiées unipersonnelle

Siège social : BORDEAUX (33800) 119 rue Amédée St Germain en France et à l'étranger activité d'achat, de vente, location de tous biens immobiliers ou mobiliers ainsi que l'activité de marchand de biens, de promotion immobilière, de locataire, propriété et la gestion de tous les biens mobiliers et immobiliers

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE CINQ CENT EUROS (1 500,00 EUR) divisé en 1500 actions de 1 euro

Actions nominatives et négociables : cession des actions libre

Exercice social début PREMIER JANVIER fin TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

Premier président : Marion RIVAL demeurant BORDEAUX (33800), 119 rue Amédée St Germain. Durée de ses fonctions une année renouvelable tacitement

Premier directeur général : Marion RI-

VAL demeurant BORDEAUX (33800), 119 rue Amédée St Germain. Durée de ses fonctions une année renouvelable tacitement

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

Le notaire.

L22EJ05902

ELE

Société civile Immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 4 rue du Dade, 33260 LA TESTE DE BUCH

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 18 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile Immobilière

Dénomination sociale : ELE

Siège social : 4 rue du Dade, 33260 LA TESTE DE BUCH

Objet social : l'acquisition, la gestion, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers bâtis ou à bâtir

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Johan DRAY demeurant 4 rue du Dade - 33260 LA TESTE DE BUCH

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ05929

AVIS DE CONSTITUTION

Eco Visites Bordeaux Société par Actions Simplifiée au capital de 500 euros. Siège social : 105, rue Jules Guesde - 1^{er} étage - 33270 Floirac. Au terme d'un acte sous seing privé en date à Bordeaux du 14/10/2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par Actions Simplifiée à associé. dénomination sociale : Eco Visites Bordeaux . nom commercial : **Free Walking Tours Bordeaux**. site internet : freewalkingtoursbordeaux.com. Siège social : 105, rue Jules Guesde - 1^{er} étage - 33270 Floirac. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Capital : 500 euros. Objet : en France et à l'étranger : Activité de tour opérateur (tourisme éco responsable). Visites de Bordeaux et alentours (en espagnol et en anglais). Visites guidées à Bordeaux et alentours au moyen d'un minibus (2 à 8 clients). Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Présidente : Madame Melanie KESSLER demeurant 105, rue Jules Guesde - 1^{er} étage - 33270 Floirac. Directeur Général : Monsieur Aniket CHOUDHARY demeurant 105, rue Jules Guesde - 1^{er} étage - 33270 Floirac. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. POUR AVIS. La Présidente

L22EJ05932

Aux termes d'un ASSP en date du 28/10/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **WORLDWILDE**

AGRICULTURE INTELLIGENCE DATA

Signe : **WAID**

Objet social : La production de données prospectives

Siège social : 1 Rue DES ACACIAS, 33250 ST JULIEN BEYCHEVELLE

Capital initial : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : TEHEI Rotui, demeurant 1 Rue DES ACACIAS, 33250 ST JULIEN BEYCHEVELLE FRANCE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre les actionnaires uniquement avec accord du président de la société.

L22EJ05935



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE MOYART BARALE ET ASSOCIÉS
Société d'Avocats
27 Cours Eyraud de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BORDEAUX du 20.10.2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **ARCAP**

Siège : 77 rue du Vélodrome, 33200 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 €

Objet : acquisition de biens immobiliers en vue de leur location meublée professionnelle ou non au moyen d'un bail commercial ou autre, location de logements meublés saisonniers, touristiques ou annuels avec ou sans prestations de services.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur Manuel GONZALEZ, demeurant 77 rue du Vélodrome, 33200 BORDEAUX,

Directrice Générale : Madame Juliette GONZALEZ, née VIAL, demeurant 77 rue du Vélodrome, 33200 BORDEAUX.

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ05938

Par ASSP en date du 26/10/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

SALON SANDRINE LIBOURNE

Siège social : 60, rue Waldeck Rouseau 33500 LIBOURNE Capital : 5000 €
Objet social : Salon de coiffure, beauté, soins du corps, manucure et pédicure. Vente produits cosmétiques. Président : Mme HAMAIDI Malys demeurant 52, route de Montaudon 33500 LIBOURNE élu Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE.

L22EJ05949



**Société d'Expertise
Comptable COMPTES
CONSEILS AUDIT**
788 767 614 RCS Bordeaux
APE : 6920Z

SIRET : 788 767 614 00035
1 rue du Sablonat 33800 Bordeaux
regis.choffat@comptes-conseils-audit.com

SNC ROUTE DE TOULOUSE

Au capital de 10 000 Euros

50 rue Jean Jaurès
33560 Carbon-Blanc

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 26 octobre 2022, il a été constitué la SNC dénommée « SNC ROUTE DE TOULOUSE » aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SNC ROUTE DE TOULOUSE

Forme de la société : SNC
Montant du capital social : 10 000 € entièrement libéré

Adresse du siège social : 50 rue Jean Jaurès 33560 Carbon-Blanc

Objet social : activités immobilières : marchands de biens immobiliers ; la location et l'exploitation de biens immobiliers propres ou loués ; construction et promotion immobilière

Durée : 99 ans
Associés-gérants tenus indéfiniment aux dettes sociales :

- La société ATLAS HOLDING, SAS au capital de 10 000 €, siège social : 4 route de la Source 33750 Baychac-et-Caillau, immatriculée 902 722 925 RCS Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Paul CHEN dument agréé par une AGO du 3 octobre 2022 ;

- La société COSKUN ESREF, SAS au capital de 100 €, siège social : 50 rue Jean Jaurès 33560 Carbon-Blanc, immatriculée 919 567 966 RCS Bordeaux, représentée par son président et unique actionnaire, Monsieur Esref COSKUN

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

L22EJ05960

Par acte SSP du 06/10/2022, il a été constituée une SASU dénommée : **GROUP AQUITAINE CONSTRUCTION MAÇONNERIE RENOVATION** Siège social : 8 rue de condorcet, 33150 CENON Capital : 7.500€ Objet : maçonnerie générale, tous travaux annexes de construction Président : M. Ersin MEHMED, 7 impasse Rouget de LISLE, 33150 CENON. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrèments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

L22EJ05979



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 28 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : BORDEAUX TUSTAL

Siège social : 7 rue Crozilnac 33000 BORDEAUX

Objet social : La promotion immobilière et plus particulièrement : l'acquisition d'un ensemble immobilier situé à BORDEAUX (33000), 14 rue Tustal ; l'aménagement, la construction et la réhabilitation ; la vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; L'activité de lotisseur et de

marchands de biens

Durée de la Société : 20 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Associés en nom :
La société EAG DEVELOPPEMENT, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 367 Boulevard du Président Wilson 33200 BORDEAUX

La société IDEAL GROUPE, Société par actions simplifiée au capital de 12 087 800 euros, dont le siège social est situé 7 Rue Crozilnac 33000 BORDEAUX

La société VP PATRIMOINE, Société à responsabilité limitée au capital de 500 000 euros, dont le siège social est situé 44 rue du Haillan 33000 BORDEAUX

Gérance :
La société IDEAL GROUPE, associée, Société par actions simplifiée au capital de 12 087 800 euros, dont le siège social est situé 7 Rue Crozilnac 33000 BORDEAUX

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ06006

Aux termes d'un ASSP en date du 01/11/2022, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI SANDERS**

Objet social : Acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Siège social : 211 Route De Sansot, 33210 LEOGEATS

Capital initial : 9 900 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Gérance : RENAUD Alain, demeurant 211 Route De Sansot, 33210 LEOGEATS FRANCE

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés

L22EJ06007



**Cabinet d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**

9 rue Théodore Blanc -
33049 Bordeaux Cedex
6 route de Bordeaux -
33340 Lesparre Médoc
32 Avenue de Taussat -
33510 Andernos les Bains
Tél : 05.56.69.81.26
Fax : 05.56.69.81.19
cab-bordeaux@cab.experts-
comptables.fr

STDC TRANSPORTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 73 Ter Chemin Gaston -
Résidence Ver'Tige - Appt 1103A
33140 VILLENAVE D ORNON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENAVE D ORNON du 18 octobre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : STDC TRANSPORTS

Siège social : 73 Ter Chemin Gaston -
Résidence Ver'Tige - Appt 1103A,
33140 VILLENAVE D ORNON

Objet social : Transport routier de marchandises, déménagement, loueur de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen de

véhicules motorisés de tous tonnages

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 Euros

Gérance : Monsieur Dylan CHERUBIN, demeurant 73 Ter Chemin Gaston - Résidence Ver'Tige - Appt 1103A 33140 VILLENAVE D ORNON, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis

La Gérance L22EJ06021

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/10/2022, il a été constitué une société.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) au capital de 2000 € (deux mille euros)

Dénomination sociale : **SASU Ratrema**

Objet social : Transport Public Routier de marchandises au moyen Exclusive-ment De Véhicules N'excédant pas Un Poids de 3,5 Tonnes

Siège social : Appartement 55 - 13 allée Haussmann 33300 Bordeaux

Capital social : 2000 euros divisés en 20 actions de 100 € déposés sur le compte de la Banque Postale agence Bordeaux Chartrons 33000 Bordeaux, de ladite société en formation le 31 octobre 2022

Président : Monsieur Rajaona Hervé né 29 mars 1992 Tananarive (Madagascar), de nationalité française, demeurant, Appartement 55-13 allée Haussmann 33300 Bordeaux

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES D'AGRÉMENT : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bordeaux

L22EJ06051

Aux termes d'un ASSP en date du 01/11/2022, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **sas les 3 frères**

Objet social : Restauration

Siège social : 119 Cours GAMBETTA, 33270 FLOIRAC

Capital initial : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : LOUIMI Yassine, demeurant 10 Rue RAYMOND POINCARE, 33300 BORDEAUX FRANCE

Directeur général : MZAOURI Nawfal, demeurant 10 Rue RAYMOND POINCARE, 33300 BORDEAUX FRANCE

Directeur général délégué : MZAOURI Younes, demeurant 10 Rue RAYMOND POINCARE, 33300 BORDEAUX FRANCE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts

Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés

L22EJ05961

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 29/10/2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **PAD'OCK**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 100 euros

SIEGE : 14 rue Cantelaudette Immeuble Pont d'Aquitaine 33310 LORMONT

OBJET : Toute activité de vente, d'achat et de création, de commerce au détail et sur internet de vêtements, de marchandises de type textile, de prêts à porter, de chaussures, d'accessoires d'habillement et de mode, de bijouterie fantaisie, d'objet de décoration et arts de la table, tous articles pour la maison et de cadeaux.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENT :

Madame Margot MANSON

Demeurant 10 rue Jean Zay Résidence Volubilis Bâtiment A4 Appartement 202 33310 LORMONT

DIRECTEUR GENERAL :

Monsieur Benjamin Ali BENACEUR

Demeurant 10 rue Jean Zay Résidence Volubilis Bâtiment A4 Appartement 202 33310 LORMONT

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

L22EJ06057

Aux termes d'un ASSP en date du 20/10/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination :

KSO

Forme: Société à Responsabilité Limitée

Objet social : Vente au détail d'optique et lunetterie sous toutes leurs formes, et toutes activités s'y rapportant.

Siège social : 39 chemin de Cadence, 33360 CARIGNAN DE BORDEAUX.

Capital : 20 000 €.

Gérance : LEROUX Edouard et DEL-REY Louise demeurant ensemble 39 chemin de Cadene 33360 CARIGNAN DE BORDEAUX;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06062

MODIFICATIONS

**SANFOURCHE
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
AU CAPITAL DE 2 000 EUROS
73 RUE NICOLAS BOILEAU
33290 BLANQUEFORT
495 275 018 RCS BORDEAUX**

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'associé unique en date du 25 octobre 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 18 rue Saint-Jean 33670 LA SAUVE à compter du 25 octobre 2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

22EJ25391

J.N.J.

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 37 rue Esprit des Lois,
33000 BORDEAUX
503 303 935 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision unanime en date du 29/10/2022, la collectivité des associés de la société J.N.J., statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ03562

SMART IMMO

Société civile immobilière
Au capital de 500 euros
Siège social : 3 Rue Galilée
ZI La Morandière
33185 LE HAILLAN
833 543 440 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération du 01/03/2022, l'AGE a décidé, à compter de ce même jour, de transférer le siège social du 3 Rue Galilée ZI La Morandière, 33185 LE HAILLAN au 111 Avenue Jean Mermoz, 33320 EYSINES, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L22EJ04057



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

EARL LA FERME AQUACOLE DE NEYRAN
Société civile au capital de 7 500 euros
Siège social : 7, route du Pery - 33590
TALAIS
RCS BORDEAUX 832 944 235

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 octobre 2022, la collectivité des associés a également décidé de transférer le siège social au 71, route du Bourg - 33590 TALAIS

Inscription modificative au RCS de BORDEAUX
Pour avis

L22EJ04928



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

THOMAS MERCIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros porté à 150
000 euros
Siège social : LOTISSEMENT «PARC
D'ACTIVITES DU COURNALET» 5 RUE
DES METIERS
AVENUE DU ONZE NOVEMBRE, 33290
BLANQUEFORT
528 479 686 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATIONS

L'Assemblée Générale Mixte réunie en date du 20/10/22 a décidé d'augmenter le capital social de 100 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 50 000 euros
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 150 000 euros

L22EJ04981

SCI SORAYHAV FERRER, SCI au capital de 1600€. Siège:87 bvd de la Plage 33120 Arcachon 448 883 264 RCS BORDEAUX L'AG du 14/02/2019 a nommé Gérant COMPAGNIE MARCHANDE ET FINANCIERE INTERCONTINENTALE, SA au capital de 152449,02€, sise 191-195 Av Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, 304 306 277 RCS NANTERRE, en remplacement de Bernard MOUREAU
L22EJ05051

FLEUR DE VIE

Société civile immobilière
au capital de 1 200 €
RCS Libourne N° 530.930.403

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 octobre 2022, les associés ont décidé de transférer le siège social à compter du 15 octobre 2022.

En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit,

Ancienne mention : le siège social est fixé 25 route de la Souloire 33750 Saint Germain du Puch

Nouvelle mention : le siège social est fixé 5 chemin des ECOLIERS 65700 LABATUT RIVIERE

La société sera immatriculée au RCS de TARBES, et sera radiée du RCS de LIBOURNE

L22EJ05078

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL/MODIFICATION DE LA GÉRANCE**

Dénomination : **TAG DIGITAL**.

Forme : SARL.

Capital social : 4000 euros.

Siège social : 4 Rue RENE MARTRENT-CHAR, 33150 CENON.

532838000 RCS de Bordeaux.

Par AGE du 01/10/2022, les associés ont:

- pris acte de la démission de M. Jean -Carl FOSSATI de ses fonctions de gérant à effet du 30/09/2022 à 23h59 et nommé en remplacement M. Romain DIDRICH demeurant 11 rue Joseph BRUN, 33200 BORDEAUX et M Romain JANNEKEYN VAUQUIER, demeurant 55 Avenue de Magudas, 33700 MERIGNAC, en qualité de gérants pour une durée illimitée à compter du 01/10/2022.

- décidé, à compter du 01/10/2022, de transférer le siège social au 45-47 avenue du Président J.F KENNEDY, 64200 BIARRITZ, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Radiation du RCS de Bordeaux et immatriculation au RCS Bayonne.

Pour avis. La gérance

L22EJ05098

MILO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 3 avenue Victoria,
33700 Mérignac
RCS BORDEAUX 879 464 097

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 OCTOBRE 2022 a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de Stages et cours de golf en France ou à l'étranger. Accompagnement commercial, stratégique, communication aux entreprises, associations et particuliers., à compter du 24 octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- de transférer le siège social du 3 avenue Victoria, 33700 Mérignac au 1 avenue Victoria 33700 MERIGNAC à compter du 24 octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ05207



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

CLAIRITEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 11 rue Avenue Henri
Becquerel
Parc d'activité Kennedy
33700 MERIGNAC
417 755 592 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2022, l'associée unique a nommé BSF AUDIT, domiciliée 35 rue Jean DESCAS, 33800 BORDEAUX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

L22EJ05399



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

ST@RTEC DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 2 020 000 euros
Siège social : 11 avenue Henri Becquerel
Parc d'activité Kennedy, 33700 MERIGNAC
812 330 504 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 24/06/2022 il résulte que BSF AUDIT, domicilié(e) 35 rue Jean Descas 33800 BORDEAUX, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de ERECAplurriel, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

L22EJ05419

Par décisions du 25/10/2022 de la société **BORDEAUX YVRAC ENERGIE**, SARL au capital de 500 €, 511 873 663 RCS BORDEAUX, il a été décidé de transférer le siège social du 27, route de Sainte Eulalie - 33370 YVRAC au 23, route de la Rivière - 33750 BEYCHAC ET CAILLAU.

L22EJ05473

SD IMAGERY, SAS au capital de 1000€. Siège: 7-9 rue Théodore Blanc 33520 BRUGES 853 168 912 RCS BORDEAUX L'AGE du 22/08/2022 a transféré le siège au 27-29 rue Bassano 75008 PARIS Radiation au RCS BORDEAUX et ré-immatriculation au RCS PARIS

L22EJ05072

BORDEAUX SECURITE PRIVEE

Société par actions simplifiée
Au capital de 500,00 euros
Siège social : Immeuble P
Rue Robert Caumont
33049 BORDEAUX CEDEX
RCS BORDEAUX 899 010 920

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Octobre 2022, l'associé unique a décidé de d'augmenter le capital social de la société, le montant du capital ayant été porté de de 500 euros à 10.000 euros par incorporation des réserves et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts.

L'associé unique

L22EJ05508



SCP CHEPEAU LUMEAU & Associés
Avocats à la Cour
148, cours du Médoc
33300 BORDEAUX

Par décisions du 25/10/2022 de la société **NR INVEST**, Société Civile au capital de 600.100 €, siège social : 4, allée de Mounhomme - 33380 MIOS, 904 241 668 RCS BORDEAUX, il a été décidé d'augmenter le capital social de 258.020 € pour le porter à 858.120 € par voie d'apport en nature de parts sociales et création de parts nouvelles.

L22EJ05513

W'IN

Société par actions simplifiée
au capital de 301 000€
Siège social : 30 allée de Tourny
33000 BORDEAUX
834 218 356 RCS BORDEAUX

L'associée unique, par décisions du 06/07/2022, a décidé de transférer le siège social de la Société au 61 rue du Château d'eau 33000 BORDEAUX à compter du 06/07/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification au RCS de BORDEAUX.

L22EJ05518

CG SAUMUR

Société par actions simplifiée au capital de 500€
Siège social : 30 allée de Tourny
33000 BORDEAUX
881 188 171 RCS BORDEAUX

L'associée unique, par AGE du 07/07/2022, a décidé de transférer le siège social de la Société au 61 rue du Château d'eau à BORDEAUX (33000) à compter du 07/07/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification au RCS de BORDEAUX.

L22EJ05524

**ART DU STORE ET DE LA FERMETURE**

SAS au capital de 20 000 euros
Siège social : 62 chemin Lagrua,
33260 LA TESTE DE BUCH
348.935.511 RCS BORDEAUX

Le 14 octobre 2022, l'associée unique a pris acte de la démission de Madame Véronique RUIZ de son mandat de Présidente de la société et a nommé en qualité de nouvelle Présidente la société FAMILIA MORAN, 123 allée de Fargat, 40600 BISCARROSSE, immatriculée au RCS de MONT DE MARSAN sous le numéro 913.560.215.

POUR AVIS

La Présidente

L22EJ05527



CWE - Maître Emmanuel WIPLIER
60 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX

Par AGM du 26 octobre 2022, les associés de la **SARL BMP**, capital : 15.000 €, siège social : BRUGES (33520), 3 Avenue Périe, RCS Bordeaux 381 723 501, ont décidé :

- «La transformation de la Société en SAS,

- «La Société est administrée par la SARL BY DEVELOPPEMENT, capital : 5.000 Euros, siège social : BRUGES (33520), 3 Avenue Périe, RCS Bordeaux 803 961 838 en qualité de Président,

Chaque action donne accès aux assemblées générales avec droit de vote unitaire.

L22EJ05530



Société d'Expertise Comptable
Andernon - Cenon - Langon
Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

QUAMCA
SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 153, avenue Charles de Gaulle
33200 BORDEAUX
823 656 251 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes du PV de l'AGM du 28 avril 2022, il a été décidé de ne pas procéder au remplacement M. Alexandre DUFLOT, cogérant décedé ; Mme Eloïse DUFLOT restera seule gérante.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis La Gérance

L22EJ05536



Experts-comptables accompagnateurs
des créateurs et repreneurs d'entreprises
www.cocerto.fr

BISTROT ROUGE SARL transformée en SAS Au capital de 7 000 € Siège social : 157, Av Jean Jaurès 33600 PESSAC 815090287 RCS BORDEAUX L'AGE du 20/10/2022 statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce a décidé la transformation de la Société en SAS sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 000€ divisé en 70 actions de 100€. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Mr Franck ANGELAUD gérant a cessé ses fonctions, sous sa nouvelle forme la Société est dirigée par un Président Mr Geoffrey RAYMOND demeurant 33, rue Albert Einstein (33600) PESSAC.

L22EJ05537

La Sté **JOUTIMMO**, SARL au capital de 100 €, inscrite au RCS de La Rochelle sous le n° 439 156 761, dont le siège social se trouve 34, Rue des gardes, 17180 PERIGNY ROMPSAY, vous informe que, au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 octobre 2022, les associées ont, à l'unanimité, décidé de transférer le siège social chez Madame Marie-Bernadette JOUTEAU, 1, rue Jean

d'Ormesson, résidence l'Opaline, Apt 116, 33140 VILLENAVE D'ORNON.

La société **JOUTIMMO** sera en conséquence radiée du RCS de La Rochelle, pour être immatriculée au RCS de Bordeaux, la gérante, Madame Christelle JOUTEAU, étant, pour ce faire, domiciliée chez Madame Marie-Bernadette JOUTEAU, 1, rue Jean d'Ormesson, résidence l'Opaline, Apt 116, 33140 VILLENAVE D'ORNON.

L22EJ05583



Hangar 16 - Quai de Bacalan
CS 20052 - 33070 BORDEAUX Cedex

EURODOMMAGES

SAS au capital anciennement fixé à 480.000 euros
Siège social : Immeuble le Tasta G4-3 9
Avenue Raymond Manaud, 33520 Bruges
402 596 142 RCS Bordeaux

Par décisions de l'associé unique du 26/10/2022, il est décidé d'augmenter le capital social de la société par apport en nature, par émission d'actions ordinaires, pour le porter de 480.000 € à 493.056 €

Les articles 6 « Apports » et 7 « Capital social » des statuts sont modifiés en conséquence

Pour avis

L22EJ05540



Notaire associé
d'une Société Civile Professionnelle Titulaire
d'un OFFICE NOTARIAL

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Edouard BENTEJAC, notaire à BORDEAUX, le 25 octobre 2022, il a notamment été constaté l'augmentation de capital social de la société dénommée **GROUPEMENT FORESTIER DE LA BERDOTTE**, Groupe Forestier, Société civile à statut légal particulier, au capital de 1.290.000,00 Euros, dont le siège social est à LEGE-CAP-FERRET (33950), 3 impasse des Cormorans - Pirailan, identifiée au SIREN sous le n°513 417 683 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le même numéro,

Par apport en numéraire, d'une somme totale de 90.000,00 Euros par Monsieur Christophe Marie MASSIE, architecte, et Madame Monique Henriette Andrée Marie BOYREAU, sans profession, son épouse, chacun pour moitié ; Et création de façon corrélatrice de 900 parts nouvelles numérotées de 12.901 à 13.800 d'une valeur de 100 Euros chacune.

L'article 7 a été modifié en conséquence:

Ancien capital social: 1.290.000 Euros

Nouveau capital social: 1.380.000 Euros

Les parts sociales nouvelles sont complètement assimilées aux parts anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Pour insertion

Me Edouard BENTEJAC

L22EJ05543

SCI LES ROCHES

S.C.I au capital de 1 200 Euros

Siège Social : 4 rue Neuve

33600 Pessac

R.C.S. BORDEAUX 833 847 890

En cours de transfert

Par décision en date du 26 octobre 2022, l'assemblée générale extraordinaire

des associés a décidé de transférer à compter du 26 octobre 2022 le siège social à Gradignan (33170) Résidence Château de Laurenzanne Bat D appartement 61, allée Gaston Rodrigues.

Le titre I Dispositions Générales paragr. Siège des statuts a été modifié en conséquence:

Pour Avis

L22EJ05565

RAISE-UP BUSINESS

SAS au capital de 500 €
Siège social : 11 rue Garat
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°838 234 441

En date du 20/10/2022, l'associé unique a décidé à compter du 20/10/2022 d'augmenter le capital social de 19 500 € par voie d'augmentation de la valeur du nominal, en le portant de 500 € à 20 000 €.

Article 6 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.
L22EJ05569



AUDIT • CONSEIL EN ENTREPRISE • EXPERTISE COMPTABLE

2JDM33 SARL
capital de 5 000 euros
Siège social : 39 Corniche Lac et Forêt
33680 LACANAU
890 163 934 RCS BORDEAUX

NON DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes d'une décision en date du 16 juin 2022, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

L22EJ05571

Maître Emilie BAREILLE
Notaire
7 rue Jean PELLET
65000 TARBES

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'A.G.E. en date du 24 octobre 2022, les associés de la société civile **SCI MER ET MONTAGNE**, au capital de 3.000 euros, dont le siège social est fixé 16 Boulevard Curepipe 33260 LA TESTE-DE-BUCH, immatriculée au R.C.S de Bordeaux sous le numéro 332 400 472, ont décidé, à compter du jour même, de transférer le siège social à 11 boulevard de Curepipe 33260 La Teste de Buch.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L22EJ05579

SCM DOM INFI

société civile de moyens
au capital de 304,00 euros
siège social 93 rue Nationale
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
RCS 478 574 890 BORDEAUX

L'assemblée générale extraordinaire du 26/10/2022 a pris les décisions :

- d'entériner le départ de Mme Renée DESCAMPS au 31/10/2022, d'accepter

sa démission de son poste de co-gérante à compter du 31/10/2022, de lui racheter ses parts sociales pour les annuler et réduire d'autant le capital social pour le porter de 304,00 euros à 144,00 euros

- d'agrée Mme Ludivine MESNARD, infirmière libérale demeurant 13 lotissement des Jardins de Bracaud 33240 PRUJARD, en tant que nouvelle associée avec effet au 01/11/2022

- d'augmenter, avec effet au 01/11/2022, le capital social avec un droit préférentiel de souscription en faveur de Mme MESNARD, par la création de 8 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 16,00 euros. Le capital est donc porté à la somme de 272,00 euros.

- de nommer au poste de co-gérante Mme Ludivine MESNARD pour une durée indéterminée à compter du 01/11/2022. Mme MESNARD a déclaré accepter cette fonction

- de modifier les articles 6, 7 et 17 des statuts.

Dépôt sera fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

L22EJ05591

CG MANAGEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 1 000€
Siège social : 30 allée de Tourny
33000 BORDEAUX
823 658 489 RCS BORDEAUX

L'associée unique, par décisions du 06/07/2022, a décidé de transférer le siège social de la Société au 61 rue du Château d'eau 33000 BORDEAUX à compter du 06/07/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification au RCS de BORDEAUX.

L22EJ05592

RESIDENCE ET SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 10 000€
Siège social : 30 allée de Tourny
33000 BORDEAUX
531 133 098 RCS BORDEAUX

Les associés, par AGE en date du 06/07/2022, ont décidé de transférer le siège social de la Société au 61, rue du Château d'eau 33000 BORDEAUX à compter du 06/07/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification au RCS de BORDEAUX.

L22EJ05594

EURL COURSE L.TAXI

S.A.R.L au capital de 5 000 Euros
Siège Social : 8 Place de Montlau Est
33420 MOULON
RCS LIBOURNE : 522 864 933

Par décision du gérant en date du 20/04/2019, suite à la mise en place d'une nouvelle dénomination et numérotation des adresses postales par la Mairie de Moulon (33420), le siège social de la société est désormais fixé au 56 route de CADUC 33420 MOULON.

L'article 4 des statuts sera donc modifié en conséquence et le dépôt effectué au greffe du tribunal de commerce de Libourne.

L22EJ05599

TEMPO MAITRISE D'OEUVRE SASU au capital de 1 000 € Siège social 43 rue Jean Philippe Rameau 33290 LE PIAN MEDOC 901 601 252 RCS Bordeaux Suivant décision de l'associé unique en date du 01/09/2022, il a été décidé la transformation de la société en S.A.R.L. à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraîne la modification suivante : Nouveau gérant: M. VANHERSECKE Timothée demeurant 43 rue Jean Philippe Rameau 33290 LE PIAN MEDOC. Il a été mis fin au mandat de . Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ25404



LE DOMAINE DE LA FORGE
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros porté à 5 310 000 euros
Siège social : Route de Sanguinet, 33260 LA TESTE DE BUCH
419 287 933 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION DE CAPITAL

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 24 octobre 2022.

Du certificat délivré le 24 octobre 2022 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société.

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 5 010 000 (cinq millions dix mille) euros par élévation de la valeur nominale de chacune des actions existantes, et porté de 300 000 euros à 5 310 000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à trois cent mille euros (300 000 euros).

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cinq millions trois cent dix mille euros (5 310 000 euros).

POUR AVIS
Le Président

L22EJ05627

MEDITERRANEENNE FOOD SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 90 000 euros
Siège social : 9, Chemin Touton,
33140 VILLENAVE D'ORNON
451 053 979 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 07 octobre 2022 Monsieur Carlos REVENGA CERRO demeurant 125 Lieudit les Faures 33350 Gardéjan et Tourtirac a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société CARANNA, démissionnaire.

Pour avis
Le Président

L22EJ05630

NATHALIE PEREZ

Société à responsabilité limitée au capital de 300 000 euros
porté à 600 000 euros
Siège social : Z.I. Alfred Daney
Rue La Motte Picquet, 33300 BORDEAUX
434.145.769 RCS BORDEAUX

Par décision du 30 septembre 2022, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 300 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 300 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 600 000 euros
L22EJ05645

HOME IMMO SUD OUEST

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 5 000,00 €
Siège social : 9 allée des Jonquilles
33160 ST MEDARD EN JALLES
904 336 823 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2022, il résulte que Madame Myriam SARRAZY démissionne de ses fonctions de co-gérante à compter du 01/10/2022. Il n'a pas été procédé à son remplacement. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, la gérance.
L22EJ05648

S.A.R.L. FEC CONSULTING

Société à Responsabilité Limitée à associé unique au Capital de 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 30, avenue Emmanuel Lasserre 33690 GRIGNOLS
RCS BORDEAUX 877 943 035

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 31 août 2022 a décidé d'augmenter le capital social de 1 000 € pour le porter à 50 000 € par voie d'incorporation des réserves. Cette augmentation du capital a été réalisée par la création de 4900 parts nouvelles de 10 euros nominal chacune, entièrement libérées, attribuées aux associés en proportion de leurs apports. En conséquence de la résolution ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier ainsi qu'il suit les articles 7 et 8 des statuts.

Pour avis, la gérance
L22EJ05665

SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS PREVOT

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 8 rue Franklin
33000 BORDEAUX
381 136 084 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2022 l'Assemblée Générale Ordinaire des associés,

- a pris acte, en date du même jour, des démissions de Monsieur Philippe DEDEBAN de ses fonctions de Président et de Monsieur Christian BAMAS de celles de Directeur Général,

- a décidé de nommer à compter du 1^{er} octobre 2022, la société PLATINIUM INVESTISSEMENT, SARL au capital de 9 000 euros dont le siège social est sis 10 rue Maurice Ravel, 33320 EYSINES immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 452 563 588 RCS BORDEAUX, en qualité de Président de la société.

Pour avis
Le Président

L22EJ05669

NESSENCE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 576 000€
Siège social : 30 allée de Tourny
33000 BORDEAUX
823 486 220 RCS BORDEAUX

L'associé unique, par décisions du 07/07/2022, a décidé de transférer le siège social de la Société au 61 rue du Château d'eau 33000 BORDEAUX à compter du 06/07/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification au RCS de BORDEAUX.

L22EJ05704



34, Rue Victor Hugo
33500 Libourne
Tél : 09 72 30 20 40

SARL ATLANTIC LITTORAL PEINTURES

SARL au capital de 294 300,00 €
Siège social : 6 Rue de la Verrerie
33860 DONNEZAC
N° SIREN : 394 559 090

CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal de Commerce de LIBOURNE en date du 02/10/2018, la SELARL FHB, société d'Administrateurs Judiciaires, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIX, a été désignée en qualité d'Administrateur Pro-visoire de la SARL ATLANTIC LITTORAL PEINTURES en remplacement de Maître Jean-Marc LIVOLSI.

Pour avis.
L22EJ05674



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

EARL DELOUBES ET FILS
Société civile au capital de 61 741,85 €
Siège social : Lieudit « Pasquet Bas » -
33124 AILLAS
RCS BORDEAUX 381 883 073

AJUSTEMENT CAPITAL SOCIAL

Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 octobre 2022, l'assemblée générale a décidé l'ajustement du capital social en euros par diminution de la valeur nominale de la part, désormais le capital social est fixé à 61 560 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

L22EJ05697



Groupes CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupescf.com

LETHY
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 C rue de Masquet - Résidence Tonga Soa
33380 MIOS
901 907 923 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant AGE du 21/10/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social du 2 C rue de Masquet - Résidence Tonga Soa 33380 MIOS au 17 route de Flatter 33380 MIOS à compter du 24/10/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance

L22EJ05703



AUGMENTATION DU CAPITAL ET TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL SCI GIVIE

Société civile immobilière
au capital de 214.997.85 €.
Siège social : LA ROCHELLE (17000)
4 avenue du 14 Juillet, RCS LA ROCHELLE 805 390 754.

Aux termes d'une délibération en date du 17 août 2022, l'AGE a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 219.331,14 pour le porter de 214.997,85 € à 434.328,99 €, et a transféré le siège social à LACANAU (33680), 45 rue de Cante-laude, Carré de Léonie n°3.

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 ans. Radiation au RCS de LA ROCHELLE et immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ05712

REFUGE OUT OF THE CITY

Société civile immobilière
au capital de 1 000€
Siège social : 30 allée de Tourny
33000 BORDEAUX
833 207 384 RCS BORDEAUX

Les associés, par AGE en date du 06/07/2022, ont décidé de transférer le siège social de la Société au 61, rue du Château d'eau 33000 BORDEAUX à compter du 06/07/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification au RCS de BORDEAUX.

L22EJ05716

233

SAS au capital de 8 400,00 €
Siège social : 144 avenue du Médoc
33320 EYSINES
878 197 136 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/09/2022, il résulte que :

- Monsieur Jean-Marc HEBERT, demeurant à BOULIAC (Gironde) 10 allée François Villon, a été nommé président de la société en remplacement de Monsieur Mickael LAGOUBIE.

- Monsieur Mickael LAGOUBIE, demeurant à ST AUBIN DE MEDOC (Gironde) 14 allée des Hélianthes, a été nommé directeur général de la société en remplacement de Monsieur Jean-Marc HEBERT

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,
le représentant légal.
L22EJ05717

W'IN NANTES

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000€
Siège social : 30 allée de Tourny,
33000 BORDEAUX
880 074 356 RCS BORDEAUX

L'associée unique, par décisions du 21/09/2021, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L22EJ05730

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

W'IN HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 960 000€
Siège social : 30 allée de Tourny
33000 BORDEAUX
878 869 858 RCS BORDEAUX

L'associée unique, par décisions du 06/07/2022, a décidé de transférer le siège social de la Société au 61 rue du Château d'eau 33000 BORDEAUX à compter du 06/07/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification au RCS de BORDEAUX.
L22EJ05726

W'IN MERIADECK

Société par actions simplifiée
au capital de 1000€
Siège social : 30 allée de Tourny
33000 BORDEAUX
880 901 145 RCS BORDEAUX

Par décisions du 21/09/2021, l'associée unique statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
L22EJ05736

SCI GALBER

Société Civile Immobilière
Capital social : 183.000,00 €
Siège social : LE BOUSCAT (33110)
36 rue Buffon
RCS BORDEAUX 489 760 082

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à LATRESNE du 02 juillet 2022, a été constaté, et ce rétroactivement à compter du 22 mars 2020, savoir :

- le retrait par décès de Monsieur Marcel LE GALL, de sa qualité de co-gérant, et ce à compter de son décès survenu à BORDEAUX (33000), le 22 mars 2020 ;

- le maintien de Madame Yveline LE GALL en sa qualité de co-gérante statutaire ;

- la nomination en qualité de co-gérant statutaire de :

Monsieur Nicolas Jean Claude LE GALL, demeurant à PARIS 10^{ème} arrondissement (75010), 24 rue Louis Blanc,

Et Monsieur Patrick Marcel LE GALL, demeurant à BOULIAC (33270) 12 Bis chemin de Viméney,

Par suite il y lieu de modifier les statuts de la manière suivante :

Ancienne mention article « 13 - NOMINATION et DURÉE DES FONCTIONS »

« ... »

La gérance de la société est assurée pour une durée illimitée conjointement par Monsieur Marcel Jean LE GALL et Madame Yveline LE GALL, tous deux ci-dessus plus amplement dénommés.

« ... »

Nouvelle mention article « 13 - NOMINATION et DURÉE DES FONCTIONS »

« ... »

La gérance de la société est assurée pour une durée illimitée conjointement par :

- Madame Yveline LE GALL, demeurant à LE BOUSCAT (33110), 36 rue Buffon ;

- Monsieur Olivier Régis Marcel Christian LE GALL, demeurant à BANDOL (83150), 1006 Boulevard des Gravières,

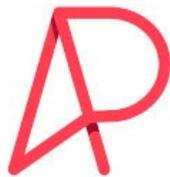
Et Monsieur Patrick Marcel LE GALL, demeurant à BOULIAC (33270) 12 Bis chemin de Viméney,

« ... »

Pour avis

La gérance

L22EJ05737



Paquier & associés
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Par AGE du 01/10/2022, les associés de la société **SCM CABINET D'OPHTALMOLOGIE THIERS BORDEAUX**, SCM au capital de 750 €, sise 330 Avenue Thiers 33100 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 891 906 083, ont décidé :

- de transférer le siège social de la société au 144 Avenue Thiers 33100 BORDEAUX à compter du 01/10/2022,

- d'augmenter le capital social de 750 € pour le porter à 753 € par création de parts nouvelles à compter du 01/10/2022.

Les articles 4, 7 et 8 des statuts seront modifiés en conséquence.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Pour avis. La Gérance.

L22EJ05739

CIS VALLEY

Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 000 euros
Siège social : 3 RUE ADRIENNE BOL-
LAND, 33185 LE HAILLAN
410 100 747 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV d'assemblée générale en date du 21 juillet 2022

La société TGS FRANCE AUDIT (1 rue du terre 49070 BEAUCOUZE - 333 087 039 RCS ANGERS), Commissaire aux comptes titulaire n'est pas renouvelée et est remplacée par la société GRANT THORNTON (29 rue du Pont 92200 NEUILLY SUR SEINE, Société anonyme - au capital de 2 297 184 €, 632 013 843 RCS PARIS), en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.

L22EJ05780



CF
Compagnie Fiduciaire
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

FLORALILAS
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 108 avenue Montaigne
33160 ST MEDARD EN JALLES
508 415 593 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 1er juillet 2022, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Sébastien MAZERAT. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ : La SARL TILEA, société à responsabilité limitée à associé unique au capital

L22EJ05785

EDGAR ET LOUISE SASU

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 15 Rue Maréchal Joffre
33150 Cenon
810 580 878 RCS Bordeaux

PERSONNE HABILITEE A ENGAGER
LA SOCIETE : Romain Bernard, Président,
15 Rue Maréchal Joffre 33150 Cenon

Aux termes de la décision de l'associé unique du 28 Octobre 2022, il résulte que :

Le siège social a été transféré 22 rue de l'Hortailisse 81600 Gaillac, à compter du 28/10/2022.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera radiée du RCS de Bordeaux et ré immatriculée au RCS de Albi.

Pour avis,

L22EJ05786



CF
Compagnie Fiduciaire
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

FLORATEMIS
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 223-225 avenue Pasteur
33185 LE HAILLAN
808 022 438 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Monsieur Sébastien MAZERAT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ : La SARL TILEA, société à responsabilité au capital de 430 750 euros, ayant son siège social 42B rue François Peychaud - 33160 ST MEDARD EN JALLES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 888 105 319 RCS BORDEAUX, Représentée par Monsieur Sébastien MAZERAT. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Sébastien MAZERAT demeurant 42B rue François Peychaud - 33160 ST MEDARD EN JALLES Pour avis. Le Président

L22EJ05791

KITCHEN
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 10 rue Newton - 33370
TRESSSES
800 821 753 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant décision du Président en date du 26 juillet 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 10 rue Newton - 33370 TRESSSES au 182 allée des Lilas, ZA LAROCHE - 33140 CADAUJAC à compter du 1er août 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
Le Président

L22EJ05803

STATUAM

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 20 000,00 euros
Siège social : 4, rue de la Paix
33200 BORDEAUX
841 931 645 RCS BORDEAUX

Le 20/10/2022, l'associé unique a décidé :

- De transférer le siège social au 229, Boulevard du Maréchal LECLERC - 33000 BORDEAUX

- De modifier en conséquence l'article 3 des statuts

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX,

Pour avis

L22EJ05805

ZITA Formations & conseils
Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : 10 Avenue des Alouettes,
33320 EYSINES
913 273 678 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30 août 2022, l'associée unique a décidé de remplacer à compter du 30 août 2022 la dénomination sociale ZITA Formations & conseils par Formation Mania et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. De plus, la société Influence Systems Consulting Limited, Private Company Limited By Shares, dont le siège social est Unit B 3/F Kai Wan Hse, 146 Tung Choi St, Mongkok, Hong Kong, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de HONG KONG sous le numéro 2658908, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société HEXCELLIUM, démissionnaire. M. Marc TROUSSARD, demeurant 12 Rue Emile Legrelle, Appartement BA3, 62000 ARRAS, a été nommé en qualité de Directeur Général.
POUR AVIS
Le Président

L22EJ05808

ABSO EQUIPEMENTS ET CONSTRUCTIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 501 000 euros
Siège social : Parc d'activités Paola -
Bâtiment B2 Sud
Avenue de Guityayne - 33610 CANEJAN
890 535 206 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant décision du Président en date du 26 juillet 2022, il a été décidé de transférer le siège social du Parc d'activités Paola, Bâtiment B2 Sud, Avenue de Guityayne - 33610 CANEJAN au 182 allée des Lilas, ZA LAROCHE - 33140 CADAUJAC à compter du 1er août 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
Le Président

L22EJ05811



Etude de
Maître Antoine GAY
Notaire associé
à PARIS
(8^{ème} arrondissement)
91 rue du Faubourg
Saint Honoré.

AVIS DE MODIFICATION DES STATUTS

Aux termes d'une délibération en date du 14 août 2022 enregistrée au Service de l'enregistrement de BORDEAUX le 15 septembre 2022 référence 2022N05415 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de : Proroger la durée de la société dénommée SCI COTE D'ARGENT, société civile au capital de 15 244,90 euros, dont le siège social est à LA TESTE-DE-BUCH (33115), PYLA SUR MER, BD DE L'OCEAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 389 225 939 - durée de 99 années à compter du 14 août 2022

Pour insertion
L22EJ05814

La conciergerie de Bordeaux and Beyond Société par actions simplifiée au capital de 2 100 euros
Siège social : 3 Genisson
33580 MONSEGUR
805 083 532 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 24 octobre 2022, l'AGE des associés de la SAS La conciergerie de Bordeaux and Beyond a décidé de transférer le siège social du 3 Genisson, 33580 MONSEGUR au 19 Rue Guadet, 33330 SAINT EMILION à compter du 20 octobre 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 805 083 532 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de LIBOURNE.

Président : Mme Helen ROBINSON, demeurant 3 Genisson, 33580 MONSEGUR,

Directeur général : Mme Carol YOUNG, demeurant 49 cours Victor Hugo 33 000 BORDEAUX

POUR AVIS
Le Président

L22EJ05815

SOCIETE CIVILE DES CAPUCINS

Société civile immobilière
au capital de 609,80 €.

Siège social à CADILLAC (33410),
PLACE DES CAPUCINS,
SIREN n° 429424310 - Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Aux termes d'un PV de décision de la collectivité des associés en date du 14 Octobre 2022 a été décidée, par suite du décès de Mr Jean Marie CABBILLAU, gérant, de la nomination de Mme Paule CABBILLAU, son épouse, en tant que gérante à compter du 14 Octobre 2022 et pour une durée indéterminée.

Pour avis.
L22EJ05816

BIBUS IMMO

Société civile immobilière
Siège : 150 chemin des Plateaux
33270 FLOIRAC
Capital : 1.000,00 €
RCS BORDEAUX : 797 583 440

Aux termes d'une donation-partage suivant acte reçu par Maître Alison DAMBIER, notaire à BORDEAUX (33200), 23 avenue du Jeu de Paume, en date du 28 octobre 2022 :

* il a été décidé de transférer le siège social du 6 rue de Soulac, 33200 BORDEAUX au 150 chemin des Plateaux, 33270 FLOIRAC, à compter de ce même jour et de modifier l'article 5 des statuts en conséquence ;

* et il a été pris acte de la nomination de Madame Dorothee LACLAUTRE, née à BORDEAUX (33000) le 15 décembre 1981, demeurant à PARIS 15EME ARRONDISSEMENT (75015), 8 rue du Commandant Léandri, et Monsieur Thomas Vincent LACLAUTRE, né à BORDEAUX (33000), le 11 janvier 1984, demeurant à FLOIRAC (33270), 150 chemin des Plateaux, en qualité de nouveaux gérants à compter du 28 octobre 2022, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Daniel LACLAUTRE, décédé, et Madame Bettina LACLAUTRE, gérant démissionnaire. Un article 16 bis a été ajouté aux statuts en conséquence.

Pour avis
Maître Alison DAMBIER
L22EJ05853

ALOHA COMPTA

EURL au capital de 1 000 €.
Siège social : 82 AV JEANNE D ARC
33130 BEGLES.
915 385 496 RCS BORDEAUX

Par décision de l'associé unique du 01/11/2022, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse 458 ROUTE DE TOULOUSE 33130 BEGLES, à effet du 01/11/2022.

Modification au RCS de BORDEAUX
L22EJ05855



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

BOPABE

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 209 avenue de l'Argonne
33700 MERIGNAC
492 048 103 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 14/10/2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Carlos Manuel FERRIRA MONEIRO, demeurant 5C clos de la Verrerie 33490 ST MACAIRE, pour une durée illimitée à compter du 01/11/2022.

Pour avis. La Gérance
L22EJ05858

PAPILLON SCI, société civile au capital de 1.000 €, R.C.S BORDEAUX 894 815 455. Par assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 2022, les associés ont décidé de transférer à compter du 4 octobre 2022, le siège social de SOULAC SUR MER (33780), 33 boulevard de l'Amélie, à LA GARDE FREINET (83680), 1300 route de Grimaud. Formalités au R.C.S de FREJUS (VAR).

L22EJ05880

SELARL CAZALS RUDEBECK

SELARL au capital de 1 000 €
Siège social : 4 place pey berland
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 822 852 794

L'assemblée générale extraordinaire du 27/10/2022 a décidé le transfert du siège social à compter du 22/06/2022 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 4 place pey berland, 33000 BORDEAUX.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 65 rue de belfort, 33000 BORDEAUX.

L'inscription modificative sera portée au RCS BORDEAUX tenue par le greffe du tribunal.

Louise RUDEBECK
L22EJ05888



ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES
58 rue Saint-Genès - 33000 BORDEAUX

DOMAINE S&C VIGNERONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000,00 Euros
Siège social : 1 A BOULIN
33540 SAINT FELIX DE FONCAUDE
RCS : 818 721 524

AVIS DE NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Par Ordonnance du Tribunal de Commerce de Bordeaux rendue en date du 9 août 2022, La SCP CBF ASSOCIÉS, prise en la personne de Maître Serge CERA, Administrateur Judiciaire, domicilié en son étude sise 58 rue de Saint Genès 33000 BORDEAUX, a été désigné en qualité d'Administrateur Provisoire de la SARL DOMAINE S&C VIGNERONS

Les actes et pièces relatifs à la nomination de Maître Serge CERA seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, l'Administrateur Provisoire
L22EJ05891

AC BERTRAND GOUZIK

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 11 avenue des Genêts
Petit Piquey
33950 LEGE CAP FERRET
815 351 895 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 28/10/2022, l'AG Extraordinaire des associés de la SARL AC BERTRAND GOUZIK a décidé de transférer le siège social du 11 avenue des Genêts, Petit Piquey, 33950 LEGE CAP FERRET au 18 Impasse Carros, 33400 TALENCE à compter du 28/10/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L22EJ05893



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

JPH Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros Siège social : 22 Rue Messenger, 33520 BRUGES 501 815 344 RCS BORDEAUX Aux termes d'une délibération en date du 28/10/2022 avec effet rétroactif au 01/10/2022, la collectivité des associés : - a décidé de modifier l'objet social qui devient « Imprégnation des bois, traitement parasitaire sur tous supports, traitement contre l'humidité sur tous supports, couverture, zinguerie, isolation, toitures, façades, énergies renouvelables, apporteur d'affaires, menuiserie, électricité, climatisation, plomberie » et de modifier par conséquent l'article 2 des statuts. - a pris acte de la démission de M. Jean-Mickaël VITRAC de ses fonctions de gérant sans qu'il soit procédé à son remplacement Pour avis, la Gérance
L22EJ05896

PAPILLON GROUP, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 15.000 €, R.C.S BORDEAUX 894 608 504. Par décision du 4 octobre 2022,

l'associé unique a décidé de transférer à compter du 4 octobre 2022, le siège social de SOULAC SUR MER (33780), 33 boulevard de l'Amélie, à LA GARDE FREINET (83680), 1300 route de Grimaud. Formalités au R.C.S de FREJUS (VAR).
L22EJ05885

L'EDITORIAL

SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 17 rue Saint James
879 685 063 R.C.S. Bordeaux

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'une délibération en date du 25 octobre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SAS l'Editorial a décidé des modifications suivantes, à effet au 26 octobre 2022 :

TRANSFERT DU SIEGE : le siège est transféré du 17, rue Saint James, 33000 Bordeaux, au 141, avenue Thiers, 33100 Bordeaux. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

MODIFICATION DE LA DENOMINATION : la SAS l'EDITORIAL devient la **SAS NINETIES BIBI**. L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.

CHANGEMENT DE L'OBJET SOCIAL : l'objet de la Société est désormais : « La conception, la création et la vente par internet ou par tous biais de bijoux fantaisies et illustrations et tous produits se rapportant à ces objets ». L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis.
L22EJ05928

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **PALOMBI**.

Forme : SARL.

Capital social : 255000 euros.

Siège social : 26 Avenue GUSTAVE
EIFFEL, 33700 MERIGNAC.

848889010 RCS de Bordeaux.

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 1 juillet 2022, de transférer le siège social à 33route de Lamarque, 33480 Listrac Medoc.

Les statuts sont modifiés suite au transfert du siège social

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L22EJ05945



NOTMOS
Maître François VIEN-GRACIET
1 avenue du Maréchal Foch
33500 LIBOURNE

SCI BORNET CASTILLON

Société civile immobilière au capital de
152,45 euros
Siège social : 14 avenue du Général de
Gaulle 33500 LIBOURNE
384 938 429 RCS LIBOURNE

NOMINATION CO GERANT

Aux termes d'un acte reçu par Me Yannick BEAUDEAU, notaire à LIBOURNE, le 4/11/2017, il a été nommé Mme Patricia SAUZAY demeurant 7 rue de la Forge à 33910 SAINT DENIS DE PILE en qualité de co-gérante à compter du 4/11/2017.

L'article 13 des statuts a été modifié.

Pour avis
L22EJ05950



PLANNING-SERVICES. FR

SARL au capital de 4000 €
Siège social : 25 IMPASSE ERNEST
DENIGES 33127 Saint-Jean-d'Ilac
519 597 397 RCS de Bordeaux

L'AGE du 01/10/2022 a décidé de
changer le capital social en le portant de
4000 €, à 150000 € Mention au RCS de
Bordeaux

L22EJ05951

ML EXPANSION

SCI au capital de 5000 €
Siège social :
5 IMPASSE CHARLES BEAUVAIS
33440 AMBARÈS-ET-LAGRAVE
RCS BORDEAUX 913222758

Par décision Assemblée Générale Extra-
ordinaire du 10/07/2022, il a été déci-
dé d'augmenter le capital social pour le
porter de 5000 à 45000 € à compter du
10/07/2022. Modification au RCS de BOR-
DEAUX.

L22EJ05962

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

ALTER OAK-Société À Responsabilité
Limitée au capital de 1 000 euros-Siège
social : 8 allée Ginouilhac-33320 LE TAIL-
LAN MEDOC (Gironde)-813 610 094 RCS
BORDEAUX- Aux termes d'une décision
en date du 30 juin 2022 la société ALTER
OAK, société par actions simplifiée au
capital de 207 000 euros, dont le siège
est à LE BOUSCAT (Gironde) 375 Ave-
nue de Tivoli, immatriculée au registre
du commerce et des sociétés de BOR-
DEAUX sous le numéro 534226394, a, en
sa qualité d'associé unique de la société
ALTER OAK, décidé la dissolution sans
liquidation de ladite société par applica-
tion de l'article 1844-5 du Code civil. Les
créanciers de la société peuvent faire op-
position, devant le tribunal de commerce
de BORDEAUX à la dissolution dans un
délai de trente jours à compter de la pu-
blication du présent avis. La société sera
radiée du RCS par le greffe du tribunal de
commerce de BORDEAUX. Pour avis, Le
représentant légal.

L22EJ05978



NOTMOS
Maitre François DEGOS
1 avenue du Maréchal Foch
33500 LIBOURNE

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE CHATEAU COURTADE

Groupement foncier agricole
Capital : 912 000 euros
Siège social : Château Courtaud
33360 CAMBLANES ET MEYNAC
393 267 042 RCS BORDEAUX

REDUCTION DE CAPITAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître
François DEGOS, notaire à LIBOURNE,
le 9/08/2022, il a été décidé de réduire le
capital de la somme de 304 000,00 € pour
le ramener à 608 000,00 € à compter du
1/01/2022.

L22EJ06030

L'article 8 capital social des statuts a
été modifié.

Pour avis,

L22EJ06005

TERRAINS DU SUD

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 750 000 euros
15 Route de Canteloup
33750 BEYCHAC ET CAILLAU
RCS Bordeaux B 491.814.877

Suivant délibération de l'assemblée
générale extraordinaire en date du 10
août 2022, les associés ont décidé :

De transformer la société en société
par actions simplifiée avec effet au 1^{er}
juillet 2022, toutes les conditions légales
requises étant réunies, cette transfor-
mation n'entraînant pas la création d'une
personne morale nouvelle.

D'approuver et d'adopter le texte des
statuts devant régir la société sous sa
forme nouvelle de société par actions
simplifiée.

Que la transformation en société par
actions simplifiée ne modifiera pas la date
de clôture de l'exercice, qui demeure fixée
au 31 décembre.

De prendre acte de la démission de
ses fonctions de gérant de Monsieur Jo-
nathan PREVEREAUD à compter du 1^{er}
juillet 2022.

De nommer en tant que Président,
Monsieur Jonathan PREVEREAUD, de-
meurant 97 Chemin des Plateaux - 33270
FLOIRAC, à compter du 1^{er} juillet 2022 et
pour une durée illimitée.

De ne pas nommer de Commissaires
aux comptes titulaire et suppléant, la so-
ciété ne remplissant pas les seuils régle-
mentaires.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe
du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis,

L22EJ06025



SPFPL SJ
Société de participations financières de
professions libérales
Société par actions simplifiée
au capital de 799 000 euros
augmenté à 1 199 000 euros
Siège social : 34 rue Lieutenant Delvert -
33000 BORDEAUX
829 799 709 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 11/10/2022, l'associé
unique a décidé une augmentation du
capital social de 400 000 euros par incor-
poration de réserves, ce qui entraîne la
publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Le capital social
est fixé à 799.000 €.
Nouvelle mention : Le capital social est
fixé à 1.199.000 €.
POUR AVIS
Le Président

L22EJ06030



**CWE - Maître Emmanuel
WIPLIER**
60 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX

Par décision en date du 28/06/2016,
les associés de la SAS **AZUR LIGHT
SYSTEMS**, Capital : 250.481 €, Siège :
PESSAC (33600) Cité de la Photonique,
11 avenue de Canteranne - Bâtiment ME-
ROPA, RCS Bordeaux 524 057 791 ont
décidé de transférer le siège social de
PESSAC (33600) Cité de la Photonique,
11 avenue de Canteranne - Bâtiment ME-
ROPA à PESSAC (33600) Cité de la Pho-
tonique, 11 avenue de Canteranne - Bâti-
ment SIRAH.

L22EJ06034



SCI ESTEBAN

SCI au capital de 1 000 euros
812.695.757 RCS BORDEAUX

Le 25 octobre 2022 l'associée unique
a décidé de transférer le siège social du
181 Impasse du Merle 33127 SAINT-JEAN
-D'ILLAC au 14 allée Richard Wagner
33740 ARES, à compter du même jour.

Pour avis

La Gérance

L22EJ06049



SCCV LES CRISTAUX

Société Civile de Construction Vente au
capital de 1 000,00 €
Siège social : 83, boulevard Pierre Premier
- 33110 LE BOUSCAT
RCS BORDEAUX 904 015 104

Par AGE en date du 02/11/2022, la col-
lectivité des associés de la Société a pris
acte de la de la démission de Monsieur
Olivier GRANDMANGE de ses fonctions de
Co-gérant de la Société, à compter du
même jour, et a décidé de ne pas procé-
der à son remplacement.

Pour avis, la Gérance.

L22EJ06052



BDA - Société d'Avocats
1, allée de Chartres
33000 BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'as-
semblée générale extraordinaire du
17.10.2022 de la société **ALAMBIC**, SAS
au capital de 170 000 € dont le siège so-
cial est situé Domaine de Poumeyrade,
33870 VAYRES et immatriculée au RCS
de LIBOURNE sous le n°829 746 023, les
associés, statuant conformément à l'ar-
ticle L225-248 du Code de commerce,
ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au RCS de LI-
BOURNE.

Pour avis, le Président

L22EJ06055

SCI SANSON

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social : 53 B rue Berthelot
33130 BEGLES
RCS BORDEAUX 523 978 757

AVIS

Aux termes d'un procès-verbal de dé-
libération en date du 27 septembre 2022,
il a été décidé le transfert de siège de la
SCI :

L'ancien siège était sis 53 B rue Berthe-
lot à BEGLES-33130

Le nouveau siège est sis 8 allée de
Chirroy à BAYONNE-64100

L'article correspondant des statuts est
modifié en conséquence.

La société sera désormais immatricu-
lée au RCS de BAYONNE.

L22EJ06056



3 cours de Tournon
33000 Bordeaux
05.56.00.02.33 - www.rmca.eu

NON RENOUVELLEMENT DE CAC

Par décision en date du 24/09/21,
l'associé unique de la société **LAVELA-
NET AUTOMOBILE**, SASU au capital de
38.112,25 € dont le siège social est sis
215, avenue de la Côte d'Argent 33380
Biganos, immatriculée au RCS de Bor-
deaux sous le n°327 654 547, a décidé de
ne pas renouveler le mandat de la
SCP FRAMBOUT - MARSALLY - JEAN
PEDROT, Commissaire aux comptes titu-
laire, et le mandat de Monsieur Chris-
tophe JEAN, Commissaire aux comptes
suppléant. Mention en sera faite au RCS
de Bordeaux.

L22EJ06058



3 cours de Tournon
33000 Bordeaux
05.56.00.02.33 - www.rmca.eu

NON RENOUVELLEMENT DE CAC

Par décision en date du 09/09/20, l'as-
semblée générale de la société **FINAN-
CIERE LW**, SAS au capital de 37.500 €
dont le siège social est sis 215, avenue de
la Côte d'Argent 33380 Biganos, immatri-
culée au RCS de Bordeaux sous le n°508
025 459, a décidé de ne pas renouveler le
mandat de la SCP FRAMBOUT - MAR-
SALLY - JEAN PEDROT,

Commissaire aux comptes titulaire, et
le mandat de Monsieur Dominique FRAM-
BOURT,

Commissaire aux comptes suppléant.
Mention en sera faite au RCS de Bor-
deaux.

L22EJ06060

CLEMSON

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 27 rue Bourbaki
64000 PAU
793 047 457 RCS PAU

Par décision du 24/10/2022, l'associée
unique a transféré le siège social au 5
Impasse des Truquets 33950 LEGE CAP
FERRET à compter de ce jour.

Immatriculation au RCS de BOR-
DEAUX. Radiation au RCS de PAU.

Gérance : Madame Sophie GRUJARD,
demeurant 5 Impasse des Truquets 33950
LEGE CAP FERRET.

L22EJ05958

SCI DU 39 COURS DU GENERAL DE GAULLE

SCI au capital de 135 000 €uros
Siège social : 33340 LESPARRÉ-MEDOC
39 cours du Général de Gaulle
521 331 132 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes de l'Assemblée Générale
Extraordinaire en date du 13/10/2022, il a
été décidé de transférer le siège social du
39 cours du Général de Gaulle - 33340
LESPARRÉ-MEDOC au 12 chemin de Be-
lette - 33340 LESPARRÉ-MEDOC.

Les statuts ont été modifiés en consé-
quence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de
BORDEAUX.

L22EJ05970

DISSOLUTIONS
LIQUIDATIONS

CQ-IMMO SCI au capital de 1 000 €
Siège social Centre Saint Hilaire 33370
FARGUES ST HILAIRE 453 698 672 RCS
Bordeaux Suivant assemblée générale
extraordinaire du 31/12/2021 il a été dé-
cidé la dissolution anticipée de la société
à compter du 31/12/2021 et sa mise en
liquidation amiable sous le régime conven-
tionnel. A été nommé liquidateur M. CA-
RON Christian demeurant 21 rue de la
Petite Mission 33400 TALENCE. Le siège
de la liquidation est fixé au Centre Saint
Hilaire 33370 FARGUES ST HILAIRE.
C'est à cette adresse que la correspon-
dance devra être envoyée et que les actes
relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la
liquidation sera effectué au Greffe du
Tribunal de Commerce de Bordeaux.
L22EJ25395

CQ-IMMO SCI en liquidation au capital
de 1 000 € Siège social Centre Saint Hi-
laire 33370 FARGUES ST HILAIRE 453
698 672 RCS Bordeaux Suivant l'assem-
blée générale extraordinaire en date du
31/12/2021, les associés ont approuvé les
comptes de liquidation, donné quitus au
liquidateur, l'ont déchargé de son mandat,
et ont prononcé la clôture des opérations
de liquidation à compter du 31/12/2021.
Les comptes de la société seront déposés
au Greffe du Tribunal de commerce de
Bordeaux.
L22EJ25397

LE COUSSINET FRANÇAIS, SASU
au capital de 100.0€. Siège social: 97 rue
mathieu 33000 Bordeaux. 888196607
RCS BORDEAUX. Le 14/06/2022, l'as-
socié unique a approuvé les comptes de
liquidation, déchargé le liquidateur, Mme
Maud Madigou, 97 rue Mathieu 33000
Bordeaux, de son mandat et constaté la
clôture des opérations de liquidation. Ra-
diation au RCS de BORDEAUX.
L22EJ03519

Webaconsult International, Société
par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1 000 euros, 50 Avenue Fer-
nand Granet - 33140 VILLENAVE-D'OR-
NON, 898 015 250 RCS BORDEAUX. Par
décision du 30 juin 2022, l'associé unique
a décidé la dissolution anticipée de la
Société à compter du 30 juin 2022 et sa
mise en liquidation. A été nommé liqui-
dateur, Yann LE VOT, demeurant 50 Avenue
Fernand Granet 33140 VILLENAVE-D'OR-
NON. Tous actes et documents relatifs
à la liquidation seront notifiés au siège
social de la liquidation. Le siège de la li-
quidation et l'adresse de correspondance
sont fixés au 50 Avenue Fernand Granet
- 33140 VILLENAVE-D'ORNON. Mention
au RCS de BORDEAUX
L22EJ03881

MONSIEUR ELTON

Société par actions simplifiée à associé
unique en liquidation
au capital de 100 euros
18 rue Saint James - 33000 BORDEAUX
829 117 365 RCS de BORDEAUX.

Par décision du 30 juin 2021, l'associé
unique a approuvé les comptes de la li-
quidation au 30 juin 2021, donné quitus au
Liquidateur et l'a déchargé de son mandat
et prononcé la clôture des opérations de
liquidation au 30 juin 2021.

Mention au RCS de BORDEAUX.
L22EJ05049

**DISSOLUTION
ANTICIPÉE**

FANNY AIME, Société par actions
simplifiée à associé unique au capital de
1 000 euros, 17 B Rue du Prieuré - 33450
Saint-Loubès, 903 928 588 RCS BOR-
DEAUX. Par décision du 30 octobre 2022,
l'associée unique a décidé la dissolution
anticipée de la Société à compter du 30
octobre 2022 et sa mise en liquidation.
A été nommée liquidatrice, Fanny MOU-
TON, demeurant 17 B rue du Prieuré,
33450 Saint-Loubès.

Tous actes et documents relatifs à la
liquidation seront notifiés au siège social
de la liquidation. Le siège de la liquidation
et l'adresse de correspondance sont fixés
au 17 B Rue du Prieuré. Mention au RCS
de BORDEAUX

L22EJ05132

Dénomination :

SARL IF LEARNING.

Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 296 Avenue PASTEUR,
33185 LE HAILLAN.

**DISSOLUTION
ANTICIPÉE**

Aux termes d'une décision en date du
25 octobre 2022, les associés ont déci-
dé la dissolution anticipée de la société
à compter du 25 octobre 2022. Madame
Karine RUVIO-BRETAUD épouse KUR-
ZYDLO, demeurant 16 allée Van Gogh
33160 SAINT AUBIN DE MEDOC a été
nommé liquidateur et lui a conféré les
pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège
social, adresse où doit être envoyée la
correspondance.

Pour avis.

Le liquidateur
L22EJ05517

EMBEUDAH KITCHEN SAS au capital
de 1.000€ Siège social : 86 AVENUE LEON
BLUM, 33110 LE-BOUSCAT 898 860 416
RCS de BORDEAUX Le 04/10/2022, l'AGE
a décidé la dissolution anticipée de la so-
ciété à compter du 13/10/2022, nommé
liquidateur M. sylvrio NGOUJLET DI-
FOUENI, 86 AVENUE LEON BLUM, BAT
3 APPT 36, 33110 LE-BOUSCAT et fixé le
siège de liquidation au siège social. Modifi-
cation au RCS de BORDEAUX
L22EJ05597

SCCV PEUJARD

Société civile de construction vente
Au capital de 100 €
23 Chemin d'Arcins 33360 LATRESNE
RCS BORDEAUX 849 299 110

L'Assemblée Générale Extraordinaire
réunie le 25/10/2022 a décidé la disso-
lution anticipée de la Société à compter
du 25/10/2022 et sa mise en liquidation
amiable sous le régime conventionnel
dans les conditions prévues par les sta-
tuts et les délibérations de ladite assem-
blée.

Elle a nommé comme liquidateur M.
Antoine DA ROCHA DIAS, demeurant au 5
chemin de Jeandey à LATRESNE (33360),
pour toute la durée de la liquidation, avec
les pouvoirs les plus étendus tels que
déterminés par la loi et les statuts pour
procéder aux opérations de liquidation,
réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 23
Chemin d'Arcins à LATRESNE (33360).
C'est à cette adresse que la correspon-
dance devra être envoyée et que les actes
et documents concernant la liquidation
devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liqui-
dation seront déposés au Greffe du Tribunal
de commerce de BORDEAUX, en annexe
au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
L22EJ05621

SCCV PEUJARD

Société civile de construction vente
Au capital de 100 €
23 Chemin d'Arcins 33360 LATRESNE
RCS BORDEAUX 849 299 110

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie
le 25/10/2022 ayant clôturé la liquidation a
approuvé le compte définitif de liquidation
arrêté au 25/10/2022, déchargé Mon-
sieur Antoine DA ROCHA DIAS de son
mandat de liquidateur, donné à ce dernier
quitus de sa gestion et constaté la clôture
de la liquidation à compter du même jour.

Ses comptes de liquidation seront dé-

posés au greffe du Tribunal de Commerce
de BORDEAUX, en annexe au Registre du
commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
L22EJ05623



20 rue de la Cabeyre
33240 St André de Cubzac
05 57 94 06 06
www.gbauditconseil.com

LE BON COING

S.A.R.L. en liquidation au capital de 1
000 €
Siège social : 43 Boulevard de la Répu-
blique 33510 ANDERNOS LES BAINS
Siège de liquidation : 8 Place du Val
d'Azun 65400 ARRENS MARSOUX
791 528 656 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire
réunie le 23/09/2022 a décidé la disso-
lution anticipée de la Société à compter
du 23/09/2022 et sa mise en liquidation
amiable sous le régime conventionnel
dans les conditions prévues par les sta-
tuts et les délibérations de ladite assem-
blée. Elle a nommé comme liquidateur
Géraldine RAYMOND, demeurant au
8 Place du Val d'Azun 65400 ARRENS
MARSOUX, pour toute la durée de la li-
quidation, avec les pouvoirs les plus
étendus tels que déterminés par la loi et
les statuts pour procéder aux opérations
de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le
passif. Le siège de la liquidation est fixé
au 8 Place du Val d'Azun 65400 ARRENS
MARSOUX. C'est à cette adresse que la
correspondance devra être envoyée et
que les actes et documents concernant
la liquidation devront être notifiés. Les
actes et pièces relatifs à la liquidation
seront déposés au Greffe du Tribunal de
commerce de BORDEAUX, en annexe au
Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis. Le Liquidateur.

L22EJ05658



Groupes CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupescf.com

FRANCE FORMATION & CONSULTING
Société par actions simplifiée en liqui-
dation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 43 Cours de la Marne, 33800
BORDEAUX
Siège de liquidation : 22 rue Pages
33000 BORDEAUX
853 916 518 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date
du 1er septembre 2022, l'Assemblée Gé-
nérale Extraordinaire a décidé la disso-
lution anticipée de la Société à compter de
ce jour et sa mise en liquidation amiable
sous le régime conventionnel dans les
conditions prévues par les statuts et les
délibérations de ladite assemblée. Elle
a nommé comme liquidateur Monsieur
Laurent CREMOUX, demeurant 22 rue
Pages 33000 BORDEAUX, pour toute la
durée de la liquidation, avec les pouvoirs
les plus étendus tels que déterminés par
la loi et les statuts pour procéder aux
opérations de liquidation, réaliser l'actif,
acquitter le passif, et l'a autorisé à con-
tinuer les affaires en cours et à en enga-
ger de nouvelles pour les besoins de la li-
quidation. Le siège de la liquidation est fixé
22 rue Pages 33000 BORDEAUX. C'est à
cette adresse que la correspondance de-
vra être envoyée et que les actes et docu-
ments concernant la liquidation devront
être notifiés. Les actes et pièces relatifs à
la liquidation seront déposés au Greffe du
Tribunal de commerce de BORDEAUX en
annexe au Registre du commerce et des
sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

L22EJ05659

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant procès-verbal de délibération
de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 21 octobre 2022 les associés de la
société dénommée **SCI DU STADE** So-
ciété civile immobilière au capital de
1524,49 € dont le siège social est à LI-
BOURNE (33500), 123 avenue Georges
Clémenceau, immatriculée au R.C.S. de
LIBOURNE N°383926805, il a été décidé
de procéder à la dissolution anticipée de
la société à compter du 20 octobre 2022
et sa mise en liquidation amiable. L'A.G.E.
a nommé comme liquidateur Monsieur
Jean-Christophe TAUREL, demeurant à
FRONSAC (33126) 6 Lamarque, avec tous
pouvoirs nécessaires et pour toute la du-
rée des opérations de liquidation et par-
venir à la clôture de celle-ci. Le siège de
la liquidation est fixé au domicile du li-
quidateur susvisé, adresse à laquelle toute
correspondance devra être envoyée, ainsi
que tous actes, documents ou notifica-
tions devront être effectués.

Toutes les pièces nécessaires seront
déposées au Greffe du Tribunal de Com-
merce de LIBOURNE et mention sera faite
au R.C.S. de LIBOURNE.

POUR AVIS. Le Notaire
L22EJ05667



Groupes CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupescf.com

MG PROJETS
Société à Responsabilité Limitée en
liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 69 rue Laufach
33560 SAINT EULALIE
Siège de liquidation : 69 rue Laufach
33560 SAINT EULALIE
839 407 921 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du
11 octobre 2022, l'associé unique a déci-
dé la dissolution anticipée de la Société à
compter de ce jour et sa mise en liqui-
dation amiable sous le régime conven-
tionnel.

Monsieur Jean-Baptiste MARTIN, de-
meurant 20 rue du Docteur Bezian 33470
GUJAN MESTRAS, associé unique, exer-
cera les fonctions de liquidateur pour
réaliser les opérations de liquidation et
parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 69 rue
Laufach 33560 SAINTE EULALIE. C'est à
cette adresse que la correspondance de-
vra être envoyée et que les actes et docu-
ments concernant la liquidation devront
être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liqui-
dation seront déposés au Greffe du Tribunal
de commerce de BORDEAUX, en annexe
au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

L22EJ05729

NATHASSISTANCE SARL au capi-
tal de 500€ Siège social : 18 bis lieu-dit
Peyrefus, 33420 DAIGNAC 820 087 781
RCS de LIBOURNE Le 30/06/2022, l'AGE
a décidé la dissolution anticipée de la so-
ciété à compter du 01/07/2022, nommé
liquidateur Mme Nathalie BERGUIO, 18
bis lieu-dit Peyrefus, 33420 DAIGNAC et
fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de LIBOURNE
L22EJ05939

ECURIE DISTRIBUTION SASU au capi-
tal de 1.000€ Siège social : 1 rue léon
blum, 33810 AMBES 849 741 871 RCS
de BORDEAUX Le 27/10/2022, l'associé
unique a décidé la dissolution anticipée
de la société à compter du 30/10/2022,
nommé liquidateur M. eric VUGIER, 1 rue
Léon Blum, 33810 AMBES et fixé le siège
de liquidation chez le liquidateur. Modifi-
cation au RCS de BORDEAUX
L22EJ06011



Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05.64.37.16.10

OPAPI
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège : 18 avenue de Soubeyran, 33460 ARSAC
Siège de liquidation : 18 Avenue de Soubeyran
33460 ARSAC
500 063 904 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Sébastien DI FABIO, demeurant 18 Avenue de Soubeyran 33460 ARSAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 18 Avenue de Soubeyran 33460 ARSAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L22EJ05743



Société d'Expertise Comptable
Bordeaux

SCI LES MATELOTS

SCI au capital de 8 765,82 €
Siège social : 5 rue de la Haille
33460 ARSAC
RCS de BORDEAUX n°385 281 019

L'assemblée générale extraordinaire du 07/10/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 07/10/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. PORCHERON PASCAL, demeurant 5 rue de la Haille, 33460 ARSAC et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
Pascal PORCHERON

L22EJ05874



RODOLPHE MORLION
NOTAIRE A RIBERAC
(DORDOGNE)
37-39 RUE DU 26 MARS 1944

Avis de Modifications

SCI DRONMAN, au capital de 750 000 euros, dont le siège social est à BORDEAUX (33000) 260 Rue Mandron, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le

numéro 534 824 578.

Par assemblée générale extraordinaire en date du 8 octobre 2022, avec effet à la même date, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 8 octobre 2022, nommé liquidateur Madame Isabelle DUFFAUD, 45 avenue de la Libération 33120 ARCA-CHON et fixé le siège de la liquidation au siège social.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis et mention, le notaire.
L22EJ05942



Ph. LEMELLETTIER E. JURIS,
sté d'avocats à BORDEAUX
avocat spé. en dr des sociétés

Par décision de L'AGE de la SARL **PTIT LOUIS**, au capital de 1.000 € en date du 22-08-2022 RCS BORDEAUX 494 952 740, il a été décidé la mise en dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30-09-2022, et il est nommé en qualité de liquidateurs, avec les pouvoirs les plus étendus, Madame Nathalie BAUDRIN, demeurant au 5 Avenue du Médoc (33680) LE PORGE, et Monsieur Romain CORREIA 39 Lot. Plein soleil Le PORGE. Le siège de la liquidation est fixé au domicile d'un Liquidateur, indiqué ci-dessus, Madame BAUDRIN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, un liquidateur
L22EJ05991

SOKHNA

SASU au capital de 100 000 €
Siège social : 7 Rue Winston
Chrhill-33700MÉRIGNAC
33700 MÉRIGNAC
RCS de BORDEAUX n°890 055 080

L'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2021. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. FALL Ousmane, demeurant Appt 339, 7 Rue Winston Churchill, 33700 MÉRIGNAC et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
FALL Ousmane

L22EJ05996



Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
9 rue Théodore Blanc
33049 Bordeaux Cedex
6 route de Bordeaux -
33340 Lesparre Médoc
32 Avenue de Tausst -
33510 Andernos les Bains
Tél : 05.56.69.81.26
Fax : 05.56.69.81.19
cab-bordeaux@cab.experts-comptables.fr

ARCHISI

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 Euros
Siège social :

19 Lot le Clos de la Haute Lande
33125 HOSTENS
RCS BORDEAUX 877 803 395

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} octobre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1^{er} octobre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Fabien TRATAPEL, demeurant 19 Lot Le Clos de la Haute Lande

33125 HOSTENS associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 19 Lot Le Clos de la Haute Lande 33125 HOSTENS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
L22EJ06018

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **EURL QGBA**.

Sigle : **QGBA**.

Forme : EURL société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 203 avenue de la Côte d'Argent,

33380 Biganos.

847880796 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 31 mai 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Bryan Arnaud demeurant 66 rue Joseph Cruchon, 33380 Biganos et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Bordeaux.

Le liquidateur

L22EJ06029

LA SOUPE AU CAILLOU

EURL au capital de 7 500 €
Siège social : 6 place du Maucaillou
33800 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°753 289 792

L'assemblée générale extraordinaire du 17/06/2022 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 17/07/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme LECOMTE Annie, demeurant Carretera de les Costes 1a, 08870 SITGES (ESPAGNE) et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
Annie Lecomte

L22EJ06038

COULON

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 3, Avenue Gustave Eiffel
33440 SAINT VINCENT DE PAUL
Siège de liquidation : 3 avenue Gustave Eiffel 33440 SAINT VINCENT DE PAUL
410 066 302 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 27 octobre 2022 l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Luc COULON, demeurant Chemin de la Rouanne 33240 ST ROMAIN DE LA VIRVEE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 août 2022.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur
L22EJ05783

FONDS DE COMMERCES



**SCP A NAVARRI,
L MARSANT
& J-B de GIACOMONI**
Notaires associés
24 Avenue Jean Jaurès
CS 80021 33152 Cenon Cedex

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Annie NAVARRI, Notaire à CENON, le 19 octobre 2022, enregistré au SDE BORDEAUX, le 21 octobre 2022, Dossier 2022 43134, réf 3304P61 2022 N 5463, a été cédé un fonds de commerce par Madame Miranda ZEGERS, demeurant à ARES (33740)11B Boulevard de l'Aerium, Célibataire. A La Société MAISON PALLIQUEY, siège à LEGE-CAP-FERRET (33950) 28 ter route de Bordeaux, SIREN n° 920119427 RCS de BORDEAUX.

Un fonds artisanal et commercial de pressing, blanchisserie, location de linge, vente de linge et accessoires sis à LEGE-CAP-FERRET (33950) 28Ter Route de Bordeaux, connu sous le nom commercial " PRESSING DE LA COTE ", immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le n° 507 434 835 et au répertoire des Métiers sous le n° 507 434 835 RM 33.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (255 000,00 EUR), s'appliquant : - aux éléments incorporels pour CENT SOIXANTE-TROIS MILLE CINQ CENT TRENTE EUROS (163 530,00 EUR), - au matériel pour QUATRE-VINGT-ONZE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DIX EUROS (91 470,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître NAVARRI, Notaire, 24 Avenue Jean Jaurès à CENON Cedex (33152) où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
22EJ25374

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 3 octobre 2022 à BORDEAUX

Enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 14 octobre 2022 - Dossier 2022 00041996 - Référence 3304P61 2022 A 10602.

La Société **LA VRAC'RIE**, Société A Responsabilité Limitée de 1.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 841 006 216, dont le siège social est sis 7, Cours du Maréchal Leclerc - 33850 LEOGNAN,

A vendu à :

L'ASSOCIATION LES P'TITS CA-GEOTS, Association immatriculée au Répertoire des entreprises et établissements du l'INSEE sous le numéro 508 777 869, agissant en sa qualité d'Association déclarée, dont le siège social est sis 137, Rue du Quatorze Juillet - 33400 TALENCE,

Un fonds de commerce d'alimentation générale situé 7, Cours du Maréchal Leclerc - 33850 LEOGNAN,

Moyennant le prix de : 6.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 29 avril 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites entre les mains de Maître Jacques de Latude, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, domicilié 14, Rue Boudet - 33000 BORDEAUX où domicile est élu, dans les dix jours des publications légales.

Pour avis,

L22EJ05593

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Nicolas PEYRE, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHE, Agnès NUGERE», dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, titulaire de deux offices notariaux, à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat et à BORDEAUX, 1 Place Nansouty, le 25 octobre 2022, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Mohand Ouali ALLICHE, et Madame Annick THOMAS, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000) 16 rue Etchenique,

Monsieur ALLICHE est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 502 807 944

A :

Monsieur Sébastien Jean-Marie Vivien DENIEUL, demeurant à BORDEAUX (33200) 97 rue de solle,

Monsieur DENIEUL est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 919 393 520.

Désignation du fonds : **fonds de commerce de débit de tabac, presse, Française des jeux, vente d'article de fumeurs, cartes postales, confiseries, timbres et articles de bazar, accessoirement dépôt de pain, viennoiserie, vente de boisson fraîche, glace à emporter, sandwicherie sis à BORDEAUX (33000) 2 cours de Gourgue, connu sous le nom commercial LE TABAC DES QUINCONCES.**

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE-TROIS MILLE EUROS (153 000,00 EUR),

Applicable à hauteur de CENT QUARANTE-HUIT MILLE EUROS (148 000,00 EUR) pour les éléments incorporels

Applicable à hauteur de CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR) pour les éléments corporels.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître BRULATOUT-AUBRION, notaire à BORDEAUX (33000) 20 Cours du Maréchal Foch.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ05574

Suivant acte sous seing privé en date à Villenave d'Ornon (33) du 07 octobre 2022, enregistré au SDE de Bordeaux le 17 octobre 2022 sous la mention Dossier 2022 00042217 référence 3304P61 2022 A 10656 :

La société **MEDITERRANEEENNE FOOD SERVICES (MFS)**

SASU au capital social de 90.000 €

Dont le siège social est 9 Chemin Touton 33140 Villenave d'Ornon

Immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 451 053 979

Représentée par la société CARANNA, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Carlos REVENGA CERRO

a cédé à

La société **TRADITION ET TERROIR DU SUD OUEST (TTSO)**

SASU au capital social de 1.445.000 €

Dont le siège social est 9 Chemin Touton 33140 Villenave d'Ornon

Immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 350 472 429

Représentée par la société CARANNA, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Carlos REVENGA CERRO

sa branche complète et autonome d'activité « Prestation de services » situé 9 Chemin Touton 33140 Villenave d'Ornon, et ce, moyennant le prix de 25.650 €.

La société TTSO est propriétaire de la branche complète et autonome d'activité à compter du 07 octobre 2022 et en la jouissance effective à compter rétroacti-

vement du 1^{er} octobre 2022.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au siège du fonds dont la branche d'activité est cédée.

Pour avis

L22EJ05718



Florence DASSONVILLE - Henri ARAN
AVOCATS
215 Av d'Eysines - 33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 56 08 83 95

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement en date du 14 octobre 2022, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 18 octobre 2022, dossier 2022 00042828, référence 3304P61 2022 A 10853, la société **PHARMACIE DE LA COTE D'ARGENT**, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 200.000,00 €, dont le siège social sis ANDERNOS-LES-BAINS (33510) - 8 Avenue Jean Sacchetti, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 795 396 563,

A vendu à :

La **SELARL LIENARD-ROGER**, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 40.000,00 €, dont le siège social est sis ANDERNOS-LES-BAINS (33510) - 8 Avenue Jean Sacchetti, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 509 054 755.

Le fonds de commerce d'officine de pharmacie sise à ANDERNOS-LES-BAINS (33510) - 8 Avenue Jean Sacchetti, connue sous l'enseigne « PHARMACIE DE LA COTE D'ARGENT », ouverte au public en vertu d'une licence d'exploitation délivrée par la Préfecture de GIRONDE portant le numéro 33#000114, puis transférée à la demande du Cédant à son adresse actuelle, en vertu d'un arrêté de l'Agence Régionale de Santé en date du 3 avril 2017, accordant une licence enregistrée sous le numéro 33#001093, se substituant à la licence susvisée, pour l'exploitation de laquelle le Cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 795 396 563.

Moyennant le prix principal de 2.300.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 2.290.285,74 € et aux éléments corporels pour 9.714,26 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 16 octobre 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de Maître Henri ARAN, Avocat, 215 avenue d'Eysines 33110 LE BOUSCAT, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

L22EJ05787

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 octobre 2022 à LACANAU, enregistré le 26 octobre 2022 au SIE - BORDEAUX - dossier 2022 00043468 / référence 3304P61 2022 A 11071 :

CMQL SAS, sise 2 Avenue de Courrèges, 33370 Yvrac, immatriculé au greffe de Bordeaux sous le numéro 894876390.

A cédé à : **STEPHANIE MORIN SASU** au capital de 1000 euros, sise 117 Quai de Bacalan, 33300 Bordeaux, société en cours de constitution.

Moyennant le prix de 29000 euros son fonds de commerce de restauration sans vente de boissons alcoolisées exploité Le Moana Bât A rue du Lieutenant Durand, 33680 Lacanau. Entrée en jouissance au 21 octobre 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds vendu .

L22EJ05833

RÉGIMES MATRIMONIAUX



Maître Edouard BENTEJAC,
Notaire associé
d'une Société Civile Professionnelle Titulaire
d'un OFFICE NOTARIAL

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Edouard BENTEJAC, notaire à BORDEAUX (Gironde), 23 avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2^{ème} arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, CRPCEN 33015, le 26 octobre 2022, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre :

Monsieur Christophe Marie **MASSIE**, architecte, et Madame Monique Henriette Andrée Marie **BOYREAU**, gérante de société demeurant à LEGE-CAP-FERRET (33950) 3 impasse des Cormorans Pirailan.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 5 avril 1956.

Madame est née à TALENCE (33400), le 8 octobre 1956.

Mariés à la mairie de BORDEAUX (33000) le 30 avril 1981 initialement sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Georges CHAMBARIERE, notaire à BORDEAUX, le 24 avril 1981.

Les oppositions des créanciers à ce changement seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Edouard BENTEJAC

L22EJ05562

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Arnaud BRISSON, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «BRISSON & ASSOCIES», titulaire d'un Office notarial à BORDEAUX, 20, cours Georges Clemenceau, le 26 Octobre 2022 a été reçu l'aménagement de régime matrimonial de :

Monsieur Philippe Albert Marcel **PIERRON-ETIENNE**, né à BORDEAUX (33200) le 2 juin 1951, retraité, et Madame Aline Denise Marie **BEZANCON**, née à BORDEAUX (33000) le 30 mars 1966, sans profession, demeurant ensemble à LACANAU (33680) 29 Domaine de Green Land. Mariés à la mairie de LE HAILLAN (33185) le 28 novembre 2003 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, sans modification depuis.

Avec apport à la communauté d'un bien propre aux époux sis à LACANAU (33680) 29 domaine de Green Land et stipulation d'une clause d'attribution intégrale de communauté au survivant des époux.

Les oppositions des créanciers à ce changement de régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial sus nommé où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire.

L22EJ05572

Suivant acte reçu par Maître Colin-Pierre PREVOT, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à CESTAS, 3, Chemin de Pujau, CRPCEN 33156, le 2 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale entre Monsieur Gérard Camille **SEUVE**, retraité, et Madame Françoise Bernadette **FROUSTEY**, retraitée,

demeurant ensemble à CESTAS (33610) 66 avenue de l'Amasse. Monsieur est né à LA REOLE (33190) le 21 décembre 1948, Madame est née à BLANQUEFORT (33290) le 25 janvier 1949. Mariés à la mairie de BLANQUEFORT (33290) le 1^{er} juillet 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ06054

ADDITIFS RECTIFICATIFS

SCI IMMO BEHRA SUD

Société civile immobilière
Au capital de 275 400 euros
Siège social : ZAC de Fieuzal
Rue de Fieuzal 33520 BRUGES
415 106 905 RCS BORDEAUX

Rectificatif à l'annonce N° L22EJ02845 parue le 07/10/2022 : Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX.

Pour avis

Le Gérant

L22EJ05628

SCI IMMO BEHRA NORD

Société civile immobilière
Au capital de 5 488 euros
Siège social : ZAC de Fieuzal
Rue de Fieuzal
33520 BRUGES
415 106 525 RCS BORDEAUX

Rectificatif à l'annonce L22EJ02846 parue le 07/10/2022 sur Echos Judiciaires Girondin : Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX.

Pour avis

Le Gérant

L22EJ05685

SCI GLENN

Société civile immobilière
Au capital de 1 600 euros
Siège social : ZAC de Fieuzal
Rue de Fieuzal
33520 BRUGES
397 580 135 RCS BORDEAUX

Rectificatif à l'annonce L22EJ02844 parue le 07/10/2022 sur Echos Judiciaires Girondins : Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX.

Pour avis

Le Gérant

L22EJ05687

Additif à l'annonce L22EJ05440 parue le 28 octobre 2022.

La société **SARL FROMAGERIE THIERRY LAFITTE** il convient d'ajouter : Société A responsabilité limitée au capital de 8000 € immatriculée au RCS Bordeaux sous le n°534 800 388 ayant son siège 2 cours du Maréchal Leclerc 33850 LEOGNAN

La société **ISAVEURS** il convient d'ajouter : Société A responsabilité limitée au capital de 10 000 € immatriculée au RCS Bordeaux sous le n° 918 581 448 ayant son siège 2 allée des Messanges 33610 CANEJAN

Pour avis et insertion

L22EJ05719

MODIFICATIF A L'INSERTION n°L2202161 PARUE LE 23/09/2022 relatif à la vente de fonds de commerce par Mademoiselle Nadia GAUTHIER, épouse CHATEAU, au profit de Madame Christel DAMBRY, veuve GADON. Au lieu de lire : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Lire : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me DEGOS, notaire, 1 Avenue du Mal Foch, CS 80068, 33503 Libourne cedex, où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.

L22EJ05779

JULESDOR

Rectificatif de l'annonce parue sous le n° L22EJ05469 dans l'édition du 28/10/2022. Il fallait lire : Achat, construction, location, vente de tous biens immobiliers.

L22EJ05836

TRAIN SEBASTIEN

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L22EJ05215 dans l'édition du 28/10/2022.

Il fallait lire : 8 Lotissement Les Sémillans - 33640 ARBANATS

L22EJ06001



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

RECTIFICATIF à l'annonce L22EJ05183 parue le 28 octobre 2022, il fallait lire : Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 20 octobre 2022 (et non 2020), la société **KF DEVELOPPEMENT** (RCS BORDEAUX 491 876 819), représentée par son mandataire liquidateur la SELARL LAURENT MAYON, a cédé à la société **EU-PHORIA** (RCS BORDEAUX 920 338 597) les éléments d'un fonds de commerce de centre d'esthétique, beauté et soins, parfumerie et accessoires de mode, sis 37 rue Esprit des Lois, 33000 BORDEAUX Pour avis

L22EJ06032

Rectificatif à l'annonce 22EJ02213 du 28/01/2022 concernant la société **I MARA SARL**, lire date de l'ASSP : 21/04/2022 ; dénomination : **I MARA** ; Objet social : commerce en ligne d'objets artisanaux et de tous produits non alimentaires et alimentaires non réglementés en lieu et place de ce qui a été indiqué initialement.

L22EJ05607

AUTRES ANNONCES



MAITRE Jennifer HENRY,
NOTAIRE
ETUDE VINCENS de TAPOL,
LEBLOND et JOUANDET
notaires associés

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 14 novembre 2013, **Monsieur André Jean-Marie Théophile DUBOË**, né à LE HAVRE, le 05 août 1933, demeurant à TALENCE (33400), 5 rue de l'Yser, veuf de Madame Lucienne FAURE, décédé à TALENCE, le 12 juillet 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jennifer HENRY, suivant procès-verbal en date du 4 octobre 2022 dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 19 octobre 2022.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Jennifer HENRY notaire à PESSAC (33600), 74 avenue Pasteur, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis - Me Jennifer HENRY
L22EJ05555



Etude de Maîtres **DUCOURAU, DURON, LANDAIS et MOREAU-LESPINARD,**
notaires associés à Arcachon, 169
Boulevard de la Plage.

ENVOI EN POSSESSION

Par testament du 25/07/2016 M. Hermann MENTEL dmt 14 rue André Malraux résidence le Club 33700 MERIGNAC né le 05/05/1929 à HANOVRE (Allemagne) décédé à MERIGNAC le 25/07/2020 à institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Julie CANTAU, Notaire à ARCACHON suivant procès-verbal en date du 25/10/2022 dont une copie authentique est adressée au Tribunal de Grande Instance de BORDEAUX. Les oppositions sont à former dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil auprès de Maître CANTAU Notaire à ARCACHON 169 Bd de la Plage en sa qualité de notaire chargé du règlement de la succession. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ05725



SCP A NAVARRI,
L MARSANT &
J-B de GIACOMONI
Notaires associés
24 Avenue Jean Jaurès
CS 80021 33152 Cenon
Cedex

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 mars 2010, Madame Reine Jeanne DUCLOS, en son vivant retraitée, demeurant à FARGUES-SAINT-HILAIRE (33370) 56 avenue de l'Entre Deux Mers. Née à BORDEAUX (33000), le 5 septembre 1929. Veuve de Monsieur Henri MERIGOT et non remariée. Décédée à FLOIRAC (33270) (FRANCE), le 11 juillet 2022. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Baptiste de GIACOMONI, le 25 octobre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Baptiste de GIACOMONI, notaire à CENON (33150) 24 Av Jean Jaurès, référence CRPCEN : 33040, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ06043

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date

du 12 décembre 2015,

Madame Eliette BEYNEY, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33000) 95 rue Ernest Renan.

Née à CERCLES (24320), le 10 août 1930.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 21 juillet 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Julia MARTINS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «OFFICE NOTARIAL SAINT-GENES», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX, 14, rue de Lamourous, le 24 octobre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Julia MARTINS, notaire à BORDEAUX (Gironde), référence CRPCEN : 33021, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ05792

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 26 octobre 2022)

SARL PLEINE PAGE, 12 Rue Jacques Cartier, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 351 294 426. Imprimerie, reproduction, création graphique, arts graphiques, édition, régie publicitaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830894

COZZOLINO Olivier, 29 Rue Monneron 5ième Étage, Res Gambetta Bâtiment B Appartement 47, 33200 Bordeaux. Non Communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 août 2021,

13302528830920

désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830966

SARL CHATEAU BEAU JARDIN 2008, 50 Route de Soulac, 33340 Lesparre-Médoc, RCS BORDEAUX 503 940 082. Exploitation d'un fonds de commerce hôtel restaurant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2021, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830900

SARL RAISON D'ETRE, 4 Rue Général Gouraud, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 519 718 779. Acquisition, prise de participation dans toutes sociétés, réalisation de toute mission de maîtrise d'oeuvre en matière de construction immobilière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830903

SARL ETRE BOIS, 4 Rue du Général Gouraud, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 520 154 667. La conception la commercialisation la construction de bâtiments de toute nature et notamment de maisons individuelles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830906

SARL La Lùcia, 22 Rue Lagrue, 33260 La Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 802 789 255. Boulangerie, pâtisserie, glaces, confiserie, chocolaterie, traiteur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2021, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830920

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

SARL MS BOULANGERIE, 24 Avenue Descartes, 33160 Saint-Médard-En-Jalles, RCS BORDEAUX 809 269 707. Boulangerie pâtisserie chocolaterie et fabrication de produits divers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2021, désignant liquidateur SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830926

SAS E.M.A. Concept, 7 Allées de Chartres, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 790 098 586. Exclusivement en sous-Traitance, construction de maisons individuelles, assemblage et construction de maisons préfabriquées, commercialisation de tous biens immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830930

SARL ETRE CHARPENTE, 4 Rue du Général Gouraud, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 837 486 893. Réalisation de tous travaux de charpente et de couverture, rénovation, isolation et amélioration de l'habitat. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830933

SARL GBAT 33, 7 Allées de Chartres, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 838 422 350. Travaux de maçonnerie comprenant la construction ou rénovation de tous immeubles, terrassement, Vrd, plus généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social favorisant son extension ou son développement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830939

SARL L'OUEST, 9 Rue des Faussets, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 838 714 954. Exploitation et ou gestion de restauration Traditionnelle, brasserie, en vente sur place et à emporter, activité de vide dressing et toutes activités connexes ou annexes d'organisation de manifestations et d'événements comprenant en autres, les mariages. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2021, désignant liquidateur SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830942

SAS M@FIBRE, 350 Rue du Segues, 33210 Saint-Pardon-De-Conques, RCS BORDEAUX 848 841 623. Construction de réseaux électriques et de télécommunications; achat vente, réparation de matériel électronique formations Installateurs et maintenance bureau d'études, installation réseaux aériens et hertziens, conseil entreprises et particuliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830948

SARL Ô FISHOP, 2b Place de la Libération, 33410 Cadillac, RCS BORDEAUX 897 968 608. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830957

SAS LES COP'AINS, Route de Bordeaux, Centre Commercial les Portes du Lieu-Dit la Montagne, 33740 Arès, RCS BORDEAUX 901 594 713. Restauration traditionnelle, plats à emporter, brasserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830960

SAS GOLD RIVER, 83 Rue des Faures, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 902 324 664. Débit de boissons alcoolisées et non alcoolisées à emporter ou à consommer sur place et la fabrication, commercialisation, distribution de produits dérivés et publicitaires, et toutes activités s'y rapportant ; la restauration sur place et à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 septembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830963

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 26 octobre 2022)

SARL D'CO 33, 13 Impasse des Pruniers, 33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac, RCS BORDEAUX 795 232 677. Conception, réalisation, vente de cuisines, salles de bains et Dressings. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 8 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à

adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830916

SAS L & EL, Quai Carriet Bâtiment 3c, Pa des Docks Maritimes, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 524 078 276. L'importation l'exportation la commercialisation la vente en gros ou au détail la distribution sous toutes ses formes et par tous moyens de tous produits et articles notamment mais sans que ce soit limitatif de tous matériels et outillages. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 6 octobre 2021 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830923

SASU UTEAU TRAVAUX RENOVATION SERVICES, 4 Allée des Tilleuls, 33490 Saint-Macaire, RCS BORDEAUX 837 617 877. Plomberie, chauffage, climatisation, pose de panneaux solaires thermiques, chauffe eau et pompes à chaleur, couverture, charpente, Zinguerie, rénovation, menuiserie, entretien d'espaces verts et piscines, chaudières, ramonage, petits travaux d'électricité, nettoyage de chantiers, travaux administratifs divers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 février 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830936

SAS WebEngineering, 41b Cours de Verdun, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 789 733 508. Création et exploitation de sites internet notamment à usage de place de marchés et de réseaux sociaux dédiés aux prestations de services, prestations de tous services d'ingénierie, de conseil en technologies, Télématiques, informatiques, financiers ou commerciaux, de services d'information. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2022 désignant administrateur SELARL Arva Administrateurs Judiciaires Associés 6 Rue d'Enghien 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830945

SAS TRANSNEW AQUITAINE - TNA, 2 Chemin de la Rafette, 33450 Saint-Loubès, RCS BORDEAUX 841 793 532. Transport publics routier de marchandises, de déménagement et/ou loueur de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules de tout tonnage. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 octobre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830954

SAS VD.J, 6b Rue la Praya, 33950 Lège-Cap-Ferret, RCS BORDEAUX 493 693 451. Vente au détail et en gros de meubles et objets de décoration, et articles divers, conseils et aménagements intérieurs et extérieurs Événementiels. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 22 avril 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les

articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830897

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 26 octobre 2022)

SARL ATOUT PLAQUES, 7 Boulevard du Président Wilson, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 791 944 705. 1°) activité achetée : prestations de service et vente de plaques d'immatriculation, accessoires automobiles et signalétiques. 2°) activité créée : achat et vente de véhicules d'occasion. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830910

SARL LA PETITE HALLE, 4 Impasse Copernic, Bâtiment Ampère, 33470 Le Teich, RCS BORDEAUX 794 024 885. Boucherie, charcuterie, traiteur, épicerie. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302528830913

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 26 octobre 2022)

SARL SOCAR FG, 8b Zone Artisanale du Grand Chemin, 33370 Yvrac, RCS BORDEAUX 848 986 964. Carrelage plâtrerie menuiserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302528830951

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 28 Octobre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Société Civile KJ3D Activité : acquisition de tout immeuble par voie d'échange, apport au autrement, l'administration et l'exploitation par bail 6 Rue Pablo Casals 33700 MÉRIGNAC RCS de Bordeaux : 503 624 108 SIRET : 503 624 108 00018

Fixe provisoirement au 14 Octobre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 me du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L22EJ05881

La Selarl PHILAE prise en la personne de Me Lucas-Dabadie, liquidateur, a déposé au greffe, le 27 octobre 2022, l'état de collocation établi en application des articles L 626-22, R 626-36 et R 643-6 du code de commerce, à la suite de la vente de l'immeuble sis à BERSON (33390), 2 lieu dit Butte des Juins, cadastré Section E n° 1024, dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de **Mme Liliane PETIT épouse DEMEL**

L22EJ06026

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



À VENDRE MAISON D'HABITATION
d'une superficie de 52m² (cuisine, salon, chambre et
sanitaires) + chai attenant (50m²)

Situé Lieu-dit «Germenot» 33760 SOULIGNAC

Dossier n° 9839 - IMM 4 sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,
Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux
Fax 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR LE SITE : <http://www.mj-so.com>

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
6-7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 33500 LIBOURNE

À VENDRE
MATERIEL DE RESTAURATION DU
PATRIMOINE, PEINTURE EN DECOR ET
MENUISERIE ET VEHICULES

A SAINT ROMAIN LA VIRVEE (33240)

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la
SELARL EKIP', prise en la personne de Maître Romain RABUSSEAU,
6 et 7 Boulevard A. Briand 33506 LIBOURNE
avant le 28-11-2022 à 12h

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication
par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et
librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu

Onglet : «cession d'actif» Référence : 42015

Coordonnées de la personne en charge du dossier :
marine.reyraud@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
6-7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 33500 LIBOURNE

À VENDRE
MATERIELS DE MECANIQUE INDUSTRIELLE
(Tournage, fraisage sur commande numérique
et traditionnelle, centre d'usinage, machine de
mesure tridimensionnelle, ...)

A SAINT-ANTOINE-SUR-L'ISLE (33660)
ZAC Jamayau 32 avenue de Verdun

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la
SELARL EKIP', prise en la personne de Maître Romain RABUSSEAU,
6 et 7 Boulevard A. Briand 33506 LIBOURNE
avant le 21-11-2022 à 12h

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication
par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et
librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu

Onglet : «cession d'actif» Référence : 42641

Coordonnées de la personne en charge du dossier :
marine.reyraud@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT LA PARUTION
DE VOTRE DANS NOTRE JOURNAL
PUBLICITE PUBLICITE TOUTS LES VENDREDIS



POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

NOUVELLES MESURES CONTRE LA FRAUDE SOCIALE

Renforcement des contrôles des activités recourant aux moyens de communication électronique, modulation des sanctions en cas de manquement à l'obligation de vigilance.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2023 prévoit plusieurs mesures visant à lutter contre la fraude sociale. L'Urssaf, l'inspection du travail et Pôle emploi, vont se voir attribuer de nouvelles compétences de cyber-enquête pour constater des infractions de travail illégal commises grâce aux moyens de communication électronique (internet, réseaux sociaux, messageries, etc.). Il pourra s'agir d'enquêtes sous pseudonyme sur internet, en participant à des échanges électroniques, en prenant des contacts, en collectant des indices, données et éléments de preuve sur les infractions et leurs auteurs. Les greffiers des tribunaux de commerce vont par ailleurs être autorisés à transmettre les renseignements et documents qu'ils recueillent et qui font présumer des fraudes en matière de cotisations ou de prestations sociales. La mesure vise les sociétés fictives éphémères créées en vue de la fraude fiscale ou sociale.

SANCTIONS DE L'OBLIGATION DE VIGILANCE

En cas de manquement à leur obligation de vigilance, les donneurs d'ordre peuvent être tenus à une solida-

rité financière avec les sous-traitants pour le paiement des impôts, taxes et cotisations sociales, y compris pour la part résultant des annulations d'exonérations et de réductions de cotisations sociales.

Les donneurs d'ordre encourrent également l'annulation des réductions ou exonérations dont ils ont personnellement bénéficié.

Les sanctions encourues par les donneurs d'ordre seraient désormais modulées en fonction de la gravité des faits commis. La pénalité encourue pour un premier manquement serait plafonnée à 15 000 euros pour une personne physique ou 75 000 euros pour une personne morale. La pénalité serait également limitée au montant mis à la charge du donneur d'ordre au titre de la solidarité financière.

En cas de nouveau manquement dans les cinq ans, la sanction serait proportionnée au montant mis à la charge du donneur d'ordre au titre de la solidarité financière.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2022 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES PUISSANCE FISCALE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO- MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	SEPTEMBRE 2021	SEPTEMBRE 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	106,81	112,74	+ 5,6 %
INDICE HORS TABAC	105,97	111,99	+ 5,7 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
4 ^e TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,07 €	1 678,95 €		

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 266,77	8,8%	-12,4%	-9,1%	7 376,37	5 676,87	France
SBF 120	4 820,09	8,7%	-13,1%	-10,6%	5 706,97	4 367,41	France
EURO STOXX 50	3 617,54	9,0%	-15,8%	-15,5%	4 392,15	3 279,04	Europe
S&P 500	3 871,98	8,0%	-18,8%	-16,1%	4 796,56	3 577,03	USA
NASDAQ 100	11 405,57	4,0%	-30,1%	-28,3%	16 501,77	10 692,06	USA
FOOTSIE 100	7 094,53	2,9%	-3,9%	-2,7%	7 672,40	6 826,15	Royaume-Uni
DAX 30	13 253,74	9,4%	-16,6%	-16,1%	16 271,75	11 975,55	Allemagne
SMI	10 827,93	5,5%	-15,9%	-11,4%	12 939,17	10 072,62	Suisse
NIKKEI	27 587,46	6,4%	-4,2%	-6,9%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	2 893,48	-4,3%	-20,5%	-18,4%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	9,07	-11,9%	N/A	N/A	14,02	9,07	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	-41,2%	-43,7%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	3,16	12,1%	45,0%	41,1%	3,16	2,18	0,9%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	N/A	N/A	0,00	0,00	-
CERINNOV GROUP	1,12	8,3%	-17,3%	-14,2%	1,74	1,00	-
CHEOPS TECHNOLOGY	55,00	-6,8%	-28,6%	-0,9%	81,00	50,50	9,1%
DOCK.PETR.AMBES AM	472,00	1,3%	1,3%	-1,7%	496,00	426,00	7,0%
EAUX DE ROYAN	80,50	-6,9%	-13,0%	-18,3%	104,00	79,50	7,9%
EUROPLASMA	0,00	-40,0%	-99,8%	-99,9%	0,13	0,00	-
FERMENTALG	1,77	6,3%	-43,2%	-44,1%	3,14	1,48	-
GASCOGNE	3,71	6,0%	-0,8%	-11,2%	3,98	2,82	-
GPE BERKEM	5,24	-27,4%	-48,6%	N/A	10,50	5,20	1,1%
GPE PAROT (AUTO)	2,00	21,2%	-23,1%	-31,0%	2,66	1,60	-
HYDROGENE DE FRANCE	24,60	-1,6%	-7,0%	-17,9%	33,00	24,45	-
HUNYVERS	10,85	-2,3%	N/A	N/A	12,35	10,80	-
I.CERAM	11,60	2,2%	-29,3%	-47,3%	17,80	10,20	-
I2S	6,30	18,9%	28,6%	45,8%	6,40	4,60	2,2%
IMMERSION	4,25	-9,6%	-29,2%	116,8%	7,08	4,25	-
IMPLANET	0,19	2,8%	-39,8%	-58,4%	0,40	0,13	-
KLARSEN DATA	1,80	-2,3%	-23,1%	-31,0%	2,89	1,73	-
LECTRA	32,40	14,1%	-22,9%	-8,9%	44,20	27,20	1,1%
LEGRAND	77,14	15,7%	-25,0%	-19,3%	103,80	64,96	2,1%
MULTIMICROCLOUD	0,43	0,0%	-21,8%	-49,4%	0,71	0,20	-
O SORBET D'AMOUR	1,12	-48,1%	-44,0%	-56,9%	2,48	1,12	-
OENEO	14,00	-3,4%	4,0%	6,4%	16,16	13,24	2,1%
POUJOLAT	24,20	8,2%	94,4%	95,2%	25,25	12,40	0,9%
SERMA TECH.	312,00	0,0%	2,6%	-0,6%	488,00	292,00	3,6%
UV GERMI	4,37	7,9%	-42,3%	-37,7%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	4,70	-9,6%	-31,4%	-34,3%	7,35	4,20	-



GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPOr

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

A close-up portrait of a middle-aged man with short, graying hair and a slight smile. He is wearing a light blue sweater over a dark t-shirt. The background is a soft-focus green, suggesting an outdoor setting.

Charles

**ASSISTER À
UNE FINALE DE
ROLAND-GARROS
PARTICIPER À
UNE EXPÉDITION
EN ANTARCTIQUE
ME REMETTRE
À LA BASS**

Soigné pour un mélanome

**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

Votre entreprise est prête à s'engager ?
Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer


**FONDATION
Bergonié**
Fondation d'Entreprises

Plus d'informations sur

www.fondationbergonie.fr

